N° 91 AVRIL 1927.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

La nécessité de la grâce
d'après saint Augustin (1)

VII. — POUR LA NAISSANCE ET LE MAINTIEN DE LA FOI.

La foi est un don de Dieu qui éclaire l'intelligence et la fait adhérer aux vérités révélées. Elle est engendrée en nous par la grâce, qui agit tout ensemble sur la volonté pour lui donner ce que saint Augustin nomme *credulitatis affectus*, l'affection à croire, et sur l'intelligence pour produire en elle cette adhésion sans réserve à Dieu révélateur qui constitue proprement la foi. La volonté intervient dans la génération de la foi : car, dit encore saint Augustin, on ne croit qu'autant qu'on veut croire. Il faut, d'ailleurs, que l'intelligence soit préparée à croire ; et, pour cela, elle est imbue par la grâce d'une céleste lumière qui lui fait accepter le mystère encore que la raison y soit confondue. Cette lumière ne dissipe pas toute obscurité, mais elle fait ressortir les motifs de croire et les convenances de la vérité que Dieu propose ; elle amène ainsi l'intelligence à l'accep-

(1) Cf. *Vie Spirituelle*, mars 1927.

ter par soumission à la souveraine Vérité qui est Dieu. Rien de moins aveugle que la foi; elle est un flambeau inextinguible qui éclaire notre marche vers l'éternité en toute sécurité et confiance.

Il nous suffit d'avoir indiqué la grâce, génératrice de la foi. Nous voulons montrer comment elle la maintient et la perfectionne.

L'acte de foi implique une soumission et un effort. Elle ne peut subsister incorruptible que chez les humbles et les vaillants.

L'Apôtre se représente lui-même avec des armes spirituelles en main, pour abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour réduire en captivité toute intelligence dans la soumission au Christ » (II Cor., x, 5). Cette soumission est noble, cette captivité est désirable; car c'est se soumettre à la vérité, c'est prendre le joug de la sagesse divine. Cette soumission et captivité nous affranchit de l'esclavage honteux de l'erreur et des vices. Mais enfin elle n'est acceptée que par les humbles, et les orgueilleux s'y soustraient.

De même la foi réclame un effort soutenu pour se maintenir dans la région du surnaturel. Il est si commode et si facile de descendre dans l'atmosphère humaine de la raison raisonnante. Là, au lieu de voler, on prend pied; au lieu de planer, on s'assied.

Bossuet, dans ses *Variations*, montre excellemment comment ce qu'il appelle *le sens humain* tend toujours à se décharger de la foi. Il s'ingénie de mille manières pour se persuader à lui-même qu'il n'y a pas lieu de croire tout ce qu'il faut croire. L'austérité divine — elle est pourtant si belle et même si douce — des enseignements de la foi lui fait peur; la discipline qu'elle impose aux esprits, si nécessaire pour les garder des divagations de l'erreur,

l'irrite. Et alors, s'il n'ose pas supprimer entièrement les données de la foi, il les diminue, il les mutile ou il les défigure.

De là, viennent les hérésies, qui, hélas ! depuis la prédication de l'Évangile, ont si souvent envahi le champ du Père de famille et étouffé la bonne semence. Et il est effrayant de voir avec quelle rapidité elles se sont propagées et se propagent encore. Il n'y a que les chrétiens très fermes, bien instruits et solidement convaincus, qui échappent complètement à ces épidémies d'erreur, destructives de la vraie foi ; la plupart en sont atteints, et s'ils n'en meurent pas tout à fait, ils restent débilités, et leur esprit a perdu son assiette, il flotte au vent qui passe.

Nous n'exagérons pas en parlant ainsi. Voyez le modernisme ; il était en train de gangrener le corps de l'Église, et même la tribu lévitique et sacerdotale ; il faisait d'effrayants ravages, quand la voix du Souverain Pontife s'éleva pour le signaler et le condamner. Mais que de notions ont été ébranlées par lui, et notamment celles du péché, du jugement de Dieu, de l'éternité des peines de l'enfer ! Que de travail il faudra pour rétablir dans les esprits les enseignements traditionnels ! Nous parlons seulement ici de l'impression faite sur les fidèles ; nous laissons de côté la perturbation apportée dans les travaux exégétiques ou apologétiques.

Ceci nous fait toucher du doigt la nécessité de la grâce pour maintenir en nous la foi dans sa pureté et dans son intégrité, contre toutes les mutilations et les corruptions que lui fait subir l'orgueil humain, contre la licence d'une raison qui prétend traduire à son tribunal la Raison de Dieu.

Corroborons ces réflexions par deux paroles de saint Augustin :

« Ce n'est pas une petite chose de garder l'intégrité de la foi, dans le sein même de l'Église catholique » (*De Bapt. contra Don., lib. III, 19*).

« La foi parfaite se trouve à peine sur la terre » (*Sermo CXV, in Luc.*) (1).

En parlant de la rareté de la foi parfaite, de la foi intègre, le saint docteur n'a aucunement l'intention de la représenter comme impossible à acquérir ou à conserver; mais il veut que l'âme se tienne en continuelle vigilance pour garder le précieux trésor de la foi de son baptême, et contre les larrons diaboliques ou humains qui cherchent à la ravir, et contre la rouille des opinions humaines qui tend à s'y attacher et à la corrompre; il invite tous les chrétiens à adresser au Sauveur la supplication des Apôtres : « Seigneur, augmentez en nous la foi! »

Née de la grâce illuminatrice, la foi se conserve par la grâce; et elle ne se conserve qu'à la condition de s'augmenter.

Seigneur, augmentez en nous la foi!

VIII. — Pour la répression de la concupiscence

Le saint Concile de Trente nous dépeint au vif l'état vrai de l'homme tombé, que le baptême a régénéré. Il n'y a plus rien en lui qui soit vraiment et proprement péché; mais il porte dans la partie sensible de lui-même un foyer de péché, c'est la concupiscence ou dérèglement de la partie sensitive qui, née du péché, l'incline au péché. Saint Paul l'appelle « la loi des membres qui répugne à la loi de l'esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans mes membres » (Rom., VII, 23). On ne sau-

(1) Sans avoir toute son intégrité et sa perfection, la foi *vraie* peut suffire strictement au salut.

rait trouver une expression plus forte. Il y a dans la concupiscence un reste du péché d'origine, qui constitue un esclavage et comme une fatalité mauvaise; c'est ce que veut dire le mot *loi*. L'homme régénéré trouve dans la grâce sanctifiante, qui réside en la partie supérieure de son âme, un point d'appui pour résister à l'entraînement au mal qui se produit dans la partie sensitive; il est armé pour lutter et lutter victorieusement, en ce sens qu'il peut ne pas consentir au péché. Toutefois, *en raison de la corruption de cette partie sensitive*, dit expressément saint Thomas d'Aquin, s'il a les forces requises pour éviter le péché mortel, il ne saurait éviter totalement le péché véniel (sans que celui-ci d'ailleurs soit nécessairement un péché d'impureté). Et dès là se vérifie le mot d'esclavage employé par l'Apôtre. Le chrétien baptisé échappe à la tyrannie du péché mortel; il reste plus ou moins engagé dans l'esclavage du péché véniel.

Ah! répétons avec l'Apôtre : « Malheureux homme, qui donc me délivrera de ce corps de mort? » Et exclamons-nous avec lui : « C'est la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur! » (Rom., VII, 25).

Il n'y a que la grâce, en effet, qui puisse nous empêcher de retomber sous la tyrannie du péché mortel, et qui mitige de plus en plus notre triste esclavage vis-à-vis du péché véniel. « Donc, conclut l'Apôtre, par l'esprit je suis au service de la loi de Dieu; par la chair, au service de la loi du péché. » Cette servitude va s'atténuant de jour en jour dans les saints, par l'effet de la rénovation intérieure : mais enfin elle ne disparaît jamais complètement, il y a là un mal qui nous humilie, un danger qui exige notre vigilance; cela nous met dans une dépendance plus étroite vis-à-vis de la grâce.

Nous parlions plus haut des efforts malheureux que fait

le sens humain pour secouer le joug de la foi. Il s'est tourmenté autrefois, et il se tourmente de nos jours d'une façon incroyable, pour excuser, et, s'il était possible, pour innocenter la concupiscence. « C'est un appétit naturel, et parfaitement légitime », s'exclamait le pélagien Julien d'Eclane, l'adversaire de saint Augustin. Vous entendez le même sophisme aujourd'hui sur des lèvres qui ne devraient que le flétrir. Réfutons-le, flétrissons-le.

Saint Augustin réfutait Julien d'Éclane, qu'il nommait l'avocat de la turpitude, en se prévalant des paroles de l'Apôtre qui appelle la concupiscence « la loi du péché et de la mort », encore qu'elle ne le soit plus pour les baptisés, mais seulement un stimulant au péché. Comment un appétit naturel serait-il la loi du péché et de la mort? Il faut que le péché d'origine, désorganisant les puissances inférieures de notre être et les soustrayant à l'empire de la raison, y ait introduit un dérèglement qui les vicie foncièrement. Ce dérèglement n'est que trop facilement constatable. Qu'il vienne du péché, et porte au péché, on le reconnaît au stigmate de la honte qui y est attaché. « S'il n'y avait en nous que l'ouvrage de notre créateur, disait saint Augustin, nous n'éprouverions pas de honte; mais il y a le dérèglement du péché, et c'est pour cela que nous rougissons de nous-mêmes. » Que répondre à cet argument, qui est d'un expérience très douloureuse?

Reconnaissons donc en la concupiscence un mal, et un mal d'autant plus redoutable qu'il nous est intérieur. Les baptisés ont un remède très efficace pour le combattre, à savoir les sacrements. Mais il exerce son néfaste empire sur les impies, sur les personnes livrées à l'esprit du monde. « Le monde, dit saint Jean, n'est que concupiscence des yeux, concupiscence de la chair, orgueil de la vie » (I Jean, II, 16). « Corrompre et être corrompu, dit le païen Tacite, c'est ce qu'on nomme le siècle. » Jetez un

regard autour de vous : la presse, le roman, le théâtre, suintent les infects poisons de la concupiscence; la conversation, dans les casernes et même dans les salons, est imprégnée du plus grossier libertinage. Il faut fuir Sodome, les yeux voilés, si l'on ne veut pas être consumé par l'incendie de bitume et de soufre.

Il n'y a que la grâce qui ait la vertu de guérir l'ulcère duquel, dit saint Ignace de Loyola, sort continuellement le pus du péché; qui puisse éteindre le feu allumé dans nos entrailles; qui brise la tête venimeuse du serpent glissé dans notre sein; qui nous arrache aux enlacements de l'immonde harpie qui nous souille en nous suffoquant.

Les bons chrétiens savent que seul le recours à la grâce nous sauve des tentations de la chair. Aussi ils prient, ils se mortifient, ils châtient leur corps; et ils se lamentent encore après cela de sentir les morsures du péché. « Si le juste, disait saint Pierre, a peine à être sauvé, que deviendront l'impie et le pécheur? » (I Pet., IV, 18).

Saint Thomas d'Aquin, dans l'impassibilité objective de sa doctrine, nous dépeint l'homme juste exposé soudainement au péché, « à cause de quelque objet délectable qui se rencontre ». Il est recueilli, il est priant, une distraction s'empare de lui, une forme séduisante frappe ses yeux ou son imagination, il peut se trouver perdu, il le sera s'il ne crie pas vers Dieu. Reportez-vous à la tentation de saint Benoît au fond de son désert.

Si nous rappelons les âmes au sentiment de leur fragilité, ce n'est pas pour les décourager, oh! non, mais pour qu'à la moindre alerte d'un péril elles se jettent dans les bras de Dieu, où elles trouveront leur salut.

IX. — Pour vaincre l'esprit tentateur

Les théologiens examinent jusqu'à quel point l'homme peut résister aux tentations par ses propres forces; ils enseignent assez généralement qu'il pourrait résister à des tentations faibles, mais que, s'il s'agit des tentations fortes et pressantes, il faut qu'il recoure au secours de Dieu.

Nous ne contredisons pas ces conclusions. Le saint Concile de Trente déclare que le libre arbitre n'a pas été *éteint* par le péché d'origine, qu'il a été seulement *diminué de forces* et *incliné* vers le mal (Sess. VI, De just. 1). N'étant pas éteint, il lui reste quelques forces : donc il peut opposer une certaine résistance à la tentation. Mais ses forces natives sont diminuées; il ne saurait tenir bon sans une aide de Dieu, quand la tentation grandit et se prolonge, d'autant plus qu'il y a en lui une inclination malheureuse vers le mal.

L'homme trouve en lui de quoi résister aux tentations faibles : mais y résiste-t-il toujours? Utilise-t-il invariablement contre elles l'énergie dont il dispose? Il y a là un côté de la question auquel on réfléchit trop peu. En fait, on est parfois témoin de chutes stupéfiantes; une occasion de péché, légère en soi, fait trébucher des âmes qu'on était fondé à croire solidement vertueuses. Elle eussent pu dompter le mouvement mauvais; distraites, imprévoyantes, elles ont été surprises; trop confiantes en elles-mêmes, elles ont succombé.

Nous avons dit : trop confiantes en elles-mêmes. La confiance en soi-même, c'est là le grand péril. Dieu permet que les présomptueux soient humiliés par de lourdes chutes. Défions-nous de ce que nous appelons nos forces; elles couvrent une faiblesse constitutionnelle qui est lamentable. Adam et Ève étaient certainement très forts; et ils

sont tombés pour un fruit appétissant. Diminués de forces, portés au mal, dès que la moindre tentation surgit, jetons-nous aux pieds de Dieu et clamons : « O Dieu, venez à mon secours ; ô Dieu, hâtez-vous de m'aider. » Je garderai ma force auprès de vous, ô mon Dieu, *fortitudinem meam ad te custodiam* » (Ps. LVIII). Ma force n'est forte qu'autant qu'elle est unie à votre force toute-puissante.

Nous avons montré comment les tentations de la chair causent la perte d'âmes innombrables. Par elles-mêmes, elles fascinent la pauvre âme légère ; jointes à l'entraînement de l'exemple, elles l'emportent comme roulées dans cette rafale maudite que Dante a dépeinte au premier cercle de son enfer. Mais il y a plus, le diable, le tentateur, intervient pour colorer le fruit défendu, pour exciter l'appétit mauvais, pour aveugler l'âme sur les conséquences de sa faute. O âme, comment, seule, isolée, pourras-tu vaincre tes ennemis visibles et invisibles ? O malheureux qui oubliez Dieu, qui vous fiez à vous-mêmes, votre voie est ténébreuse et glissante, *tenebræ et lubricum* ; et il y a derrière vous un esprit mauvais qui vous pousse pour vous faire tomber : comment éviterez-vous la chute ?

Il n'est pas hors de propos d'étudier ce qu'est la puissance du diable, malheureusement niée et tournée en dérision de nos jours, où, pour cela même, elle s'exerce avec une intensité inouïe pour la perte d'innombrables âmes. Après la messe, nous devons, nous prêtres, invoquer le glorieux saint Michel, afin qu'il replonge en enfer Satan et les esprits de malice, qui sont déchaînés par le monde et s'y démènent pour la perdition des âmes ; cette prière est de nature à nous inspirer de sérieuses réflexions. La perturbation des idées, l'esprit révolutionnaire, l'effrénée licence de la presse, la turpitude du théâtre, l'impudente insanité de la mode, et surtout la ruine de la foi par l'é-

cole sans Dieu : tous ces agents de déchristianisation et de démoralisation sont créés, fomentés et mis en œuvre par Satan le grand révolutionnaire et par les esprits infernaux dont il lance partout les légions ténébreuses. Que l'action occulte du diable cesse : vous verrez comme instantanément l'homme revenir à son bon sens, se calmer ; et la parole de Dieu aura sur lui une prise qu'elle n'avait pas ; tout rentrera dans l'ordre.

« Notre lutte, disait l'Apôtre, n'est pas contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les gouverneurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice qui sont dans l'air ambiant » (Eph., VI, 12). Ainsi, c'est directement contre le diable que les Apôtres, et aussi tous les fidèles, ont à lutter. Aussi saint Paul convie-t-il tous les chrétiens à « se revêtir de l'armure de Dieu, afin de pouvoir tenir bon au jour mauvais et rester parfaits en toutes choses » ; il les exhorte en particulier à « se couvrir du bouclier de la foi *en toutes choses*, pour être à même d'éteindre tous les traits de feu du très inique, à coiffer le casque du salut, à prendre en main le glaive de l'esprit qui est la parole de Dieu. » (Id., ibid., 13, 16, 17). Il insiste enfin sur la nécessité de la prière, et d'une prière suppliante, *en tout temps* : condition indispensable, dans sa pensée, pour que « l'armure de Dieu » nous protège efficacement, et que les armes spirituelles tiennent le malin, le très inique, à distance. Remarquons l'énergie des recommandations de l'Apôtre, c'est *en toutes choses* que le bouclier de la foi nous est nécessaire pour éteindre les traits enflammés de l'ennemi, comme c'est *en tout temps* qu'il faut prier.

L'enseignement de saint Paul suffit pour démontrer la nécessité de la grâce afin de triompher des tentations et du tentateur. Le Sauveur nous a enseigné à dire : *Et ne nous induisez pas*, ou, selon la traduction usitée, *Et ne nous*

laissez pas succomber à la tentation. Celui qui ne prie pas, qui ne recourt pas à la grâce quand il est tenté, succombe.

Nous avons assisté à un exorcisme. Nous avons vu le diable, en la personne d'une pauvre fille possédée, se tordre, grincer et rugir, comme une bête enragée, sous le fouet des prières et des adjurations de l'Église. Il a poussé des hurlements comme un pourceau qu'on saigne; il a parlé; il a dit des choses effrayantes, il a lancé de sombres éclairs de vérité brutale, lui qui avouait être le grand menteur; il a plié le genou, désespérément furieux, devant Jésus-Christ.

Ah! vous qui niez le diable, ou qui cherchez à le diminuer, si vous aviez été là! Ah! pauvres âmes imprudentes, qui vous jouez avec cette bête maudite parce que vous ne priez pas, comment pourriez-vous être exemptes de blessures mortelles? Mettons-nous dans les plaies de Jésus, sous le manteau de Marie : c'est là seulement que nous échappons au diable.

X. — Pour l'observation intégrale des commandements

« Sans moi vous ne pouvez rien faire », dit Notre-Seigneur (Jean, xv, 5). Sans moi, sans le secours de ma grâce; rien pour votre délivrance du péché, rien pour l'acquisition de la vie éternelle.

« Je suis la vigne, vous êtes les rameaux : celui qui demeure en moi et moi en lui, porte beaucoup de fruit » (Id., ibid.). Rien sans lui, ni peu, ni beaucoup; avec lui, beaucoup. Remarquons cette alternative : rien ou beaucoup. Il n'y a pas place pour le peu : rien sans Notre-Seigneur, beaucoup avec lui.

Ceci résulte de la comparaison employée : *Je suis la vigne,*

vous êtes les rameaux. Le rameau qui cesse de rester attaché à la vigne ne fructifie plus, il se dessèche, on le recueille, on le jette au feu ; celui au contraire qui reste attaché à une vigne telle qu'est Jésus-Christ ne peut porter que beaucoup de fruits. Remarquez, avec saint Augustin, cette autre alternative : ou la vigne ou le feu.

Dieu lui-même, le Père céleste, dit Notre-Seigneur, enlève à un moment donné le rameau infructueux ; quant au rameau productif, il le taille pour qu'il produise davantage. Il faut donc produire : le rameau improductif est enlevé, c'est-à-dire que par une permission redoutable de Dieu il est séparé, retranché de la vigne par le péché mortel ; quant au rameau qui produit, Dieu le taille par des épreuves de tout genre, pour que sa production augmente sans cesse.

Oh ! combien cette comparaison est à méditer, pour que nous comprenions bien notre impuissance à faire, sans la grâce, sans l'adhérence à Jésus vraie vigne, aucune œuvre méritoire de la vie éternelle.

Pouvons-nous faire sans lui quelque œuvre bonne dans l'ordre naturel ? Oui, absolument parlant : car notre nature n'a pas été si complètement viciée, qu'il ne lui reste quelques forces, qu'elle ne soit capable de quelques bons mouvements ; il y a encore dans l'âme des enfants d'Adam, dit saint Augustin, certains traits reconnaissables de l'image de Dieu.

Mais saint Thomas enseigne que ce qui eût été possible à l'homme dans l'état de nature intègre, ne l'est plus dans l'état de nature tombée. Dans le premier état, il eût pu, sans le secours de la grâce, faire tout le bien proportionné à sa nature : il eût pu aimer Dieu par-dessus toutes choses d'une manière non seulement affective, mais effective, en ce sens qu'il eût rapporté à lui l'amour naturel qu'on a pour soi-même ou pour les autres créatures ; il eût pu enfin

accomplir tous les préceptes de la loi naturelle, et par suite se maintenir à l'abri du péché. Mais, aujourd'hui qu'il est tombé en Adam, il est frappé d'impuissance pour faire intégralement le bien qui est selon sa nature, pour aimer Dieu par-dessus toutes choses et d'une manière effective, pour observer tous les préceptes de la loi naturelle à sa portée, et, par une conséquence inéluctable, pour éviter longtemps le péché mortel. Il ne saurait réacquérir la puissance d'accomplir en sa totalité le bien qui résulte des prescriptions de la loi naturelle, sans le secours d'une grâce qui guérisse les facultés de son âme infirme et malade.

Telle est la doctrine très certaine de l'Ange de l'école. L'homme est radicalement impuissant à accomplir, soit dans l'état de nature intègre, soit à plus forte raison dans l'état de nature tombée, le bien *surnaturel*, le bien méritoire de la vie éternelle, sans le secours de la grâce qui infuse en lui la charité. Et, dans l'état de nature tombée, il est impuissant à faire intégralement le bien *naturel*, impuissant à éviter *tout* péché mortel, sans le secours d'une grâce guérissante (Voir *Sum. Th.*, I^{a} II^{ae}, q. 109).

En un mot, sans le secours de la grâce, pour nous, pécheurs en Adam, il n'y a pas de justice possible ; il n'y a que le péché, qui détruit le peu de bien naturel qu'à la rigueur nous pouvons faire.

L'alternative est : état de grâce ou de péché, ciel ou enfer. Pas de milieu.

L'homme, averti de son impuissance, n'a qu'une chose à faire : recourir à la grâce. Sans elle, il est perdu éternellement. La dépendance vis-à-vis de la grâce est incomparablement plus étroite pour nous pécheurs en Adam, que si nous eussions gardé la justice originelle. Et Dieu, bien certainement, n'a permis ce péché que pour faire sentir cette dépendance et glorifier sa grâce. C'est elle qui nous inspire de prier, qui nous aide à prier, afin que par elle

nous arrivions à la justice, et que nous nous maintenions dans la justice. Ainsi tout par elle, rien sans elle.

Pesons les termes qu'emploie saint Thomas, quand il nous dit que l'homme tombé peut « par la vertu de sa nature faire quelque bien particulier », tel que, ajoute-t-il, « bâtir des maisons, planter des vignes, et autres choses semblables ». Ces exemples montrent jusqu'à l'évidence que saint Thomas n'avait pas une très haute idée du pouvoir pour le bien de l'homme infirme et malade, réduit à ses seules forces naturelles. De même quand saint Augustin enseigne qu'il y a des vestiges de l'image de Dieu dans l'homme enfant d'Adam : il entend surtout par là qu'il a en lui l'instinct du bonheur, et qu'il entend la voix de la conscience.

Mais nous admettons que l'homme puisse par ses forces naturelles faire quelque bien moral, comme aimer sa famille ou sa patrie, faire l'aumône, se montrer juste dans les relations, honnête dans les transactions : ce bien, réussira-t-il à le préserver de la vaine gloire, en le rapportant à Dieu ? Là est un point très important. L'homme régénéré sent combien il est difficile de rester humble en faisant le bien : où l'homme tombé puiserait-il l'humilité ? O mon Dieu, que votre grâce nous est nécessaire pour faire le bien intégralement, et, une fois fait, pour le rapporter intégralement à vous !

XI. — Pour la persévérance finale

Nous avons montré comment l'homme ne saurait être le maître de disposer son avenir ; comment, s'il a une influence effective sur le moment prochain, il ne saurait étendre cette influence sur toute la série des moments de

son existence ici-bas ; comment il ne peut pas absolument s'assurer lui-même qu'il ne défaillira pas, être fragile et changeant. A ce point de vue, il est nécessaire qu'il prenne son point d'appui en Dieu, et non pas en lui-même. Dieu a toute puissance pour corriger son inconstance native, pour le maintenir dans la ligne droite, pour le faire heureusement arriver à sa fin que Lui-même est ; en cette persévérance, l'homme dépend de Dieu. La persévérance est un don que Dieu tient et garde dans sa main, pour nous le dispenser jour par jour, parcelle par parcelle. Et il nous est souverainement bon qu'il le conserve par devers lui : car, s'il nous était remis, comme il fut remis d'une certaine manière au libre arbitre de nos premiers parents, nous serions très exposés à le perdre, comme nos premiers parents l'ont perdu.

Notre persévérance est donc dans les mains de Dieu, non dans les nôtres ; et nous devons en implorer la grâce à tous les moments, craignant toujours notre extrême fragilité, mais confiants en Dieu qui nous a aimés et qui nous aime par Jésus-Christ.

Nous avons cité tout au long le chapitre XIII, session VI, du Concile de Trente, sur le don de la persévérance : méditons encore ce chapitre. Ne pas savoir d'une science certaine, *avec une absolue certitude*, si l'on persévérera jusqu'au bout, comme l'enseigne le Concile : quel motif de s'humilier jusqu'au fond de son néant et de son indignité ! Cette pensée serait angoissante au premier chef, si le saint Concile ne nous exhortait pas *tous* à « placer et à mettre notre très ferme espérance dans le secours de Dieu ». Entendez bien, il s'agit d'une espérance très ferme, c'est-à-dire d'une espérance qui rassure l'âme, et qui la soustrait aux trépidations douloureuses. Elle se nourrit de cette considération, que Dieu, ayant commencé l'œuvre de notre

salut, voudra la consommer, « opérant en nous le vouloir et le parfaire ». Il reste, il est vrai, une crainte, celle de manquer à la grâce : aussi faut-il entrer en continuelle vigilance et ne se relâcher jamais de la prière. Sachons, en effet, qu'un des effets de la grâce, et même le plus précieux, puisqu'il entraîne avec lui la persévérance finale, c'est d'empêcher nos défaillances. Elle nous soutient pour que nous ne tombions pas.

Par ailleurs, à moins d'une révélation spéciale, aucune âme, même la plus avancée dans les voies de Dieu, n'est absolument affranchie ici-bas de la possibilité intrinsèque d'une défaillance et d'une chute. Son état est un équilibre fait de crainte et de confiance. Si elle rejetait la crainte, elle se perdrait par présomption ; mais elle doit se cramponner pour ainsi dire à la confiance, parce que Dieu est bon et veut la sauver.

Nous parlons de l'âme la plus avancée. Lisez *le Château intérieur* de sainte Thérèse, ouvert aux âmes d'oraison mystique. A toutes les demeures de ce château, jusqu'à la plus intime, sainte Thérèse exhorte ses filles à vivre dans la crainte du péché et dans une entière défiance d'elles-mêmes, à ne se jamais laisser aller à une trompeuse sécurité. « Mener une vie pénitente, dit-elle, s'exercer continuellement à la pratique de l'oraison, être relégué bien loin du monde et l'avoir à ce qu'il semble en horreur : tout cela est bon, mais ne suffit pas pour qu'on s'autorise à mettre de côté la crainte ; il faut se rappeler et méditer continuellement ce verset : *Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur* » (3e demeure). La sainte revient, dans les demeures subséquentes, sur ce thème qu'elle estime d'une capitale importance. A la septième demeure, où l'âme a déjà comme un pied dans le ciel, la sainte déclare expressément qu'à ce degré même « la certitude absolue d'être en état de grâce n'existe pas ; que, malgré une très grande

espérance de se sauver, la crainte de se perdre subsiste. » La sainte conclut : « Quiconque parmi vous, mes filles, se croira plus en sûreté, qu'elle craigne davantage. Prions le Seigneur qu'il nous défende toujours, pour que nous ne l'offensions pas : c'est la plus grande sûreté que nous puissions avoir. » Ainsi parlent les saints en complet accord avec le Concile de Trente : c'est qu'ils envisagent la persévérance comme un pur don de Dieu.

Réglons notre état intérieur d'après ces pensées, aujourd'hui trop méconnues. Elles sont austères, nous en convenons ; elles mettent dans la vie chrétienne un grand sérieux, mais elles ne l'attristent pas, elles ne l'assombrissent pas ; elles y entretiennent la componction, et des larmes saintes, par lesquelles nous pleurons l'exil de cette terre et l'incertitude du salut, jaillit une douce assurance que Dieu ne nous abandonnera pas, qu'il nous délivrera du mal. Nous nous abandonnons pour le temps et l'éternité entre ses mains paternelles ; et nous répétons mille et mille fois : « En vous, Seigneur, j'ai espéré, je ne serai pas éternellement confondu, *In te, Domine, speravi, non confundar in aeternum.*

XII. — Le Sauveur

Jésus-Christ, Fils de Dieu, homme-Dieu, médiateur entre Dieu et les hommes, est le Sauveur. Il est le Sauveur unique ; il n'y a de salut qu'en lui seul, *non est in alio aliquo salus* (Act., IV, 12).

Nous, nous sommes les sauvés.

Il s'agit de bien saisir, en toute son étendue, cette vérité essentielle : *Il est le Sauveur, nous sommes les sauvés.* Cette vérité est trop souvent diminuée : on veut faire croire à l'homme qu'il se sauve lui-même. Non, il est sauvé purement et simplement.

Ce qu'il faut dire, c'est que le Sauveur ne nous sauve pas sans nous, si nous sommes en âge de croire, d'espérer, d'aimer. Il sauve les petits enfants sans eux ; il sauve les adultes en leur donnant de coopérer à leur salut. Mais enfin c'est lui qui les sauve, aussi gratuitement qu'il sauve les petits enfants. C'est à tous et de tous que l'Apôtre parle, quand il dit : « Vous avez été sauvés par la grâce moyennant la foi ; et cela n'est pas de vous, c'est le don de Dieu ; cela ne vient pas de nos œuvres (antérieures à la foi), pour que nul ne se glorifie. Nous sommes l'ouvrage de Dieu, étant créés dans le Christ Jésus (pour accomplir) les œuvres bonnes, que Dieu a préparées pour que nous y passions notre vie » (Eph., II, 8-11).

Ainsi, c'est bien Dieu qui sauve par sa grâce, en excitant la foi dans nos cœurs : le salut ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu ; nos œuvres antérieures n'y entrant pour rien, il n'y a pas lieu de se glorifier en quoi que ce soit : quant aux œuvres postérieures à la réception de la grâce, c'est Dieu dont nous sommes l'ouvrage, la créature en Jésus-Christ, qui les opère en nous ; c'est lui qui les a préparées, pour que nous les fassions.

La grâce prévient la volonté qu'elle excite, sans que celle-ci ait rien pu faire pour la mériter ; elle nous a créés en Jésus-Christ, et cette œuvre de création s'étend aussi aux bonnes œuvres que nous produisons, en sorte que celles-ci sont des dons de Dieu, tout en étant pour nous, qui les produisons librement, de réels mérites. En définitive, nous n'avons rien en quoi nous puissions nous glorifier. Tout vient de Dieu : en couronnant nos mérites, il couronne, dit saint Augustin, ses propres dons.

Il y a certainement un grand mystère en cette œuvre de notre salut. Dieu nous en laisse le mérite, mais il s'en réserve expressément toute la gloire. Il ne récompense nos

bonnes œuvres qu'autant que nous les rapportons à l'opération de sa grâce en nous. Elles sont nôtres, mais de manière qu'elles soient siennes et tellement siennes que toute la gloire lui en revient.

Essayons d'entrevoir quelque chose de ce mystère. La première grâce, celle qui met en branle la volonté inerte, vient de Dieu, sans rien de notre part; la dernière grâce, celle de la persévérance finale, vient également de lui, sans que nous puissions la mériter. Dieu tient donc dans sa main toute la série des grâces qui nous sauvent, puisque la première et la dernière ne peuvent être méritées. Il est vrai que nous sommes appelés à coopérer librement aux grâces intermédiaires : mais nous y coopérons sous l'impulsion de la grâce; et remarquons ce point très important : notre fidélité à y coopérer jusqu'au bout, soit qu'elles nous conservent dans la pureté, soit qu'elles aient à nous relever de nos chutes, est un don de Dieu, puisque c'est un effet de la grâce essentiellement gratuite de la persévérance finale.

Saint Bernard a parfaitement résumé l'œuvre entière de la grâce en nous, quand il a dit : « Elle excite le libre arbitre, en y semant une bonne pensée; elle le guérit, en transformant ses affections; elle le fortifie, pour l'amener à l'acte; elle le garde, en empêchant ses défaillances » (De Gr. et lib. arb., XIV, 47). Tout est là : empêcher les défaillances du libre arbitre, faire que la volonté de l'homme reste inséparablement unie à celle de Dieu. Or, c'est là la grande grâce que nous demandons à Dieu, quand nous lui disons humblement : *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal.* Ou encore, avec le prêtre, à la sainte messe : *Faites que j'obéisse toujours à vos commandements, et ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous.* Prions ainsi et nous serons fidèles jusqu'à la mort, mais par la grâce, non par nous-mêmes en dehors d'elle.

C'est ainsi que Jésus est pour nous, toujours et en tout, le Sauveur. Notre salut se fait peu à peu, et il faut que sans cesse il mette sa divine main à le parfaire. Il ne nous abandonnera pas ; mais demandons-lui de faire que nous ne l'abandonnions pas.

Oui, Jésus est le Sauveur. Plus une âme marche dans les sentiers de la vie spirituelle, plus elle reconnaît avec évidence qu'il est le Sauveur ; plus elle s'attache à lui avec l'étreinte de l'homme qui se sent perdu, si Jésus à tout instant ne le sauve pas contre ses propres défaillances ; plus elle confesse qu'elle n'attend rien de ses propres mérites, de ses bonnes œuvres mêlées de tant d'imperfections inquiétantes, mais qu'elle attend tout de la pure miséricorde du Sauveur.

« Je n'ai fait aucune œuvre qui ne me donne à craindre, disait en mourant saint Jean de la Croix » : que dirons-nous, pauvres pécheurs, quand un géant de sainteté parle ainsi?

N'ayant aucun point d'appui assuré en nous, prenons notre point d'appui en Jésus compatissant qui ne rejette pas un cœur contrit et humilié.

O Jésus, *dites à mon âme : Je suis ton salut* (Ps. XXXIV, 3). O Jésus, sauvez-moi, pour la *gloire de votre nom* (Ps. LXXVIII, 9), pour votre sang répandu. O Jésus, puissé-je dire : *Il m'a sauvé*, parce *qu'il m'a voulu* (Ps. XVII, 20), parce que mon âme lui a été précieuse. O Jésus, dites-moi : Je te sauve, *parce que je t'aime*.

Je t'ai aimé, je t'aime : le salut d'une pauvre âme est tout entier dans cette parole de Jésus.

Dom Bernard Maréchaux, O.S.B.,
Abbé de la Congrég. Olivétaine.

Les dons du Saint-Esprit auxiliaires des vertus morales

Les vertus théologales et les vertus morales surnaturelles mettent en nous la capacité de fixer en Dieu notre amour premier et les directives de notre conduite, puis d'accomplir notre sanctification par des actes qui prennent souci de plaire à Dieu et d'obéir à sa volonté bien-aimée (1).

C'est là un idéal très haut. Et il nous est difficile de l'atteindre, non point parce que la vertu « infuse » animée par la Charité ne suffirait point, par elle-même, à nous en donner les motifs et à nous en assurer l'élan réalisateur; mais parce que les événements extérieurs, les circonstances de notre vie personnelle et surtout les propres débilités de nos facultés peuvent devenir, en certains cas, pierre d'achoppement à notre bon vouloir. Le Don du Saint-Esprit vient opportunément substituer son inspiration et son énergie au mode défaillant de notre esprit, de notre volonté et de notre sensibilité quand l'action sanctifiée qui devrait en sortir risquerait de n'être pas au niveau de l'intention fervente de notre Charité.

Déjà, pour les mêmes raisons, c'est-à-dire par mode

(1) Voir mes précédents articles : *La Charité et les vertus morales surnaturelles*, sept. 1926, p. 491 et suiv.; *La Charité mère de toutes les vertus*, décembre 1926, p. 273 et suiv.

de suppléance et de secours, le Saint-Esprit nous accorde les Dons d'Intelligence, de Sagesse et de Science. Rappelons brièvement leur économie dans la contemplation, afin de bien comprendre, parallèlement, la convenance des Dons appropriés à l'action morale et que nous détaillerons tout à l'heure.

Les Dons d'Intelligence, de Sagesse et de Science sont auxiliaires de la vertu de Foi.

Notre Charité nous rend avides de connaître Dieu. Mais cette insistante curiosité ne fait pas tomber le voile qui nous empêche de le saisir immédiatement. Les vérités de la Foi, telles que nous les expriment l'Église, les saintes Écritures, la tradition des Pères et des Docteurs, sont les intermédiaires obligés de la connaissance de Dieu. Et les assertions qui nous en viennent sont impuissantes à traduire un Infini dont la vie est transcendante et les perfections ineffables. Au surplus, notre intelligence, loin de pénétrer d'emblée le sens adéquat des affirmations de la Foi, s'y bute parfois dans l'incompréhension. Pour penser à Dieu et essayer de nous représenter ce qu'il est en lui-même, nous devons, avec effort, transposer en lui les perfections des réalités créées, et cela, à travers des comparaisons que notre esprit est susceptible d'obscurcir, tant sa pente native le fait continuellement glisser vers ses objets familiers : les réalités matérielles, temporelles et humaines.

Mais, voici le prodige de la condescendance divine : le Saint-Esprit, qui déjà entretient en nous la Charité et attise ses désirs, supplée à cette imperfection de notre connaissance. Nous goûtons la douceur d'aimer Dieu, et nous appelons à grands cris de le connaître mieux : le Saint-Esprit répond à cet appel qu'il suscite lui-même; il élève notre intelligence à des discernements et à des jugement nouveaux. Par cette suppléance, nous est assuré

quelque chose de l'aisance familière avec laquelle les amis se connaissent, se devinent et se rencontrent dans leurs pensées et leurs sentiments. Les Dons d'Intelligence, de Science et de Sagesse viennent illustrer notre Foi et satisfaire la curiosité éveillée par notre Charité; ils familiarisent notre esprit avec le divin, aiguisent sa perspicacité et l'éclairent opportunément sur tout ce qui se rapporte à Dieu.

L'enseignement de la Foi est pour nous le seul moyen de connaître Dieu en lui-même. Mais les formules et les leçons de la Foi sont loin d'être toujours parfaitement saisissables par notre esprit. Or, le Don d'Intelligence nous préserve des erreurs, des interprétations imaginatives, des incertitudes et des troubles qui peuvent assaillir notre raison devant l'abîme du mystère et le vertige de l'infini.

Le monde ambiant avec ses matérialités, les événements de notre vie avec leur imprévu déconcertant pourraient constituer des écrans qui nous cacheraient Dieu et nous détourneraient de sa pensée. Or, le Don de Science nous restitue la vue réelle des choses et des événements en Dieu, dont la toute-puissance et la Providence apparaissent en explication sous-jacente de tout ce qui nous arrive et de tout ce qui nous entoure.

Le Don de Sagesse achève de nous certifier que Dieu est la vérité éclairant toute autre vérité, la Bonté à laquelle est suspendue toute bonté, l'Amabilité infinie à laquelle notre cœur doit s'attacher sans retour. Ce que notre Charité réclame de comprendre est enfin compris : partout notre cœur rejoint son Dieu, parce que notre intelligence, surélevée par le Don de Sagesse, le retrouve en justification dernière de tout.

Une telle prévenance de la part de Dieu, portant secours à nos faiblesses dans notre effort pour approcher et con-

naître quelque chose de son infini, ne s'étendra-t-elle pas à notre effort de le servir dans la fidélité et d'obéir à sa Loi?

Les Dons intellectuels nous familiarisent avec la connaissance des réalités divines; pourquoi d'autres Dons ne nous familiariseraient-ils pas avec le service de Dieu?

Quand nous aimons, notre affection s'effraie à la pensée de pouvoir nous tromper sur nos amis et sur leurs pensées intimes; comment ne serait-elle pas en alarme en songeant qu'elle peut errer sur les actions qui leur plaisent, sur le mode de dévouement qu'ils attendent de nous? Nous nous voulons à l'aise avec eux, ne pas prendre le change à leur propos, ne rien compromettre de ce qui leur est agréable. Et si le cas se présente où nous hésitons sur leurs intentions ou sur le genre de service qu'ils espèrent, — tout de suite, ils devinent notre anxiété et ne tardent pas à nous éclairer sur ce qu'ils pensent et sur ce qui leur convient.

Semblablement, le Saint-Esprit met à l'aise notre amitié avec Dieu. Il rassure nos faiblesses dans la pratique vertueuse, répondant ainsi au désir de notre Charité de toujours satisfaire, par nos attitudes et notre conduite, les volontés de l'Ami divin.

Quatre Dons viennent de la sorte aider nos vertus morales : les Dons de Conseil, de Piété, de Crainte et de Force.

1. *Le Don de Conseil*

Le Don de Conseil vient au secours de la vertu surnaturelle de Prudence.

Même dirigées par les ferveurs et les intuitions de la Charité, même assurées en leur rectitude par l'attrait de toutes les vertus, nos prudences humaines restent parfois tremblantes et hésitantes. Nos actions prennent aux cir-

constances qui les accompagnent des aspects imprévus et déconcertants qui mettent en défaut nos inquisitions les plus minutieuses et nos conseils les plus avisés. Nos règles morales et nos lois générales ne nous apparaissent pas toujours, dans une claire vue d'esprit, rejoindre leur application, et il nous est souvent difficile de connaître notre devoir. Certaines obscurités se lèvent en face de nos meilleures intentions et nous font hésiter : telle action qui nous appelle est-elle voulue et agréée de Dieu, ordonnée par sa Loi ou défendue par elle? Notre Charité exige une solution qui parfois échappe aux perspicacités les plus attentives de notre raison.

Dans l'ordre humain et en pareille occurrence, nous demandons conseil à de plus intelligents et de plus adroits que nous. Dans l'ordre surnaturel et vis-à-vis d'une conduite toute individuelle qui intéresse notre salut personnel, ces bons conseillers n'abondent pas. Même si la Providence nous ménage la paternité dévouée de leur vigilance, il arrive que leurs avis ne peuvent pas toujours être immédiatement sollicités. Or, l'action nous presse : il faut agir, fournir une réponse, accomplir une démarche, repousser ou agréer telle ou telle suggestion, discerner, sans ajournement possible, ce qui est en accord ou en désaccord avec la Loi de Dieu, ce qui est conforme ou non à sa volonté. Comment la bonté divine ne viendrait-elle pas au-devant de cet amour pour prêter secours à sa faiblesse? (1) Avec la Prudence « infuse », Dieu nous

(1) « Prudentia vel eubulia, sive sit acquisita sive infusa, dirigit hominem, in inquisitione consilii, secundum ea quae ratio comprehendere potest : unde homo per prudentiam vel eubuliam fit bene consilians vel sibi vel alii. Sed quia humana ratio non potest comprehendere singularia et contingentia quae occurrere possunt, fit quod cogitationes mortalium sunt timida, et incertae providentiae nostrae, ut dicitur Sap. IX. Et ideo indiget homo in inquisitione consilii dirigi a Deo, qui omnia comprehendit. Quod fit per donum consilii, per

octroie le Don de Conseil. Il devient lui-même notre conseiller. La Sagesse éternelle se fait notre sagesse et la règle suprême de toute rectitude. L'Intelligence suprême, qui comprend et scrute toutes choses en ses profondeurs, prête à notre intelligence, par la mystérieuse motion de l'Esprit-Saint, une perspicacité suraiguë dans les voies qui nous mènent à Dieu (1).

De cette motion, nous ne ressentons pas la touche mais seulement les effets : nos incertitudes tombent, les voiles obscurs se déchirent, l'anxiété du doute se change en la paix de la certitude; une illumination se produit qui éclaire opportunément la décision à prendre. Le jugement de notre conscience se rassure dans une intelligence nette de ses motifs et dans la conviction de sa propre évidence (2).

2. *Le Don de Piété*

Le Don de Piété se rattache à la vertu de justice.

La justice est la vertu qui règle nos actions extérieures, c'est-à-dire tout ce qui est en dehors de la modération de nos passions. Cette vertu préside à nos rapports avec autrui, qu'il s'agisse de nos semblables, de ceux qui dépendent de nous ou dont nous dépendons par les liens du sang, de l'affection ou des obligations sociales, qu'il s'agisse de Dieu lui-même. Car, avant d'aimer Dieu dans la Charité, nous avons envers lui des devoirs de justice.

quod homo dirigitur quasi consilio a Deo accepto. Sicut etiam in rebus humanis qui sibi ipsis non sufficiunt in inquisitione consilii a sapientioribus consilium requirunt » (II^a II^{ae}, q. 3, a. 1, ad 1).

(1) « Ratio aeterna est suprema regula omnis humanae rectitudinis. Et ideo prudentia, quae importat rectitudinem rationis, maxime perficitur et juvatur secundum quod regulatur et movetur a Spiritu Sancto; quod pertinet ad donum consilii » (Ibid., a. 2).

(2) « Mens viatorum a Deo in agendis per hoc quod sedatur anxietas dubitationis in eis praecedens » (Ibid., a. 3).

« A chacun son dû », proclame la justice. Dieu a son dû vis-à-vis de nous, et la vertu de religion est précisément l'accomplissement de ce dû à l'égard de Dieu.

Dieu est principe de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous possédons. Il est notre Maître, notre Souverain Seigneur. Il a sur nous droit d'entière possession, puisque nous lui devons tout. Dans l'ordre surnaturel, la justice nous astreint à reconnaître qu'il a également droit de possession et d'empire absolu : il est l'auteur de la réparation qui nous arrache à la mort éternelle, de la grâce qui nous met en amitié avec lui et nous garantit l'entrée dans son céleste héritage. La justice nous crie donc de toutes parts : gratitude, obéissance, culte d'hommage et adoration envers la Toute-Puissance et la Majesté de Dieu.

Mais, le sentiment de cette entière soumission à l'endroit de Dieu va s'ennoblir de délicatesse, si, à la conscience de cette sujétion, s'ajoute la conscience de la dépendance filiale. Dieu s'est constitué notre père. Et il veut que nous l'honorions comme un père plus encore que comme un Maître et voir en nous des fils et non pas des serviteurs. Au reste, notre Charité éprouve elle-même le besoin de faire prendre le pas à l'amour filial sur le devoir strict de la justice : nuance sensible et singulièrement différenciée au regard du cœur; car, pour un fils, se montrer seulement soumis à son père et reconnaissant de ses bienfaits, n'est pas la même chose que d'imprégner d'amour filial cette soumission et cette reconnaissance.

Le Don de Piété entretient en nous ce délicat et audacieux sentiment. Il nous fait prendre dans nos rapports avec Dieu l'attitude de fils aimants, tout joyeux d'offrir à leur Père leurs hommages et leurs adorations (1).

(1) « Movet nos Spiritus Sanctus ad hoc quod affectum quemdam

Insistons sur cet aspect de culte filial, expressif d'une fervente Charité.

Déjà la vertu de religion — et nous parlons ici de la vertu « infuse » — est, à l'adresse de Dieu, un culte qui a pour motifs l'évidente dépendance où nous sommes vis-à-vis de lui et la gratitude que nous lui devons pour les biens naturels et surnaturels dont il nous comble. Ici, c'est la justice qui proclame notre dette de reconnaissance et stimule notre hommage.

Mais Dieu tient plus à notre amour qu'à notre sujétion. Le Père céleste attend de nous que, sans oublier les dons de sa puissance, nous songions d'abord à l'infinie bonté de son cœur.

Certes, un père ne s'étonne pas de voir la reconnaissance et le respect que son fils lui témoigne; mais il veut davantage, son amour paternel réclame que son enfant en arrive, au-delà même de la reconnaissance et du respect, à la confiance abandonnée et à l'acclamation intime de l'amour. Dieu devenant notre ami tout en restant notre Père, par conséquent Dieu aimé et honoré pour lui-même, pour sa plénitude d'amabilité, sans rien perdre pourtant, à nos yeux, de la souveraineté et de l'honneur du rang suprême : tel est le sentiment le plus achevé qui puisse commander nos relations avec Dieu. Pour que nous en vivions et que notre conduite s'en imprègne, il faut que le Don de Piété nous y excite. Car comment oserions-nous prétendre à une telle intimité si l'Esprit-Saint ne nous y encourageait lui-même? (1)

filialem habeamus ad Deum, secundum illud Rom. VIII, 15 : « Accepistis spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus : Abba, Pater. » Et quia ad pietatem proprie pertinet officium et cultum patri exhibere, consequens est quod pietas, secundum quam cultum et officium exhibemus Deo ut patri per instinctum Spiritus Sancti sit Spiritus Sancti donum » (II^{a} II^{ae}, q. 121, a. 1)

(1) « Quamvis pietas virtus quae latria dicitur ipsi Deo exhibeatur,

2. *Le Don de Crainte*

Ce culte d'amour filial pour Dieu notre Père accentuera, par voie de conséquence, la crainte de l'offenser, de perdre son amitié (1). Comment l'amour accepterait-il d'aimer et en même temps d'offenser? La crainte d'offenser n'est-elle pas le signe manifeste de l'amour? Et plus l'amour sera fervent, plus s'accentuera la délicatesse de cette crainte.

On comprend que la crainte filiale de Dieu, par laquelle, tout en l'aimant et parce que nous l'aimons, nous devenons scrupuleux de l'offenser tant soit peu, ne s'oppose pas à la confiance de notre affection. C'est même là un encouragement discret au ferme espoir de ne jamais être séparé de Dieu. Si nous craignons de l'offenser, nous serons d'autant plus attentifs à ne pas l'offenser de fait, et notre espérance d'être uni à Lui pour toujours ne pourra qu'affermir sa certitude. Et c'est pourquoi la crainte filiale contribue à assurer la fermeté de notre espérance surnaturelle (2).

C'est donc la crainte filiale qui est Don du Saint-Esprit. Elle suppose un certain affinement de notre Charité, dans une élévation d'âme peu commune.

Ce qui est plus commun et plus immédiatement spon-

in hoc tamen accipit aliquid humanum pro mensura, scilicet beneficium a Deo acceptum ratione cujus est debitor ei; sed pietas quae est donum accipit in hoc aliquid divinum pro mensura, ut scilicet Deo honorem impendat, non quia sit ei debitus, sed quia Deus honore dignus est, per quem modum etiam ipse Deus sibi honori est » (III Sent., Dist. 34, q. 3, art. 2; q. 1, ad 1.)

(1) « Timor filialis respicit Deum... sicut terminum a quo refugit separari per culpam » (II^a II^{ae}, q. 19, a, 5, ad 2).

(2) « Timor filialis non contrariatur virtuti spei. Non enim per timorem filialem timemus ne nobis deficiat quod speramus obtinere per auxilium divinum : sed timemus ab hoc auxilio nos subtrahere. Et ideo timor filialis et spes sibi invicem cohaerent et se invicem perficiunt » (Ibid., a. 9, ad 1).

tané quand nous parlons de craindre Dieu, c'est la peur de sa justice ou crainte servile. Le pécheur qui n'a pas la Charité, sait, par les croyances de sa Foi, que l'endurcissement dans le péché force la justice de Dieu à sévir. Cette crainte servile est bienfaisante si elle éveille le remords et oriente l'âme pécheresse à la conversion. Elle est une grâce de Dieu; mais non pas un Don du Saint-Esprit; car les Dons de l'Esprit ne sont en nous qu'avec la Charité et pour le service même de la Charité.

Est-ce à dire que la crainte servile soit incompatible avec la crainte filiale? En d'autres termes : la peur de la punition exclura-t-elle la peur d'offenser Dieu et de blesser son cœur paternel? Non pas. Aimer Dieu par-dessus tout, l'aimer au point de redouter, comme le plus grand des malheurs, la perte de son amitié, n'exclut pas l'attention légitime que l'on peut légitimement porter, en toute situation, sur le malheur du châtiment de Dieu. Aimer Dieu n'empêche pas de prêter intérêt à ce qui nous touche, pourvu que toujours passe en premier l'intérêt de Dieu (1).

Les débutants dans la vie spirituelle et qui se sentent encore proches des tentations auxquelles ils ont bien des fois succombé, peuvent s'encourager à la persévérance dans la vertu en songeant aux rigueurs dont la justice de Dieu punirait éventuellement de nouveaux péchés. Mais à mesure que s'affermit dans une âme la Charité, la crainte filiale d'offenser Dieu prend de plus en plus d'importance dans la conscience. Par les touches successives de l'Esprit-Saint, s'accentue cette exquise pureté de l'amour qui ne supporte point l'idée d'offenser le divin Ami par la moindre faute.

(1) « Substantia timoris servilis cum caritate manere potest, sicut amor sui manere potest cum caritate » (Ibid., a. 6).

Le don de Crainte s'accorde, disions-nous plus haut, avec l'espérance surnaturelle. Au surplus, il vient en aide à la vertu de tempérance.

La Crainte de Dieu devra surtout s'exercer dans les circonstances où nous aurions plus facile de l'offenser, parce que les attraits du péché y sont plus entraînants et par conséquent plus menaçants pour notre faiblesse native.

Or, précisément, c'est du côté de la sensibilité — objet de la vertu de tempérance — que nous viennent les offensives pécheresses les plus hardies. « L'esprit est prompt, et la chair est faible. » Ici, tous les motifs pris au devoir moral et à l'amour de Dieu doivent au plus vite se coaliser pour parer à la défaillance de nos forces; et le renfort de la crainte de Dieu n'est point de trop pour lutter vaillamment et remporter la victoire (1).

4. *Le Don de Force.*

Le Don de Force vient en suppléance de la vertu « infuse » de force.

La force est cette fermeté qui donne à l'âme de ne pas céder devant les obstacles au bien, de lutter pour la vertu, de soutenir le choc des maux affligeants, de se tenir inébranlable dans les obligations du devoir, même si, pour cela, il faut affronter la mort.

Cette fermeté ne nous est possible que si, pour servir cette intention vertueuse, nous sommes en possession d'énergies suffisantes et ne permettant aucun échec. Des actes vraiment forts et réellement posés et exécutés sont à ce prix. Et, pour être un fort, au sens absolu, il faut être à même de braver tout péril au point de ne jamais fléchir, il faut avoir le courage de persévérer dans la vertu jusqu'au bout de la vie.

(1) Qu. Disp. De Caritate, q. 1, a. 2, ad 17.

Or, de ce « jusqu'au bout », de cette victoire persistante, l'homme, même avec la Charité et la vertu « infuse » de Force, est difficilement capable. Malgré sa bonne volonté, les ressources d'énergie dont il dispose sont limitées. En certaines circonstances, les difficultés surgissant à la fois de toutes parts, et les obstacles se dressant sans répit, il arrive que les forces humaines ont donné ce qu'elles peuvent sans possibilité d'aller au delà.

Mais, Dieu va-t-il permettre que l'âme fidèle défaille à la tâche vertueuse quand le courage humain aura déjà donné toute sa mesure? Non pas. Et c'est ici que le Saint-Esprit vient à point substituer sa force divine à la force humaine, redresser notre effort, mettre en nous la sécurité et la confiance de triompher de tout obstacle et, sans fléchir, de persévérer dans le bien (1).

Dira-t-on que la vertu « infuse » de force se suffit à elle-même, puisque sa bravoure doit aller jusqu'à affronter les périls de mort plutôt que de manquer au devoir? N'est-ce pas être en capacité de triompher de tout, quand on triomphe de la mort elle-même?

Sans doute, faut-il répondre, la vertu de force, lorsqu'elle est en nous à l'état parfait, ambitionne de ne jamais céder au mal, même sous la menace de perdre la vie. Mais, cette intention étant assurée, il est au surplus nécessaire que l'énergie à fournir n'excède pas la limite

(1) « A Spiritu Sancto movetur animus hominis ad hoc quod perveniat ad finem cujuslibet operis inchoati, et evadat quaecunque pericula imminentia. Quod quidem excedit naturam humanam : quandoque enim non subest potestati hominis ut consequatur finem operis sui, vel evadat mala seu pericula, cum quandoque opprimatur ab eis in mortem. Sed hoc operatur Spiritus Sanctus in homine, dum perducit eum ad vitam aeternam, quae est finis omnium bonorum operum et evasio omnium periculorum. Et hujus rei infundit quamdam fiduciam menti Spiritus Sanctus contrarium timorem excludens. Et secundum hoc fortitudo donum Spiritus Sancti ponitur » (II^a II^{ae}, q. 139, a. 1).

de l'énergie possible à l'homme et qu'en une si pénible extrémité l'âme reste ferme et sûre de sa victoire. Opportunément, le Don du Saint-Esprit vient corroborer la vertu « infuse » même à l'endroit de son acte le plus haut et le plus expressif : affronter la mort.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement dans ce cas du péril de mort ni même uniquement à l'occasion d'actes héroïques exceptionnels que le Don de Force a sa raison d'être. L'héroïsme obligé de nos vertus quotidiennes suffit à motiver cette intervention du Saint-Esprit, chaque fois que, pour des causes extérieures ou personnelles, notre énergie du devoir et du service de Dieu risque d'atteindre ses limites, chaque fois que l'inquiétude nous prend de n'être point à hauteur de nos tâches. Alors, notre Charité appelle instinctivement le divin secours. A notre désir, l'Esprit-Saint répond en nous prêtant l'appui de la force divine.

Le Saulchoir.

H.-D. Noble, O.P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Saint François de Sales contemplatif dès sa jeunesse

Dans son traité sur les *États d'oraison* (l. IX), Bossuet a dit que saint François de Sales ne connaissait que par ouï-dire l'oraison de quiétude. Il le conclut uniquement de ce que le saint évêque écrivant à la baronne de Chantal, qui, à cette époque, faisait volontiers des visites aux carmélites de Dijon, l'encourageait à consulter la Mère prieure et à recevoir d'elle des conseils sur l'oraison. « Je vous prie d'apprendre le plus que vous pourrez les conseils de tout cela », écrivait-il.

D'autres écrivains de nos jours ont répété cette assertion de Bossuet; ils ont cru que c'était sainte Jeanne de Chantal qui avait révélé à saint François de Sales l'état mystique, auquel lui-même aurait été jusque-là pleinement étranger.

J'ai toujours été fort surpris qu'on tirât de ce conseil si sage et si simple une telle conclusion; il me semble, et je crois utile de le montrer, que le contraire est absolument certain, que les grâces mystiques furent accordées au saint Docteur de très bonne heure, et qu'il était très avancé dans ces voies quand il écrivait, en mars 1610, les lignes citées plus haut. On sait que parmi les serviteurs de Dieu

dont l'Église a reconnu l'héroïsme et qu'elle propose à ses enfants comme protecteurs et comme modèles, il en est qui ne sont arrivés que tardivement à la sainteté, parfois après une vie de dissipation et de péchés ; d'autres dès leur tendre enfance ont été prévenus des grâces les plus précieuses et se sont distingués, dès leurs jeuues années, par la pratique des plus hautes vertus. Saint François de Sales fut de ces derniers.

Rappelons ici que les grâces mystiques ne sont autre chose que des grâces de lumières dues aux dons du Saint-Esprit, qui donnent de Dieu une très haute idée, et des grâces d'amour, l'âme recevant directement du Saint-Esprit, sans avoir besoin de s'exciter, un amour pur et très précieux, qui la tient unie à son Dieu.

Déjà dans son enfance, saint François de Sales avait reçu des lumières de foi et un amour de Dieu qu'on ne trouve pas chez les enfants. « J'ai souvent observé, disait sa pieuse mère à sainte Jeanne de Chantal, qu'étant encore aux petites manchettes, il était prévenu des bénédictions du ciel et ne respirait que l'amour de Dieu... Jamais je n'ai remarqué en lui aucun défaut et je l'ai toujours considéré comme un saint, dont je m'estimais indigne d'être la mère. » « A quatre ans, raconte M. de Maupas, il demeurait à genoux comme un petit ange pendant les messes et les divins offices, les mains jointes, les yeux collés sans interruption sur le sanctuaire avec un recueillement d'esprit sans pareil et une dévotion admirable. » Dans les années suivantes, François encore enfant « était déjà comme l'apôtre et le directeur de sa vertueuse mère », dit un autre de ses historiens (Hamon, I, p. 20) : il la consolait quand il la voyait affligée ; il l'encourageait à se confier en Dieu. A l'âge de six ans, il mit le plus grand soin à se préparer au sacrement de confirmation : prières, lectures, visites des églises, furent les exercices qu'il se

prescrivit à cette fin, sans qu'on ait besoin de lui suggérer tous ces moyens. Il n'avait pas quatorze ans quand, un de ses cousins ayant été condamné au fouet, il demanda et obtint, à sa grande joie, de subir le châtiment à la place du coupable. Tous les témoignages s'accordent à dire que, déjà à cette époque, ses vertus et sa piété frappaient tous ceux qui le voyaient : s'il n'était pas encore dans l'état mystique, ce qui, cependant, paraît très probable, il était du moins tout disposé à en recevoir les grâces.

En 1582, à l'âge de quinze ans, il vint à Paris, où il resta six années. Là sa piété se développa grandement. Chaque jour, disent ses historiens, il passait en oraison, non seulement une heure, comme il se l'était prescrit, mais le plus de temps qu'il lui était possible; il aurait voulu rester des journées entières au pied des autels (Hamon, p. 61). « Il agissait toujours avec ardeur dans tous ses exercices, écrit M. de Maupas, surtout en l'oraison, en laquelle il recevait des lumières, des goûts intérieurs et des douceurs si ordinaires qu'il prit l'habitude de la faire sinon actuelle, au moins très fréquente et quasi continuelle, renouvelant à toute heure ses élans de cœur et d'esprit vers son Dieu, dont il ne perdait presque plus la vue, et n'avait de consolation que de traiter avec lui... Il communiait toutes les semaines... avec des sentiments et des ardeurs si remarquables qu'on le voyait tout abîmé dans la jouissance de son Souverain Bien » (*Vie*, p. 20, 23).

Il avait donc bien dépassé la voie illuminative, où les âmes, surtout au début, goûtent, il est vrai, des douceurs, par exemple dans les exercices du culte, les cérémonies, dans les communions, oraisons; mais douceurs qui cessent quand cesse la cause qui les a produites ou quand ont pris fin les considérations qui ont ému le cœur. Seu-

les les âmes unies à Dieu par l'amour passif éprouvent ce continuel besoin du Bien-Aimé.

On connaît la grande épreuve qu'il subit alors : il avait dix-sept ou dix-huit ans. Dieu ne permet des épreuves aussi terribles que lorsqu'il a versé dans l'âme un amour assez fort pour les supporter, et la confiance très ferme qui subsiste alors au milieu des sentiments contraires montre que Dieu ne cesse pas d'agir dans ces âmes fidèles et de les soutenir contre l'ennemi (1). N'eussions-nous pas d'autre preuve, nous devrions conclure que le jeune étudiant de Paris était déjà fort avancé dans les voies mystiques, et qu'il subit alors la purification passive qui rend plus parfaite l'union avec Dieu. Il se trouva privé des douceurs de l'amour divin et terrifié par la pensée des jugements de Dieu; il se dit alors qu'il voulait du moins louer son Dieu ici-bas et le servir aussi parfaitement que possible, s'il devait ne pas l'aimer ni le louer pendant l'éternité. « Si je devais être condamné à l'enfer, écrivait-il alors,... je courberais la tête avec autant de douleur que de soumission, et je réitérerais cet acte d'abandon jusqu'à ce que Dieu, touché de ma soumission, change mon sort et sa sentence. » « On ne saurait dire tous les trésors de grâces et de lumière que le saint jeune homme recueillit de cette tentation », dit M. Hamon (t. I, p. 61). Il était déjà très éclairé et lié par l'amour à son Dieu; il ne pouvait que l'être plus encore après cette épreuve, où il fit tant d'actes héroïques de foi, d'espérance et d'amour.

Il résida à Padoue depuis l'âge de vingt et un ans jusqu'à celui de vingt-quatre, 1588-1591. Là encore il reçut

(1) Les tentations de désespoir qui assaillent parfois des âmes peu avancées ne ressemblent pas à celles que subissent les âmes généreuses : chez les imparfaits elles sont occasionnées par des chutes regrettables, par un attachement à la passion, par une mollesse qui fuit le combat et par une défaillance des vertus théologales.

des grâces très précieuses : « A quel dessein, disait-il, Dieu m'envoie-t-il ses inspirations continuelles, si ce n'est pour m'inviter à les suivre? » (*Vie* par M. Maupas, p. 31.) Quand il entra dans la congrégation de la sainte Vierge, il prit entre autres résolutions les suivantes : « Comme le corps a besoin de prendre du sommeil pour délasser et soulager ses membres fatigués, de même il est nécessaire que l'âme ait quelque temps pour *se reposer et s'endormir* entre les chastes bras de son céleste Époux, pour réparer par ce moyen les forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, qui sont en quelque sorte recrues et fatiguées. C'est pourquoi je consacrerai tous les jours un certain temps à ce sacré sommeil, afin que mon âme, à l'imitation du bien-aimé disciple, dorme en toute assurance sur l'aimable sein et dans le cœur même, si rempli d'amour et si digne d'être aimé, du Sauveur, dont l'amour infini est l'objet de tous les amours. Que si, comme il arrive souvent, je ne puis trouver dans la journée une heure commode pour ce repos spirituel, je déroberai du moins une partie du repos corporel, pour l'employer à un sommeil si vigilant..... Ayant pris le temps commode pour ce sacré repos, je tâcherai, avant toute autre chose, de rappeler à ma mémoire tous les bons mouvements, les désirs, affections, les résolutions, les entreprises, les sentiments et les douceurs que la divine Majesté m'a inspirés et m'a fait expérimenter autrefois dans la considération des saints mystères, de la beauté de la vertu, de la noblesse du service de Dieu et d'une infinité de bienfaits que j'ai reçus de sa libéralité. » Certes ce n'est pas la méditation méthodique, c'est bien l'oraison de repos, de quiétude, que décrit ici le saint étudiant (1).

(1) Certains auteurs ont des grâces mystiques cette idée très fausse qu'elles envahissent toujours l'âme impétueusement, ils croient qu'une oraison n'est mystique que quand elle se passe de toute pré-

Dans la retraite qu'il fit pour se préparer à dire sa première messe (du 19 au 21 décembre 1593), saint François de Sales, il le dit lui-même plus tard à sainte Jeanne de Chantal, reçut tant de lumières et de bons mouvements qu'il ne les avait jamais oubliés, et ce fut ce qui l'engagea à prescrire aux religieuses de la Visitation trois jours de retraite avant les grandes fêtes (*Année Sainte*, t. XII, p. 372).

A sa première messe (21 décembre 1593) il parut comme un ange. Plus tard il fit à sainte Jeanne de Chantal cette confidence que Dieu alors prit possession de son âme d'une manière inexplicable, lui imprimant des intentions et des attentions dont il se servit pendant toute sa vie (*Ibid.*, p. 419).

Pendant sa mission du Chablais (1594-1598) on peut dire que toute sa conduite fut celle d'un serviteur de Dieu constamment éclairé, guidé, soutenu par le Saint-Esprit. Pour se préparer à cette mission, il s'enferma dans une chambre du château de Sales, et là se livra à des jeûnes, des veilles, des mortifications et des prières continuelles; le dernier jour de cette retraite, 13 septembre 1594, il passa en oraison une partie de la nuit. Il consacra encore une partie de la nuit à l'oraison, le 17 juillet 1595, pour se préparer à prêcher le lendemain sur le martyre de sainte Symphorose. Le 25 mai 1595, jour de la Fête-Dieu,

paration, et parce que saint François de Sales écrivait à la baronne de Chantal qu'il lui semblait « un peu dur » que l'on voulût toujours supprimer la préparation, ils en ont conclu que le saint voulait retenir sa fille spirituelle dans la pratique de la méditation. Ces auteurs croiront aussi que l'oraison dont parle ici le saint Docteur était une méditation. C'est là une grosse erreur, car même les âmes qui sont avancées dans l'état mystique doivent se mettre en garde contre les distractions, s'enfoncer dans un complet recueillement au début de leurs oraisons et par conséquent ne pas négliger la préparation. (Cf. *Degrés de la Vie spirituelle*, t. II, n° 158.)

il se trouvait à Annecy. « Descendu à l'église dès avant le lever de l'aurore, il était abîmé dans une profonde méditation devant le Saint-Sacrement, lorsque son âme fut inondée d'une si grande abondance de grâces que la force de l'amour le fit défaillir et tomber par terre. Retenez, Seigneur, s'écria-t-il, retenez les flots de votre grâce; éloignez-vous de moi, parce que je ne puis supporter le torrent de vos consolations » (Hamon, t. I, p. 198). Lui-même écrivit le récit de cette faveur, mais ceux qui ce jour-là assistèrent à son sermon ont rapporté qu'il avait le visage tout lumineux. Ce fut lui aussi qui fit connaître dans la suite à la Mère de Chantal qu'il avait reçu de saint Antoine de Padoue, durant sa mission du Chablais, beaucoup de secours miraculeux : une fois entre autres, faisant l'oraison dans l'église des Cordeliers d'Évian, ce saint lui avait été représenté intellectuellement et lui avait dit : « Tu désireras comme moi le martyre et tu ne l'obtiendras pas; il faut que tu sois l'instrument de ton propre martyre » (*Année Sainte*, t. VI, p. 93).

Il était encore appliqué à sa mission du Chablais, quand un jour, un 19 avril, étant en oraison, il sentit s'accroître en lui l'amour de Dieu à un si haut degré qu'il se leva subitement et écrivit sur un billet ces mots :

> **Est-ce l'amour ou la fureur,**
> **Qui me presse, ô Dieu de mon cœur?**
> **Oui, mon Dieu, ce sont tous les deux,**
> **Car je brûle quand je vous veux.**

Comme tous ceux qui sont favorisés de hautes lumières sur Dieu, il était aussi vivement éclairé sur son néant et sa misère de créature humaine. Pendant son voyage à Rome en 1599, le 13 mars, il fut rencontré aux catacombes par M. de Chissé; il était tout en pleurs. Il dit à M. de Chissé : « Hélas! êtes-vous surpris que je verse

quelques larmes sur mon indignité, quand je prie sur le tombeau de ceux qui ont été si heureux que de répandre leur sang pour la foi ? Oh ! que le martyre est bien à désirer ! Mais il faut que je m'humilie, car je ne mérite pas, pécheur que je suis, les grâces des saints et des favoris de Dieu » (*Année Sainte*, t. III, p. 310).

Quelques jours après, le 25 mars, il reçut une faveur dont on trouva le récit écrit de sa main : « Ayant reçu la sainte Eucharistie des mains du Souverain Pontife, le jour de l'Annonciation, mon âme fut fort consolée intérieurement, et Dieu me fit la grâce de me donner de grandes lumières sur le mystère de l'Incarnation, me faisant connaître d'une manière inexplicable comment le Verbe prit un corps, par la puissance du Père et l'opération du Saint-Esprit, dans le très chaste sein de Marie, le voulant bien lui-même, pour habiter parmi nous dès qu'il serait homme. Cet Homme-Dieu m'a aussi donné une connaissance élevée et savoureuse sur sa transsubstantiation, sur son entrée en mon âme et sur le ministère des pasteurs de l'Église. »

Le jour ou il fut sacré évêque, le 8 décembre 1602, il eut une vue intellectuelle de la sainte Trinité et des opérations divines qu'elle faisait en son âme, il voyait en même temps la sainte Vierge le couvrant de sa protection et les apôtres saint Pierre et saint Paul à ses côtés. Il dit plus tard confidentiellement à sainte Jeanne de Chantal « que, depuis cette grâce, son âme était demeurée si hors d'elle-même et ravie en Dieu, qu'il était nécessaire que Notre-Seigneur agît en lui-même, tant il était hors de soi-même et ignorait sa propre action, et que dans cet état il ne pouvait faire autre chose que de s'abandonner à la grâce et de se tenir humble devant Dieu » (*Année Sainte*, t. XII, p. 290).

Il semble bien qu'il eut quelque faveur extatique le 15

avril 1604, quand il servait la première messe de Mgr André Frémiot. Depuis le *Sanctus* jusqu'à la Communion, on vit un rayon de gloire autour de sa tête (*Ibid.*, IV, p. 354).

Le soir du 23 août 1606, le saint évêque disait son chapelet en se promenant dans sa chambre. Il méditait profondément les saints mystères. Deux colonnes lumineuses se placèrent à ses côtés et firent quelques tours de la chambre, comme l'accompagnant. Son frère, Louis de Sales, entrant alors, le trouva tout ravi en Dieu (*Ibid.*, VIII, p. 542).

Plusieurs fois il parut à ceux qui l'observaient tout absorbé et ravi en Dieu : ainsi le 19 août 1606, étant en chaire, et ayant dit son texte et prononcé les mots : *Jesus, Maria*, il demeura très longtemps silencieux, et tous jugèrent qu'il était en extase ; il sortit enfin de son silence et parla comme un ange du ciel sur ces deux noms de vie et de salut (*Année Sainte*, t. VIII, p. 429). Le 4 septembre 1609, étant à Saint-Julien, il parut également pendant sa messe tout ravi en Dieu, et ce fut alors qu'il se décida à passer par la ville de Genève, au risque d'être arrêté et emprisonné par les hérétiques.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que longtemps avant d'écrire, le 10 mars 1610, à la baronne de Chantal cette lettre où il lui conseillait de consulter la Mère Marie de la Trinité, le saint prélat avait l'expérience personnelle des états mystiques, même les plus élevés.

Dans les années qui suivirent, les grâces mystiques ne cessèrent pas d'inonder son âme, et elles se manifestèrent souvent d'une façon extraordinaire.

Le 16 mars 1614, pendant qu'il baptisait un enfant dans la chapelle du château d'Annecy, une lumière éclatante parut sur les eaux. Elle environna le saint prélat, qui, ne pouvant contenir en lui-même le feu dont il était embrasé, fit un petit discours aux assistants sur les effets

merveilleux du baptême (*Année sainte*, t. III, p. 385).

Pendant qu'il officiait dans la collégiale de Notre-Dame d'Annecy, une colombe plus blanche que la neige se reposa sur sa tête chauve, et il demeura immobile au saint autel. Ceci lui arriva deux autres fois à la vue de tout le peuple (*Année Sainte*, t. IX, p. 170), notamment le 25 janvier 1615, pendant qu'il prêchait dans l'église des Barnabites, à Annecy.

Dans l'année 1614, il travailla beaucoup à la composition de son livre *De l'Amour de Dieu*. Les démons faisaient leurs efforts pour le troubler par des bruits et hurlements, que son frère, Louis de Sales, entendit un jour et en fut effrayé. « Mon frère, lui dit en riant le saint, Dieu tient la place, elle ne sera ni prise ni surprise. » Le jour de l'Annonciation, au moment où il se préparait à rédiger un de ses beaux chapitres sur le mystère de l'Incarnation, « il vit en esprit l'infinie bonté avec laquelle le Fils de Dieu était passé du sein de son Père dans celui de la Vierge, et telle fut la suavité céleste qui accompagna cette vue qu'il en tomba en défaillance »..... A ce moment le Seigneur « fit tomber sur le saint évêque un globe enflammé, lequel, se partageant en plusieurs petites flammes, l'environna de toutes parts sans endommager aucun de ses vêtements, et rendit son visage tout resplendissant pendant que son cœur était intérieurement consumé d'amour ». Son frère Louis de Sales, survenant peu après, le crut malade, et le saint, pour le rassurer, dut lui raconter la faveur que le Seigneur venait de lui faire (*Vie* par Hamon, t. II, pp. 161, 182).

Il parut comme ravi en Dieu le mardi de la Pentecôte 1616, pendant qu'il donnait l'habit de la Visitation à sa nièce Jeanne-Françoise de Sales (*Année sainte*, t. III, p. 501), et le 5 janvier 1618, quand reçurent le saint habit Marie-Louise Barfelly et Louise-Gasparde de la Grave (*Nouv. Année sainte*, t. I, p. 79).

Enfin, à la fin de sa vie, le 22 octobre 1622, il fut surpris par deux de ses frères, seul dans sa chambre, si absorbé, si ravi en Dieu qu'à peine purent-ils en tirer une parole. « Mes frère, leur dit-il, laissez-moi seul avec mon Dieu. Sa divine Majesté m'a averti de penser plus que jamais à une affaire de la dernière importance » (*Année sainte*, t. X, p. 552). C'était l'annonce de sa mort prochaine qu'il venait de recevoir.

A ces faits ajoutons des témoignages de ceux qui l'ont le mieux connu et qui ont reconnu en lui un grand contemplatif :

« Son esprit, dit le P. de la Rivière, était comme anéanti, perdu, absorbé, abîmé et converti au pur vouloir de Dieu..... Le Bienheureux déclara en confiance que tous les matins, aussitôt qu'il se réveillait, il se sentait saisi de la divine présence..... L'âme de ce béni personnage ne se plaisait qu'en son Dieu; elle ne vivait que de Lui, elle ne soupirait, aspirait et respirait qu'après Lui, à Lui, et par Lui. Ses yeux, son visage, son maintien, exhalaient la suave odeur de cette sacrée présence; en quelque lieu qu'il entrât, il semblait que Dieu y entrait avec lui..... Il n'était point sujet aux distractions, car par une grâce spéciale il faisait ce qu'il voulait de son esprit, et, l'appliquant à la prière, il ne songeait qu'à la bien faire..... Aisément il quittait Dieu pour Dieu; il descendait aussi gaiement par l'échelle de Jacob à l'action, comme joyeusement il montait par icelle à la contemplation. »

A sainte Jeanne de Chantal saint François de Sales fit souvent des confidences : personne ne sut mieux que cette grande sainte, si avancée elle-même dans les voies mystiques, ce qu'a été l'oraison de son saint directeur. Voici deux déclarations qu'elle fit :

Au Général des Feuillants, Dom Jean de Saint-François, qui préparait sa *Vie* de saint François de Sales et qui lui

avait demandé de le renseigner, elle écrivit en 1623 :

« ... J'ai reconnu en mon bienheureux Père et seigneur un don de très parfaite foi, laquelle était accompagnée de grande clarté, de certitude, de goût et de suavité extrême... Dieu avait répandu au centre de cette très sainte âme, ou, comme il le dit, en la cime de son esprit, une lumière, mais si claire, qu'il voyait d'une simple vue les vérités de la foi et leur excellence; ce qui lui causait de grandes ardeurs, des extases et des ravissements de volonté; et il se soumettait à ces vérités par un simple acquiescement et sentiment de sa volonté. Il appelait le lieu où se faisaient ces clartés le sanctuaire de Dieu, où rien n'entre que la seule âme avec son Dieu. C'était le lieu de ses retraites et son plus ordinaire séjour : car, nonobstant ses continuelles occupations extérieures, il tenait son esprit en cette solitude intérieure tant qu'il pouvait.

« Il disait que la vraie manière de servir Dieu était de le suivre et marcher après lui sur la fine pointe de l'âme, sans aucun appui de consolation, de sentiment ou de lumière que celle de la foi nue et simple; c'est pourquoi il aimait les délaissements, les abandonnements et désolations intérieures. Il me dit une fois qu'il ne prenait point garde s'il était en consolation ou désolation, et que quand Notre-Seigneur lui donnait de bons sentiments, il les recevait en simplicité; s'il ne lui en donnait point, il n'y pensait pas; mais c'est la vérité que, pour l'ordinaire, il avait de grandes suavités intérieures, et l'on voyait cela en son visage pour peu qu'il se retirât en lui-même, ce qu'il faisait fréquemment.

« ... Il y a plusieurs années qu'il me dit qu'il n'avait pas de goûts sensibles en l'oraison et que Dieu opérait en lui par des clartés et sentiments insensibles qu'il répandait en la partie intellectuelle de son âme; que la partie inférieure n'y avait aucune part. A l'ordinaire c'étaient des

vues et des sentiments de l'unité (de l'union avec Dieu) très simples, et des émanations divines auxquelles il ne s'enfonçait pas, mais les recevait simplement avec une très profonde révérence et humilité; car sa méthode était de se tenir très humble, très petit et très abaissé devant son Dieu, avec une singulière révérence et confiance, comme un enfant d'amour.

« Souvent il m'a écrit que, quand je le verrais, je le fisse ressouvenir de me dire ce que Dieu lui avait donné en la sainte oraison; et comme je le lui demandais, il me répondit : « Ce sont des choses si minces, si simples et si délicates, qu'on ne les peut dire quand elles sont passées; les effets en demeurent seulement dans l'âme... C'est la vérité que sa vie était une oraison continuelle... Je crois qu'en ses dernières années il était parvenu à une telle pureté que même il ne voulait, il n'aimait, il ne voyait plus que Dieu en toute choses : aussi le voyait-on absorbé en Dieu, et disait qu'il n'y avait plus rien au monde qui lui pût donner du contentement que Dieu, et ainsi il vivait, non plus lui, certes, mais Jésus-Christ vivait en lui... Il m'a dit que quelquefois, au fort de ses plus grandes afflictions, il sentait une douceur cent fois plus douce qu'à l'ordinaire; car par le moyen de cette union intime, les choses plus amères lui étaient rendues savoureuses » (*Œuvres de sainte Chantal*, t. III, p. 247).

Quatre ans plus tard, en 1627, sainte Jeanne de Chantal, dans la déposition qu'elle fit pour la canonisation de son saint directeur, répéta les mêmes déclarations, et voici quelque traits qu'elle y ajoute : « Il y a environ quinze années que je demandai à ce bienheureux s'il était longtemps sans retourner actuellement son esprit à Dieu; il me répondit : Quelquefois environ un quart d'heure...

« Il me dit une fois qu'il se tenait devant les rois et les princes sans aucune contrainte, avec son accoutumé

maintien, parce qu'il avait la présence d'une plus grande majesté, qui le tenait partout en égale révérence: et bien qu'il fût, à l'ordinaire, environné de monde et d'affaires, si tenait-il pourtant son cœur autant qu'il pouvait toujours en Dieu. En voici la preuve : m'écrivant une fois, il dit : Je suis environné de gens, mais mon cœur est solitaire pourtant.

« ... Une fois, parlant sur ce même sujet (de l'oraison), il me dit qu'il avait eu de bonnes pensées, mais que c'était plutôt par manière d'écoulement de cœur en l'éternité et en l'Éternel que par discours » (*Œuvres*, t. III, p. 170, 172).

Saint François de Sales fut donc pendant toute sa vie, et dès sa jeunesse, favorisé de grâces contemplatives éminentes; il en eut une expérience parfaite. Il n'en fut que mieux préparé à bien connaître les âmes d'élite, particulièrement sainte Jeanne de Chantal et les premières Visitandines, qui furent elles-mêmes comblées de ces grâces si précieuses : ceux qui ont cette expérience ne comprennent-ils pas beaucoup plus facilement et parfaitement les mystiques? A ces connaissances expérimentales le saint Docteur ajouta une science solide, puisée dans l'étude des grands spirituels. Aussi dans les questions mystiques son autorité est de tout premier ordre.

Angers.

Auguste Saudreau.

Le Bienheureux Père EYMARD

Idée inspiratrice de sa vie et de son œuvre

Dans sa cellule de la rue du Faubourg Saint-Jacques, à Paris, au mois de juin 1865, le Père Eymard rédigeait le premier article d'une Revue nouvelle qui allait paraître sous sa direction le mois suivant avec ce titre : *Le Très Saint Sacrement.*

Il écrivait : « Le grand mal du temps, c'est qu'on ne va pas à Jésus-Christ, comme à son Sauveur et à son Dieu. On délaisse le seul fondement, la seule loi, la seule grâce de salut...

« Que faire donc ?

« Remonter à la source de la vie, à Jésus ; non pas seulement à Jésus de passage en Judée, ou à Jésus glorifié dans le ciel, mais encore et surtout à Jésus dans l'Eucharistie. Il faut le faire sortir de sa retraite pour qu'il se mette de nouveau à la tête des sociétés chrétiennes, qu'il dirigera et sauvera. Il faut lui construire un palais, un trône royal, une cour de fidèles serviteurs, une famille d'amis, un peuple d'adorateurs...

« Qu'il arrive donc de plus en plus, ce règne de l'Eucharistie : assez longtemps l'impiété et l'ingratitude ont régné sur la terre !

« *Adveniat regnum tuum.* »

Lorsque le Père Eymard écrivait ces lignes, il y avait

près de dix ans déjà que, approuvé par l'autorité ecclésiastique, il travaillait officiellement à ce règne de l'Eucharistie sur la terre.

Nous voudrions montrer dans ces quelques pages que si le Serviteur de Dieu « a pu être reconnu par tous comme l'apôtre de ce culte public » (Bref de Béatification), c'est que, fidèle à sa grâce, il a commencé par établir ce règne tout d'abord en son âme.

Le règne de Jésus-Eucharistie dans son âme, voilà sans aucun doute le secret inspirateur de sa vie et de son œuvre.

*
* *

En 1865, quand il écrivait les paroles que nous venons de citer, il y avait déjà quelque cinquante ans qu'on l'avait surpris un jour tout enfant monté sur un escabeau de bois derrière le maître-autel de La Mure, la tête appuyée contre le tabernacle et répondant à sa sœur : « Je suis près de Jésus et je l'écoute. »

Depuis ce jour, on peut bien le dire, il n'a plus cessé d'être près de Jésus et de l'écouter.

Il est près de Jésus et il l'écoute lorsque, dans ces premières années, avec deux autres amis, il le visite tous les jours au tabernacle dans la vieille petite église de sa paroisse.

Il est près de Jésus et il l'écoute quand, vers l'âge de huit ou dix ans, chaque nuit du jeudi au vendredi, il passe à genoux l'Heure Sainte, conservant cette habitude pendant une vingtaine d'années jusqu'à son entrée dans la vie religieuse.

Il est près de Jésus et il l'écoute lorsque, le pressant sur son cœur pour la première fois, il lui dit : « Je serai prêtre, je vous le promets »; — lorsque, au séminaire,

durant l'étude et la prière, il tourne son cœur vers l'Hostie du tabernacle; — lorsque, au jour de son ordination sacerdotale, il se retire dans la solitude, loin de tous ses amis, loin de sa famille très chère, pour être seul avec Jésus, pour mieux l'écouter, pour mieux se donner à lui et s'immoler avec lui dans le sacrifice de sa première Messe.

Il est près de Jésus et il l'écoute lorsque, prêtre désormais, il s'abîme dans le silence et le recueillement une heure entière avant sa messe et deux heures pendant l'action de grâces.

Or cette vie d'enfant, dont le souvenir à cinquante ans de distance lui arrachait des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, cette « vie pieuse » dont il disait après une de ses adorations : « Mon cœur s'est fondu à la vue de ma première enfance », cette vie d'union à Dieu de séminariste, de jeune prêtre, de novice, de religieux mariste, qui est une vie d'union fréquente à Jésus sacramentel, n'est-ce pas déjà le règne de Jésus-Eucharistie dans cette âme privilégiée?

Après ces trente premières années, l'heure a-t-elle sonné de la mission définitive que la divine Providence lui réserve?

Non; ce n'est jusqu'ici qu'une préparation éloignée.

*
* *

Le Père a trente-quatre ans. Il est, à Lyon, provincial de la Société de Marie. A ce titre, le dimanche de la Fête-Dieu, invité par le curé de Saint-Paul, sa paroisse, il porte le très saint Sacrement à travers les rues de la ville. Deux sentiments pénètrent son âme : la foi et l'amour à Jésus-Hostie. Il prie, il contemple, il exprime un désir. Pendant deux heures, son cœur est « sous le pressoir ». Il

voudrait un cœur grand comme le monde pour y contenir tous les cœurs; il voudrait un zèle de saint Paul pour aimer et faire aimer Jésus comme le grand Apôtre. Un attrait d'irrésistible puissance l'attire vers Notre-Seigneur, attrait qui ne cesse de grandir, mais qui n'a jamais été si fort; attrait qui lui inspire de porter tout le monde à la connaissance et à l'amour de Notre-Seigneur, de ne prêcher que Jésus et Jésus-Eucharistique. Et ses lèvres, qui murmurent tout bas la grande prière du *Pater* que ce même Jésus lui a apprise, s'arrêtent à ces paroles qu'il répète sans cesse : *Adveniat regnum tuum*, que votre règne arrive! votre règne eucharistique! Régnez seul à jamais par l'empire de votre amour!

Que de soupirs! Que de larmes! Que de désirs enflammés! Quelle soif brûlante d'étendre son règne! Et pendant que son cœur est sous ce pressoir d'amour, son intelligence s'éclaire d'une lumière surnaturelle, et « il comprend clairement l'œuvre destinée à promouvoir le culte du très saint Sacrement, qu'il allait bientôt devoir entreprendre (1) ».

La grâce reçue en ce jour, c'est la grâce initiale d'où va sortir sa mission.

*
* *

Voici que dix années le séparent encore du jour où cette mission lui sera officiellement confiée : ces dix années en seront comme la préparation prochaine. Elles seront en effet pour son âme dix années de vie intérieure intense au milieu d'une vie forcément active et extérieurement agitée.

Cette même année 1845, en septembre, trois mois à peine après cette inoubliable Fête-Dieu, il écrit : « Notre-

(1) Bref de béatification.

Seigneur me témoigne dans son Eucharistie un amour privilégié : je veux tout faire pour y répondre; mais la grande vertu qu'il me demande, c'est l'abnégation de ma volonté propre. »

Trois ans après : « La sainte volonté de Dieu avant tout, par-dessus tout, en tout et en tous. »

L'année suivante (1849) : « Ma devise est : Tout faire par obéissance, tout laisser par obéissance, ne rien désirer hors de l'obéissance. »

Nommé, deux ans après, supérieur du Collège de La Seyne (nomination qui va à l'encontre de tous ses goûts), il écrit : « La plus grande preuve de notre amour pour Dieu, c'est la vertu de conformité à sa sainte volonté. Abandon à la sainte volonté de Dieu : c'est là mon attrait. »

Le Père a compris que le meilleur moyen d'établir le règne de Jésus-Christ dans son âme c'est de faire avant tout sa sainte volonté : *adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua* : le vrai règne de Jésus en lui, c'est la volonté de Jésus en lui.

Il se rend à son poste. Le collège de La Seyne compte environ cent trente élèves. Lui qui aime tant la prière, il aura à peine le temps de prier Dieu; lui qui aime passionnément l'étude, il en sera continuellement distrait. Professeurs, élèves, parents, domestiques, sont une cause incessante de dérangement. Aussi se tient-il vigilant pour le sacrifice; il veut toujours pouvoir dire : « Mon cœur est prêt, ô mon Dieu, pour accomplir en tout votre sainte volonté. » C'est ce qu'il appelle « la veille de l'amour ».

Ici doit trouver place une lettre éminemment révélatrice. Elle est du 9 février 1853. Elle nous révèle l'âme du Père, son âme tout entière concentrée dans un seul désir, dans

une prière unique. Répondant à une de ses filles spirituelles qui lui a adressé ses souhaits d'année nouvelle, il lui envoie les siens. Il demande pour elle ce qu'il ne cesse de demander à Jésus pour lui-même : son règne et sa vie dans son âme. Voici cette lettre :

« Je viens, ma chère fille, vous dire aussi mes vœux, mes souhaits, mon désir aux pieds de notre divin Maître, offrande que je renouvelle tous les jours à sept heures, alors que j'ai l'honneur et le bonheur d'être prêtre sur l'autel d'amour et sur le Calvaire mystique. Je demande donc que Jésus règne et vive en vous dans toute la plénitude de son esprit et de son amour. Ah ! comme le ciel doit se réjouir, comme la sainte Trinité doit écouter avec complaisance quand une âme chrétienne s'écrie (et le contexte va nous permettre de voir que cette âme chrétienne n'est autre que le Père lui-même) : « Non, ce n'est pas moi qui vis en moi, c'est Jésus qui vit en moi ! La vérité voilée ou lumineuse vit dans mon esprit, le tableau de ses vertus et de ses souffrances s'anime dans mon imagination ; son cœur couronné d'épines, ouvert par la lance, brûlant d'amour, son cœur divin absorbe, pénètre, anime mon cœur ; les stigmates sacrés de son corps s'impriment sur mon corps comme sceau divin de son alliance éternelle avec moi ; sa volonté est la règle, la vie, l'instinct de ma volonté. Je demeure en Jésus et Jésus demeure en moi. Tant qu'il y a une place à la souffrance, un sentiment, un désir, une affection à vous sacrifier, ô mon Dieu, laissez-moi sur le Calvaire de la vie. J'ai le temps de jouir, je veux souffrir avec vous, je n'ose pas dire par vous ; eh bien ! oui, par vous, ô feu dévorant et consumant ! »

« Voilà, ma fille, ce que nous demandons à Notre-Seigneur d'être en sa grâce et son amour ; demandez-le pour moi. Oh ! que j'en ai besoin ! J'aurais besoin de ne dormir

que très peu, pour me refaire, la nuit, des pertes du jour. L'âme souffre, elle se perd de vue dans une vie trop extérieure. »

Telle est donc la prière du Père, sa prière de tous les jours, sa prière au moment le plus solennel, celui du Saint Sacrifice, sa prière la plus ardente : le règne de Jésus, la vie de Jésus en son âme dans toute la plénitude de son esprit et de son amour. Voilà ce qu'il demande incessamment pour les autres, mais d'abord pour lui-même. Et ses jours étant tout dévorés par des occupations incessantes, il soupire à y consacrer ses nuits.

*
* *

C'est ici, à cette époque de sa vie, au mois d'avril 1853, que se passe un fait très touchant qui montre combien le Père recherchait cette vie de recueillement en Jésus-Hostie, cette vie d'union constante, le règne de son divin Maître en son cœur. Vivre auprès de Jésus, avec Jésus, était le grand attrait de cette âme eucharistique. Il avait remarqué que, dans ce collège de La Seyne, l'une des chambres n'était séparée que par l'épaisseur d'un mur d'une petite chapelle où se trouvait un tabernacle avec le très saint Sacrement. Un beau jour, on le voit quitter la chambre réservée jusque-là au supérieur du collège et venir s'installer dans cette chambre contiguë à la chapelle. Il était là depuis peu de jours. Le mardi 5 avril, au matin, il fait venir chez lui en secret un ouvrier. Il le reçoit dans sa chambre; de sa chambre, il l'introduit dans son cabinet. Là, lui montrant le mur, il lui demande de le percer de part en part. Comment tout cela se passa-t-il? Un témoin va nous le dire.

Le lendemain, mercredi de Quasimodo, dans la matinée, le Père Eymard recut dans cette même chambre la

visite d'un de ses confrères. C'était son ami, le P. Mayet. Voici les notes écrites peu après par ce Père lui-même : « Le 6 avril 1853, j'allai voir à La Seyne le P. Eymard. Comme j'entrais par je ne sais quelle curiosité, née de notre mutuel abandon, dans son cabinet qui était ouvert, il m'arrêta brusquement par le bras en disant : « — On n'entre pas. » Un Père Mariste se trouvait alors avec moi. Mais, le soir, le visage tout rayonnant de joie, il m'ouvrit le même cabinet, et me montrant une petite ouverture pratiquée dans la muraille, il me dit : « — Je vais vous dévoiler mon secret. » Puis il se prosterna avec une humilité profonde et une allégresse enfantine devant cette ouverture; ensuite se levant après une courte adoration, il m'engagea à m'approcher. « — Regardez », ajouta-t-il. Le mur était percé de part en part : et le regard dirigé par cette petite ouverture plongeait directement sur le tabernacle où reposait le très saint Sacrement dans la chapelle des Congrégations. Le prie-Dieu de ce saint ami était à l'endroit même. « — Voilà, me dit-il, le projet que je méditais depuis longtemps enfin exécuté. C'est uniquement pour ce motif que je viens de quitter ma première chambre et que je me suis fixé en celle-là. Hier, profitant des vacances de Pâques et tous mes confrères étant en congé et hors de la maison, j'ai appelé à la hâte le maçon qui n'a rien compris à ce que je lui ai fait faire; il a travaillé jusqu'à la nuit. Lorsque nos Pères sont rentrés, tout était entièrement achevé. Vous en savez maintenant autant que moi. »

« Impossible d'exprimer le contentement qui illuminait en ce moment sa figure, l'épanouissement angélique de toute sa physionomie, la douce onction de sa parole : « — J'aurai donc le bonheur de pouvoir vivre devant le tabernacle! Je suis souvent si occupé que je ne puis descendre à la chapelle. Je ferai de là mes visites au très

saint Sacrement. Là je me délasserai de mes fatigues. Seulement, comme il est défendu de coucher devant le très saint Sacrement, la nuit je mettrai un cadre opaque devant cette ouverture et je le scellerai dans le mur avec un cadenas. »

« Je fus tout pénétré de ce qu'il y avait de tendre dans cette touchante invention et de pieusement simple dans le moyen naïf qu'il avait imaginé pour concilier les lois de l'Église et de son amour. Puis je le priai de me confesser. Il ouvrit le cabinet, se prosterna pour faire sa préparation devant le tabernacle et revint m'entendre. Je compris dès lors que toutes ses prières allaient se faire ainsi. »

*
* *

A partir de cette date, 5 avril 1853, jusqu'au mois d'août 1855, durant plus de deux ans, le Père occupera cette même chambre, vivra dans le voisinage du très saint Sacrement jour et nuit. Quelle vie de recueillement dans cette cellule devenue comme le vestibule ou plutôt comme le prolongement du sanctuaire ! Quelles délicieuses journées où de son bureau de travail, peut-être ingénieusement disposé par lui, le Père pouvait apercevoir cette bienheureuse lucarne ! Que d'actes de foi, que d'actes d'amour, quelle vie d'union à Dieu ! Assis à sa table, occupé à la correspondance ou à la rédaction de ses sermons ou de ses notes, c'était, n'en doutons pas, l'union affectueuse et habituelle au Dieu-Hostie dont il sentait le rayonnement et la douce présence en son âme. Il demeurait en communion avec Dieu : c'est pour lui, avec lui, en lui qu'il travaillait et qu'il souffrait.

Que de fois, cédant à un invincible attrait, le Père dut quitter son travail pour s'agenouiller à ce prie-Dieu qui, en permanence près de la lucarne, l'invitait à une con-

templation amoureuse ! Et alors dans ce tête à tête comme devait grandir dans son âme le besoin de parler avec Dieu, de l'écouter, de faire tout pour lui plaire, de le faire régner dans son âme en faisant toujours « la divine volonté du moment » !

Mais surtout qui nous dira ce que furent les heures de la nuit passées à genoux sur ce prie-Dieu ? Après le bruit du jour, le calme, le silence, la solitude, le recueillement. Le Père s'approchait de la petite ouverture. Il s'agenouillait. Après un acte d'adoration profonde, sa tête se relevait doucement et son regard se dirigeait vers la porte du tabernacle que lui permettait de distinguer la lampe vacillante de ce petit sanctuaire. Sa foi pénétrait à travers cette porte jusqu'à l'Hostie du ciboire, cette Hostie qu'il aurait tant voulu voir pour y attacher ses yeux, fixement, comme il le fera plus tard. Et une bonne partie de la nuit devait se passer dans cette attitude : le corps droit, la tête légèrement inclinée, immobile, les yeux fixés sur l'Hostie, hélas ! invisible, dans une adoration sublime, un cœur à cœur mystérieux, une prière tout intérieure faite de silence, parfaitement sereine, se répandant parfois en effusion ardente, en trait de flamme où l'on aurait pu percevoir une parole, comme un cri retenu : *Adveniat ! Adveniat regnum tuum !* « Oh ! oui, que votre règne arrive ! c'est là ma pensée, mon désir, mon bonheur, ma vie, ma mort ! que le règne de votre amour arrive, en moi d'abord ! qu'il s'étende sur toute la terre et la consume d'un feu céleste et éternel ! (1) »

* * *

Et comment Jésus-Hostie n'aurait-il pas établi son

(1) Lettres du Bienheureux.

règne chaque jour davantage dans cette âme de feu, comment n'aurait-il pas exaucé sa prière apostolique de le voir régner sur toute la terre ?

Depuis l'ouverture de la lucarne, douze jours et douze nuits venaient de s'écouler dans cette intimité eucharistique, lorsqu'il fut favorisé d'une grâce extraordinaire. « Le 18 avril, raconte-t-il lui-même, dans l'action de grâces de la sainte messe, je fus tout à coup saisi par un grand sentiment de reconnaissance et d'amour pour Jésus. Et alors de lui dire : « Mais que pourrais-je faire de grand pour vous? » Et une pensée douce, paisible, mais forte et vive, me rendit heureux de me dévouer au service du très saint Sacrement, d'en demander la permission, de chercher les moyens de soutenir et de former la grande œuvre de l'adoration perpétuelle, de pousser à établir l'ordre religieux du Très-Saint-Sacrement..... Et il me semblait que j'étais disposé à faire tous les sacrifices pour Jésus au très saint Sacrement..... Priez, demandez à ce bon Maître qu'il me fasse la grâce de travailler à sa gloire. Comment et quand? J'attends un signe de sa main..... »

Le signe de Dieu se fera attendre trois ans encore. Mais ce sera alors le signe définitif, le signe officiel qu'il doit se consacrer tout entier au règne eucharistique de Notre-Seigneur.

*
* *

Le P. Eymard arrivait à Paris le jeudi 1er mai 1856, aux premières heures de la fête de l'Ascension. Il venait y faire une retraite où il attendrait la manifestation authentique de la volonté de Dieu sur son œuvre. Uni à Marie et aux Apôtres qui commencèrent leur retraite de la Pentecôte en ce même jour, il appelait sa retraite « la retraite du Cénacle ». Le Cénacle de la rue d'Enfer ne ressem-

blait guère à celui de Jérusalem. Il le trouva bien pauvre et il y était bien seul. Mais il y avait un tabernacle, et il disait : « Cela suffit et remplace tout ! »

Oui, cela remplaçait tout pour lui, sa famille religieuse surtout qu'il venait de sacrifier. Il se trouvait seul, tout seul à faire cette retraite de la Pentecôte, mais seul avec Notre-Seigneur, seul au pied d'un tabernacle. Et dans cette solitude, il jouissait et il souffrait. Il souffrait en pensant à ceux qu'il avait quittés, il jouissait en se voyant enfin seul avec ce Jésus-Hostie devenu plus que jamais son unique amour. Qu'ils étaient loin les jours de Belley et de La Seyne, où, directeur ou supérieur, n'ayant pas de temps libre pour se recueillir, il se dérobait quelques instants aux occupations multiples d'un collège. Ici c'était la paix, l'isolement, le recueillement du Cénacle. Seul, tout seul avec son divin Maître, le jour, la nuit.

Qui dira sa prière ardente dans ce pauvre oratoire, au pied de ce tabernacle, devant cette petite porte qui lui dérobe l'Ami qu'il voudrait voir, cette petite porte qu'il voudrait tant ouvrir et pour toujours, afin de transformer ce Captif en véritable Roi sur un trône d'amour ! Pourra-t-il enfin l'ouvrir cette porte du tabernacle ?

* * *

Au douzième jour de sa retraite, le 13 mai, mardi de la Pentecôte, le Père est appelé à l'Archevêché. Mgr Sibour lui dit : « La volonté de Dieu s'est manifestée trop clairement pour l'Œuvre eucharistique. Le Seigneur a tranché lui-même la difficulté ; il faut vous consacrer sans retard à cette Œuvre. » Enfin, après dix longues années, où sa vie n'a plus été qu'un désir, où lui-même n'a été pour ainsi dire qu'un désir vivant, il va pouvoir réaliser son rêve, son unique rêve, le règne de l'Eucharistie par

les triomphes d'une Fête-Dieu perpétuelle. Il ne reste plus que les derniers préparatifs. Ils seront longs, il est vrai, au gré du Père. Transformer un salon en chapelle, l'agrandir, y tout disposer, ne se fait pas en un jour. Il y faudra huit mois. Malgré cette longue attente, nonobstant les travaux préparatoires, la présence interminable des ouvriers, et aussi les épreuves journalières qu'apporte avec elle la pauvreté voisine du dénûment, le Père vivra dans la paix et la joie, la paix du recueillement intérieur, la joie d'une vocation si belle et tant appréciée! Paix et joie qui viennent de la vie d'union à Jésus.

Il se souviendra longtemps de ces jours heureux. Il se les rappellera, neuf ans plus tard, lorsqu'il s'écriera : La vie d'union à Jésus, « voilà la vie que Notre-Seigneur veut de moi, la joie de ma vocation. J'étais si heureux dans son attente et sa préparation! Former Jésus en moi, vivre en Jésus en moi, et tout pour Jésus, alors mon conseil, ma force, ma consolation, mon centre d'amour. Voilà où il faut arriver — à tout prix — le reste n'est rien. »

Quel exemple! Au moment où tant d'occupations et de préoccupations doivent continuellement le distraire : avenir à prévoir, maison nouvelle à aménager et à meubler, chapelle à bâtir, ouvriers à choisir, à diriger, à surveiller, à supporter, — à ce moment le Père vit de la vie de Jésus, vie d'union intense, car c'est bien là ce que signifient ces paroles : « Vivre en Jésus en moi et tout pour Jésus, alors mon centre d'amour... »

Mais ce qu'il faut noter avant tout, c'est la pensée dominante du Père. Depuis plus de dix ans déjà cette pensée l'occupe; depuis cinq ans elle a grandi toujours. C'est sa pensée constante, le jour, la nuit; la pensée qui fait l'objet de tous ses désirs, celle qui le fait vivre et lui fait désirer la vie; celle qui fait au fond tout son bonheur et qui est l'explication ultime de cette paix et de cette

joie qui remplissent son âme ; pensée devenue si forte qu'elle s'est convertie en passion ; pensée, enfin, qui à elle seule explique et définit tout le Père Eymard : le règne de Jésus-Christ dans tout l'univers par l'Eucharistie.

« Gloire à Dieu ! oui, que son règne arrive ! c'est là ma pensée, mon désir, mon bonheur, ma vie, ma mort. C'est la prière que je fais continuellement : que le règne de son amour arrive et s'étende sur toute la terre et la consume d'un feu céleste et éternel. Que souvent, à la vue de ce beau trône que nous lui élevons, je dis à ce bon Seigneur : Que je sois l'escabeau de vos pieds, que je souffre, que je sois humilié, que je meure, tout m'est beau et bon pourvu que vous régniez ! »

Voici que le grand jour approche : « Quelle joie ! quel bonheur ! enfin le Roi divin va monter sur son trône et nous allons commencer sa cour », s'écrie-t-il le jour de Noël.

Et le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, Notre-Seigneur se manifeste dans ce nouveau Bethléem. Voici comment le Père le raconte : « Quel bonheur pour nous, le 6 janvier, de voir pour la première fois Jésus, notre Roi, monter sur son trône d'amour, manifester sa présence par cette grâce si insigne ! Mon cœur était trop plein pour pouvoir parler et dire ses sentiments. J'étais presque muet et stupide d'étonnement... »

Nous connaissons cependant une partie de ce premier colloque avec le divin Maître. Le Père lui-même le révéla à ses religieux en 1857, dans une retraite. Il leur dit : « Le premier jour que nous l'avons mis sur son trône, nous lui avons demandé que ce qu'il avait accordé à Salomon pour le temple, il voulût bien l'accorder à ses sanctuaires, afin de le faire connaître et de lui attirer le monde tout entier. Nous lui avons dit : Honorez ce lieu

par la manifestation de votre gloire et de votre bonté, afin que tous y accourent et qu'aucun de ceux qui y seront entrés pour solliciter une grâce ne s'en retourne sans être exaucé. »

Ces paroles sont recueillies par ses fils comme des paroles d'or. Elles ont été gravées au seuil de leur sanctuaire. Elles sont bien dignes d'inspirer confiance après ce que lui-même ajoutait : « Pour moi, je ne connais pas encore un refus de Notre-Seigneur. »

Est-il téméraire de penser que le Bienheureux dans cette toute première adoration solennelle demanda aussi à Notre-Seigneur et en tout premier lieu ce qui depuis tant d'années était sa pensée dominante, sa prière continuelle et, comme il disait, « son désir, son bonheur, sa vie, sa mort », c'est-à-dire le règne de Jésus-Eucharistie dans toute la terre ?

C'est en 1857 que le Père Eymard fit à Notre-Seigneur cette prière dans l'humble petite chapelle de la rue d'Enfer. Il commençait à établir ce règne au milieu de la pauvreté, du dénûment, de la contradiction, de la souffrance physique et morale. Et malgré cette faiblesse et cette impuissance, et malgré tous ces obstacles dont plusieurs semblaient insurmontables, le Père élevait toujours plus haut son désir de faire régner son Maître. « Il eût voulu que partout il y eût des Cénacles où les fidèles fussent groupés autour de l'ostensoir. Il eût voulu que l'univers ne fût qu'un temple immense dans lequel tous les croyants pussent se prosterner et adorer. Il eût voulu que la vie de l'humanité fût une Fête-Dieu perpétuelle, que du ciboire et du calice le Christ attirât à lui les enfants d'Adam sans exception. Il eût voulu voir les épis d'or s'incliner devant l'Hostie, les astres du ciel et les flambeaux de la terre envelopper le Thabor de leurs rayons, les passereaux entonner leurs hymnes en l'honneur de

l'Eucharistie, les fleurs étaler leurs couleurs et exhaler leurs parfums aux pieds de Jésus-Hostie, toutes les voix de la Création former un immense concert et rendre hommage à l'Hôte des Tabernacles (1). »

Hélas ! cette même année 1857, au lieu de voir ces nombreux cénacles, il se voit chassé de ce premier et unique Cénacle qu'il avait fondé à tant de frais ; au lieu de voir les adorateurs accourir en foule, il voit s'éloigner l'une après l'autre ses premières recrues. « Tout cela nous éprouve, s'écrie-t-il, mais ne nous abat pas. Nous savons que c'est au milieu des tribulations que le règne de Dieu s'établit et se consolide. »

*
* *

Le P. Eymard avait raison. Soixante-dix ans ont passé. Où en est à cette heure le règne du Dieu de l'Eucharistie ? La tribulation n'a fait que le consolider et l'étendre. L'univers devient chaque jour un temple grandissant où l'Hostie est de plus en plus adorée dans l'exposition solennelle et perpétuelle, de plus en plus reçue dans la communion fréquente et quotidienne, de plus en plus exaltée dans ces assemblées mondiales que sont les Congrès internationaux. Une légion d'hommes et de femmes voués à l'Eucharistie ou dévoués à ses œuvres fait de chaque jour une Fête-Dieu perpétuelle. Les épis d'or s'inclinent de plus en plus nombreux et l'on croirait volontiers qu'ils ont peine à suffire à fournir la fleur de pur froment pour les communions chaque jour de plus en plus nombreuses. Les plus insignes églises, s'élevant comme par enchantement à la gloire du Roi de l'Hostie,

(1) Père Janvier, Panég. du B. P. Eymard.

deviennent dans les grandes capitales l'ex-voto national de tout un peuple, et l'on se demande si, pour réaliser la pensée du Père, un jour ne viendra pas où un « autel en or » ne remplacera point la Table du Cénacle.

Si le Père Eymard a été le promoteur de ce mouvement eucharistique (1), c'est parce qu'il a été un vrai adorateur, « l'adorateur de l'Eucharistie par tous les atomes de sa chair, toutes les fibres de sa sensibilité, toutes les pensées de son esprit, toute la flamme de son cœur, tous les élans de sa volonté, par toute sa vie, par tout son être (2). » C'est parce qu'il a établi le règne du Christ en lui d'abord, qu'il a contribué si puissamment à l'établissement de son règne eucharistique dans le monde.

Jules Bonnecaze, S. S. S.

(1) Cf. *La pensée inspiratrice des Congrès eucharistiques*, « Annales des Prêtres Adorateurs », septembre 1925, p. 291.
(2) P. Janvier.

La Mère MARGUERITE DE JÉSUS

(1589-1657)

Sa vocation. Sa mystique.

On dit parfois que l'école des mystiques dominicaines, si brillante au Moyen-Age et sous la Renaissance, s'affadit et disparut au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Nous croyons qu'il n'en est rien. Ainsi, un ouvrage encore inédit : « Les Filles de la Croix, Dominicaines de Paris (1627-1927) » *par* G. LORBER (1), *qui paraît ces jours-ci, nous présente plusieurs mystiques de vrai lignage, au temps de Louis XIV.*

Voici quelques extraits concernant une toulousaine entrée dans la religion de saint Dominique, tandis que son époux, M. de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse, se retirait dans une chartreuse.

Mère Marguerite de Jésus eut une grande destinée spirituelle. Non seulement elle a établi les deux monastères de Prêcheresses de Paris, mais elle a été une inspiratrice d'héroïsme chrétien, une « patronne », au plein sens du mot, pour le monastère de la Croix qui subsiste encore, établi actuellement à Kain, près du couvent d'études des Pères du Saulchoir.

Les pages que voici sont inspirées d'un livre savoureux et devenu très rare : l'Année Dominicaine, éd. de 1689, *par le Père Souéges, contemporain des faits qu'il rapporte.*

Nous suivrons madame de Garibal à partir du moment où les circonstances l'acheminèrent vers sa vocation dominicaine.

I. — LA VOCATION

Madame de Garibal savait maintenant à quelle porte de cloître frapper. Ses directeurs l'y avaient amenée peu à peu. D'abord son premier confesseur, le Père du Puy, un augustin, professeur à l'université de Toulouse, avait cherché

(1) Librairie Académique Perrin, in-8 illustré par L. Roisin, 16 fr.

pour cette âme d'élite les meilleurs lumières. Lorsque le fameux prédicateur de l'époque, Cospéan, évêque d'Aire, prêcha un carême à Toulouse, le Père du Puy fit en sorte qu'il rendit visite à madame de Garibal. L'évêque multiplia dès lors ces entretiens, car « il la trouva si éclairée et si instruite dans les voyes de Dieu que, comme il le dit souvent, il en étoit dans l'admiration ».

Après son départ, il confia sa pénitente à un récollet, le Père de Lignac. Ce dernier dirigeait aussi une sainte religieuse de la ville, Mère Marie de Jésus, fondatrice du nouveau couvent des dominicaines. Elle aussi avait été mariée et s'était séparée de son époux, monsieur de Borret, qui s'était fait jésuite. Madame de Garibal sympathisa avec cette religieuse, devint son amie et prit souvent le chemin de son cloître.

Ce couvent, placé sous le patronage de sainte Catherine de Sienne, ne pouvait qu'être agréable à madame de Garibal. Le prestige de l'ordre de Saint-Dominique était grand à Toulouse. C'était le lieu de sa fondation, au temps des Albigeois. C'était de là que les premiers frères s'étaient répandus dans toute l'Europe. Plus tard, lorsque le pape voulut réaliser à Toulouse la grande université catholique, il y avait fait transporter le corps du plus illustre des fils de saint Dominique, saint Thomas d'Aquin. Au début du XVII[e] siècle, un réformateur religieux, homme acharné aux œuvres de bien, Sébastien Michaëlis, faisait aimer davantage encore la belle religion des Frères Prêcheurs. Il avait été pour la Mère Marie de Jésus ce que saint Dominique avait été, quatre siècles plus tôt, non loin de là, pour les fondatrices de Prouille.

Saint Dominique, lorsqu'il réunit dans le cloître neuf nobles dames albigeoises converties par lui pour constituer ce premier monastère de prêcheresses, n'était pas encore

entouré de ses frères prêcheurs ; en sorte que dans l'ordre de Saint-Dominique, contrairement à ce qui se produit d'ordinaire, les religieuses apparurent avant les religieux. Le saint chérissait ses filles de Prouille et il chérit aussi les prêcheresses de Rome et de Madrid dont ses yeux se réjouirent avant de se fermer à ce monde. Il aimait que, pendant la bataille apostolique des prêcheurs, ces prêcheresses, encloses comme une réserve sainte, envoyassent de leur citadelle de prières le tout-puissant secours de leurs mérites.

Après la mort de saint Dominique, les monastères de Sœurs s'étaient répandus, quoique moins vite que les couvents de Frères. En France, outre Prouille, les dominicaines eurent plusieurs maisons, notamment le splendide couvent royal de Poissy, dont Christine de Pisan a chanté le faste.

Le nouveau et pauvre monastère de Toulouse parut à notre Marguerite de Garibal plus beau que les plus fastueux Poissy. Il était riche, en effet, de cette pauvreté monastique et de ces vertus cachées où elle mettait ses complaisances. Aussi était-ce en vain que la Mère Isabelle des Anges, une des carmélites venues d'Espagne pour fonder leur ordre en France et qui travaillait alors à l'établissement du Carmel de Toulouse, la pressait d'y entrer. « Quand même, répondit Marguerite, le monastère des dominicaines ne renfermerait dans ses murs qu'une seule religieuse, j'irai la rejoindre. »

Il fallait attendre des circonstances favorables. Pour lui faire prendre patience, la Mère Marie de Jésus lui enjoignit de composer des cantiques spirituels. La jeune femme s'y donna avec tant d'ardeur qu'elle écrivit un véritable volume ; on admira ces poésies : de ferventes communautés religieuses de Paris se les procurèrent pour les faire chanter pendant la communion et « enflammer la dévotion de leurs novices ».

« Parmi les compositions que la Mère Marie de Jésus lui fit faire, il y a une lettre à Jésus-Christ, laquelle est pleine de sentiments profonds et si intimes de son néant, avec des langueurs si tendres et si amoureuses, qu'elle est une fidèle représentation de l'Amante du Cantique lorsque, dans l'attente de son divin Époux, elle disoit : *Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo :* Appuyez-moi avec des fleurs, entourez-moi de pommes, parce que je languis d'amour. »

Avant de quitter le monde, madame de Garibal y faisait le plus de bien qu'elle pouvait. Elle établit une congrégation sous le nom de la Purification de la Vierge, dans laquelle les jeunes femmes faisaient profession particulière de fuir les vanités du siècle et de vivre dans le monde suivant les maximes de Jésus-Christ. Les règles furent approuvées par les archevêques et par les papes.

Enfin le jour arriva où les deux époux devaient accomplir leur entière séparation. Ils se levèrent de bon matin, firent une longue prière, puis, prenant mille écus, somme en ce temps considérable, ils s'en allèrent aux prisons et se donnèrent le plaisir de délivrer quelques prisonniers qui étaient détenus pour des dettes. Ils transportèrent ensuite leurs largesses à l'hôpital, où madame de Garibal fit une dernière fois le lit aux pauvres. Pour conclusion de sa charité elle leur baisa dévotement les pieds.

« M. de Virazel, très pieux ecclésiastique de Toulouse et célèbre prédicateur, lequel pour ses rares mérites fut élevé à l'évêché de Bayeux, étoit alors leur directeur et les accompagnoit en toutes ses actions. Il les conduisit de l'hôpital au monastère de Sainte-Catherine, où il dit sa messe et les communia. Après l'action de grâces, M. de Garibal, prenant son épouse par la main, la mena avec un port grave et modeste à la grille des religieuses où la Mère prieure avec

toute sa communauté les attendoit. « Ma mère, dit-il, voici un présent que je vous fais et un gage que je vous laisse qui m'est cher. » Plus ses paroles étoient tendres, plus ses entrailles furent émues, et il eut bien de la peine à se contenir. »

On les revit cependant, l'instant d'après, « lui et sa Marguerite », de chaque côté de la grille, s'adresser un ultime adieu. Marguerite, se mettant à genoux, demanda la bénédiction. M. de Garibal esquissa le geste sacré. Mais les larmes l'étouffaient ; il monta vite dans son carrosse, murmurant entre ses sanglots : « Allons à la croix, allons à la mort. » D'un seul trait, les chevaux rapides le conduisirent à la Chartreuse, où lui aussi il venait prendre la robe de religieux. Il devait mourir prieur de la solitude de Villefranche-de-Rouergue, en odeur de sainteté.

***

Le 4 octobre 1618, lendemain de son arrivée au couvent, madame de Garibal revêtit la tunique et la guimpe blanche, la chape, le voile de tête flottant. Le rosaire pendit désormais à sa ceinture. A son nom de Marguerite on ajouta celui de Jésus, son nouvel époux.

C'était l'année même de la mort du Père Michaëlis. La ferveur abondait au monastère. Les phénomènes les plus étranges de la vie des saints n'y étonnaient personne. Un jour de Pentecôte, l'on vit des langues de feu sur la tête de la Mère prieure, Agnès de la Paix, et sur celle des autres religieuses. Des cinq plaies d'un petit crucifix, soudain devenu immense, jaillirent des rayons enflammés.

La nouvelle dominicaine Marguerite de Jésus fut vite réputée pour la sagesse de sa prudence. On la demandait fréquemment au parloir pour des rencontres difficiles. Le duc et la duchesse de Ventadour se proposaient son exem-

ple. « Le duc la mettoit à dessein sur l'histoire de sa séparation, et elle en parloit avec tant de sentiment et de grâce que toutes ses paroles étoient comme autant de traits embrasés qui les incitoient à faire le même. » Le duc devint chanoine de Notre-Dame de Paris, la duchesse carmélite.

La Mère Marguerite acquit par ses entretiens spirituels la réputation de consolatrice des affligés. Les Pères Suffren et Arnoux, successivement confesseurs du roi très chrétien Louis XIII, purent apprécier le talent de notre prêcheresse lors de leur passage à Toulouse. Ils mirent au-dessus de leur propre science de directeur des princes le don de la religieuse. Ils lui envoyèrent une femme en détresse qui s'était adressée à eux, dame Anne de Chaumont, veuve de très haut et très puissant seigneur François d'Orléans, comte de Saint-Paul, duc de Fronsac et pair de France.

Cette personne était au désespoir. Son fils unique, le seul qui pût perpétuer un nom glorieux, venait de périr au siège de Montpellier, dans la lutte contre les protestants. Il était mort en brave. Mais aucune considération, aucune circonstance, aucune parole, ne pouvaient apaiser la douleur maternelle. Peu s'en fallut que la mort du fils ne fût celle de la mère. Mais la grande charité de Marguerite eut raison de ce grand émoi. On correspondit d'abord par lettre ; puis madame de Saint-Paul se rendit aux parloirs du couvent de Toulouse.

Bientôt, une idée généreuse lui vint à l'esprit. Elle voulut fortifier sa résignation religieuse par un contact permanent avec la sainte. Peut-être songea-t-elle à ses amies parisiennes qui risquaient tant de perdre leur âme dans les vicissitudes et les frivolités de la vie de cour. Pour elle, pour les siens, pour la ville de Paris tout entière, ce serait un bienfait que la Mère Marguerite de Jésus vînt s'établir,

comme en un petit Louvre de Dieu, près du Louvre du roi.

Le dessein était d'autant plus justifiable qu'il n'existait pas encore de couvent de dominicaines dans la capitale. Le couvent de Poissy, fondé par Philippe le Bel, illustré par la vie bienheureuse de tant de princesses du sang de France, ne pouvait remplir qu'à demi la sainte obligation de prêcher pour Paris par la prière, la pénitence, l'office choral, l'entretien spirituel d'âme à âme. Il est quelquefois bon de pouvoir faire entendre à ceux que Dieu veut toucher de sa grâce le son d'une voix où tremble son amour. La résolution de madame de Chaumont-Saint-Paul rallia l'assentiment de toutes les autorités religieuses et civiles.

La Mère Marguerite de Jésus n'était pas en religion depuis plus de huit ans. Elle était pourtant déjà sous-prieure du monastère toulousain, où elle vivait dans la pleine possession de ses trente-sept ans, en état de gouverner elle-même et les autres. On lui adjoignit de ces dignes religieuses qui peuplaient le couvent de Sainte-Catherine : c'étaient les Mères Marie de Saint-Alexis, Élisabeth de la Visitation, Madeleine de Saint-Pierre, Marguerite du Saint-Esprit, Françoise des Séraphins. Elles quittèrent Toulouse, le 22 octobre 1626, parmi un grand concours de peuple qui stationnait devant la porte du monastère dans l'espoir de pouvoir baiser le bas de la robe de ces saintes.

La joie de fondatrice se mêlait chez notre moniale d'une humaine tristesse. Elle laissait à Toulouse sa bonne vieille mère, madame de Senaux, si bonne et si aimante qu'elle avait voulu la suivre, prendre l'habit de sœur converse et vivre sous la conduite de sa propre fille. Des convenances s'y opposèrent. Du moins Marguerite pouvait-elle constater combien maintenant tous bénissaient sa vocation dominicaine. Il n'en n'avait pas toujours été ainsi de la part de

madame de Senaux, et dans les premiers temps « le nom de Jésus qu'on ajoutoit à celui de Marguerite luy étoit comme un glaive pointu qui luy perçoit le cœur ».

Le voyage fut long et compliqué. Comme on approchait de Paris vers la fin novembre 1626, le logement des religieuses n'y étant pas encore prêt, il fallut passer le fort de l'hiver à Jouarre en l'abbaye des bénédictines. La Mère abbesse, madame de Lorraine, ancienne prieure royale du vénérable couvent des prêcheresses de Prouille et prêcheresse dans l'âme, reçut les voyageuses, avec les plus grands honneurs, à la tête de sa communauté de cent vingt moniales, cierges en main, dans la nuit, à dix heures du soir. On chanta le *Te Deum*, et une aile de l'antique abbaye fut la première demeure des nouvelles dominicaines de Paris.

Quelques semaines plus tard, madame de Saint-Paul vint elle-même les chercher. Elles saluèrent encore sur leur route à l'abbaye de Chelles l'abbesse, madame de Bourbon. Cette sœur d'Henri IV avait voulu absolument les voir. Enfin l'entrée à Paris eut lieu, le 6 mars 1627, veille de la fête de saint Thomas d'Aquin, le célèbre prêcheur dont nos dominicaines avaient laissé le tombeau à Toulouse, mais dont elles emportaient la mémoire.

Mère Marguerite fonda à Paris les deux monastères de Saint-Thomas et de la Croix. Elle vécut jusqu'à sa mort dans cette dernière maison.

II. — La Mystique

Marguerite de Jésus fit toujours sur ses contemporains la plus vive impression. On n'en est pas étonné lorsqu'on lit ce qu'ils nous ont relaté sur l'ascendant irrésistible qui se dégageait de la fondatrice des prêcheresses de Paris. Ils

y discernaient trois qualités maîtresses : la délicatesse du cœur, la subtilité de l'esprit, la vivacité de l'imagination.

Par la délicatesse de son cœur, elle échappait à cette froideur janséniste qui causa alors tant de ravages. Sa fine sensibilité lui fit chérir, sans y mêler d'effroi, les choses de l'Eucharistie. Elle était coutumière de la communion quotidienne avant même son entrée en religion.

La douce chaleur de son amabilité prédisposait le directeur, le dirigé, le visiteur à céder au charme de son esprit subtil. Subtile pour les intérêts de Dieu, elle l'était assez pour esquiver ces propositions flatteuses de riches abbayes qu'on lui prodiguait. Elle avait l'esprit de saisir que sa grâce dominicaine constituait sa richesse principale.

La vivacité de son imagination stimulait son zèle en lui représentant à vif les douleurs de tant de malheureux dont Paris était rempli. Elle priait pour eux, et chaque fois qu'ils recouraient à elle et tendaient la main, elle remplissait cette main d'aumônes. Le faubourg Saint-Antoine était déjà peuplé d'artisans, donc de chômeurs éventuels, de familles indigentes, de veuves et d'orphelins dénués de tout. Ces petites gens bénéficiaient de ses largesses, et elle avait le bonheur de pouvoir donner beaucoup, car la reine Anne d'Autriche, quand elle voulait accorder à son peuple les secours dont elle avait besoin, utilisait volontiers l'intermédiaire de la religieuse, si équitable dans ses distributions.

Une particularité surtout donnait à la Mère Marguerite son extrême ascendant : elle paraissait lire dans les cœurs et deviner l'avenir. Dans l'infirmerie où elle se trouvait un jour, elle remarqua que l'infirmière, très gauche, était très embarrassée de sa gaucherie. Elle la rassura, affirmant avec force que cette disgrâce physique passerait et que bientôt elle accomplirait de très spéciales merveilles. Plus tard, la religieuse expliquait la prophétie dans une bouti-

que qu'on avait été obligé de lui aménager pour débiter ses drogues. Elle avait découvert un remède efficace et devenu célèbre pour guérir les ulcères et d'autres affections.

Tout un côté de la vie de la Mère Marguerite plongeait dans le mystère. Tantôt de sa cellule sortaient des cris lugubres, d'autres fois des gémissements effroyables. On s'empressait auprès de la Mère prieure. Elle rassurait : « Récitez seulement, demandait-elle, quelques *De profundis* pour telle personne (qu'elle nommait) qui est *peut-être* décédée. » Ce *peut-être*, on s'en aperçut à l'usage, voulait toujours signifier *sûrement*. De plus, on remarqua qu'il y avait simultanéité absolue entre le moment où le tumulte avait eu lieu dans la cellule et le moment où la personne était décédée.

Un jour, la Mère Marguerite confia à ses filles : « Il me semble avoir vu l'autel de Notre-Dame de Paris renversé. Dieu est irrité, et on est sur le point de voir et de sentir des effets sanglants de sa justice; j'ai vu des charrettes de corps morts qu'on portoit au cimetière de Sainte-Marguerite pour les y enterrer en tas les uns sur les autres. »

Ces paroles sont imprimées dans le livre du Père Souéges : *L'Année dominicaine* en 1689, soit cent ans avant cette Révolution française qui renversa en effet l'autel de Notre-Dame, adora la déesse Raison et fit que les émeutiers du faubourg Saint-Antoine eurent à entasser plusieurs fois leurs victimes au cimetière Sainte-Marguerite. Lorsque le Père Souéges relata cette prédiction de la Mère Marguerite, la Fronde en avait fait voir une première réalisation partielle, mais on s'étonnait de ce que seule la deuxième phrase concernant le massacre et le cimetière avait été vérifiée. Nous nous rendons maintenant compte, après les événements de 1792 et 1793, que la Mère Marguerite vise deux événements. Un caractère commun, le transport des cadavres dans un même lieu, a lié leur annonce et contri-

bué à tout faire voir sur le même plan. Les psychologues sont accoutumés à rencontrer des confusions semblables dans leurs études des phénomènes de prophétie.

Un jour, deux Pères chartreux arrivent au monastère de la rue de Charonne. « O mon Dieu, s'écrie aussitôt Mère Marguerite, ces Pères viennent m'annoncer la mort de mon bon Père Dom Garibal. » On s'étonne : les dernières lettres du religieux étaient d'un homme bien portant. Mais la Mère rejoint au parloir les deux envoyés. « Eh bien, mes Pères, leur dit-elle, vous venez m'apporter la nouvelle de la mort du Père Dom Garibal. Dieu soit béni de tout! » Ils avouèrent que c'était vrai. Elle prit congé d'eux, se mit en prières une demi-heure, fit célébrer sur-le-champ une grand'messe pour le défunt et reprit sa tranquillité première. Pourtant de l'homme qui lui était le plus cher en ce monde, de celui avec qui sa destinée était liée par le mariage et par le sacrifice, il ne lui restait plus que quelques reliques; touchantes reliques, il est vrai, poignantes reliques que les chartreux avaient apportées : la ceinture de cuir de leur prieur, son écuelle de bois et la boule de marbre avec laquelle il avait coutume de se frapper la poitrine. N'était-ce pas là le plus pur symbole de ce qui unissait le plus M. et Mme de Garibal ici-bas et dans l'éternité de Dieu : la même soif de mortification et d'amour de la Croix les avait dévorés.

Dieu avait si particulièrement éclairé notre sainte prêcheresse sur les mérites des souffrances, qu'elle en était insatiable, ce qui lui avait fait prendre pour devise : *Amor et Dolor*. On lit encore ces mots sur l'authentique portrait de la Mère Marguerite qui nous est parvenu. Pour exciter généralement toutes les âmes à cet amour de la Croix, elle fit graver une dévote image du Sauveur qui portait sa Croix sur les épaules, suivi de ses saints les plus illustres qui portaient la leur après lui.

Le crucifix ne figurait pas à sa pensée un simple emblème commémoratif, il signifiait surtout la souffrance de l'âme. Un jour qu'on lui avait fait présent d'une croix de cristal, elle refusa cet objet qui possédait quelque valeur suivant le siècle. Elle préférait, dit-elle, la croix invisible de la pauvreté et elle s'en est expliquée dans un poème.

La crucifixion est d'ailleurs le thème de tous les vers de sa composition. Ils peuvent avoir les titres en apparence les plus étranges, c'est toujours en réalité de la Croix qu'il s'agit. Voici une pièce intitulée : *Le Postillon* parce que « faisant prendre à l'âme le chemin du Paradis sur le cheval de la Croix, elle lui donnoit le cornet du saint amour pour crier : *à l'anéantissement et aux souffrances* ». « Douleur et joie », cette fameuse antithèse des mystiques de la Croix la pénètre entièrement et elle s'y attarde avec langueur :

Tant plus elle m'afflige,
Tant plus elle m'oblige.
Plus elle me désole,
Plus elle me console.
Plus elle me tourmente,
Plus elle me contente.
Plus elle m'est cruelle,
Plus je la trouve belle.

Elle faisait des exercices de cette piété austère le meilleur de ses récréations. Elle était vraiment la digne mère des filles de la Croix. Dieu, dit-on, l'en récompensait visiblement. Un jour le chat du couvent attrapa une caille et la garda intacte dans sa petite bouche. Mais il s'enfuyait devant tous ceux qui tentaient de l'approcher. Il ne voulut céder sa proie qu'à la Sœur infirmière. On sut ensuite que la Mère Marguerite, très malade, avait désiré une caille, mais avait refoulé ce désir sans en rien dire à personne, et

que Dieu avait voulu lui accorder ce petit gage de sa bienveillance.

Cependant la meilleure récompense que Dieu faisait à son amour de la Croix, c'était la Croix elle-même. Elle dit une fois, vers la fin de sa vie, d'un visage riant : « Je bénis Dieu de ce que depuis trente ans je n'ai pas été un jour sans quelque peine. » Les hommes lui furent une croix, les maladies lui en furent une autre. Elles envahirent de plus en plus son existence. Ses entrailles furent comme un grand feu, et nul ne pouvait le savoir, car elle ne disait rien. Toujours contente, « son visage vermeil et haut en couleur trompoit tous ceux qui la voyoient ».

Néanmoins, longtemps d'avance, avec ce don prophétique dont elle jouissait, elle avait révélé à ses filles et à diverses personnes, tels la comtesse de Brienne et le Père capucin François Bonal, la date exacte de sa mort : 1687, et sans nulle équivoque possible : elle quitterait ce monde à soixante-huit ans, après soixante jours de dure maladie. Elle précisa au Père capucin que ce serait lui qui l'administrerait à l'heure suprême, éventualité en apparence d'autant plus improbable que ce religieux habitait Bordeaux et que, vînt-il à Paris, ce serait aux aumôniers réguliers du monastère de conférer les derniers sacrements. Par le plus extraordinaire concours de circonstances, la prédiction de la Mère Marguerite se trouva pourtant réalisée.

A l'approche de la mort, les prophéties de la malade se précisèrent encore. Comme on la changeait de lit le dimanche des Rameaux : « Jeudi, jeudi, murmura-t-elle, ce sera non seulement de lit mais de toutes choses. »

Deux jours avant de mourir, elle voulut chanter une dernière fois ; et ce fut un cantique à la Vierge. Au confesseur qui s'introduisait : « Il est temps, ma Mère, d'aller à

votre époux », « Bénissons Dieu, mon Père », répliqua-t-elle. Elle s'associa aux ultimes prières et rendit l'âme dans l'instant où on les terminait, le 7 juin 1657.

On trouva son corps couvert de plaies. Les linges en conservaient un parfum céleste et opéraient des prodiges. On l'enterra dans le chœur de son église de la Croix, en son faubourg Saint-Antoine où elle avait tant prié et tant travaillé aux œuvres de la miséricorde.

Son épitaphe parlait d'elle avec une pompe qui n'était que justice et se terminait ainsi : « Tantôt couronnée d'épines, tantôt couronnée de fleurs, elle n'a cessé d'agir et de souffrir, de vivre et de mourir à l'ombre de cette Croix qu'elle avait choisie pour partage. »

Loret, le gazetier-poète, fit sur-le-champ pour la Mère Marguerite cet éloge qui vaut plus par l'intention que par le souffle lyrique :

La mort, cette déité maigre
Et qui n'en est que plus allaigre,
Qui partout vient, qui partout va,
Jeudy dernier nous enleva
La sainte Mère Marguerite,
Dame de singulier mérite
Dont le beau visage jadis
Des yeux estoit le Paradis;
Et depuis dans le monastère
Par ses vertus et sa vie austère
A charmé les plus beaux esprits
Et les plus pieux de Paris.
Jamais, dit-on, dame nature
En une seule créature,
Soit pour l'esprit, soit pour le corps,
N'avoit rangé tant de trésors.
Son âme étoit belle et brillante,
Sa douceur candide et charmante,
Jusque là que ses qualités
Obligèrent les majestés
D'avoir une parfaite estime

Pour cette âme haute et sublime,
Dont la sagesse et la candeur
Sont partout en si bonne odeur.
Et la mémoire en est si belle
Que j'ay bien voulu parler d'elle
En consacrant à son renom
Ces vers où j'ai mis son beau nom.

(La *Muze historique* de Loret, samedi 9 juin 1657.)

De toute part on apprenait la nouvelle de la mort de la Mère Marguerite. La reine Anne d'Autriche y fut particulièrement sensible. Elle se rendit aussitôt au monastère pour consoler les religieuses et s'entretenir familièrement avec elles des vertus de leur Mère.

Une autre fois qu'elle était venue entendre le sermon et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, elle amena et présenta sa bru, la nouvelle reine Marie-Thérèse. Le mariage du roi venait de se conclure, et elles accomplissaient toutes deux un pèlerinage à la cellule où était morte cette prêcheresse aux prières de laquelle les principaux intéressés attribuaient le bon succès du mariage royal. Quand les reines furent introduites dans l'humble chambrette, elles remarquèrent, accroché au mur, un tableau représentant la religieuse défunte. A cette vue, Anne d'Autriche laissa éclater ses sentiments d'estime et de reconnaissance. Si le royaume de France était présentement dans la paix et la prospérité, on le devait, disait-elle, aux intercessions de la Mère Marguerite auprès de Dieu.

« C'est un des principaux effets de la vertu de notre défunte, laquelle, s'attirant ainsi l'approbation des plus grandes et des plus pieuses princesses du monde, vérifioit en sa personne ce que le Sage a dit de la sainte épouse des Cantiques : *Viderunt eam filiae et beatam dixerunt*, que ses filles l'avoient considérée et estimée heureuse. *Et regi-*

nae laudaverunt eam, et que les reines mesmes avoient été les panégyristes de ses vertus. »

Parmi ces honneurs posthumes, un incident, presque une espièglerie, dut faire plaisir, du haut du ciel, à la sainte fondatrice du couvent de la Croix. Dans une de ses visites de condoléance, la reine avait demandé à voir la sœur Marie-Thérèse de Jésus, propre nièce de la Mère Marguerite. Mais la jeune prêcheresse appréhenda que Sa Majesté lui fît quelque compliment ou parole avantageuse dont elle aurait de l'orgueil. Elle se cacha si bien que, malgré toutes les recherches, on ne la sut trouver. On dut l'excuser comme on put auprès de la reine. De si flatteuses demandes d'entretiens ne faisaient pas perdre à une fille de la Croix le sens de sa vocation, dont elle avait un rare modèle dans la Mère Marguerite de Jésus. « C'est une fleur des plus agréables et une perle des plus précieuses de l'ordre de notre Père saint Dominique que cette illustre Marguerite. »

G. Lorber.

TEXTES ANCIENS

Les Dons du Saint-Esprit

PAR

Jean de Saint-Thomas

Article III

Le Don d'intelligence.

1. [Dans ce commentaire des questions 68-70 de la Ire Partie de la Somme théologique] nous n'aborderons pas toutes les difficultés qui se présentent au sujet de chacun des dons, parce que saint Thomas les examine spécialement en diverses questions de la Seconde Partie (IIa IIae). Nous nous bornerons ici à ce qui concerne la nécessité des dons et leur distinction d'avec les vertus.

2. Isaïe nomme en premier lieu les dons de Sagesse et d'Intelligence lorsqu'il dit : *Et requiescet super eum spiritus sapientiae et intellectus.* La difficulté qui se présente d'abord à leur sujet est de les distinguer selon leur raison formelle, d'une part d'avec la foi, — car il semblerait d'abord que tout l'office de ces dons puisse être accompli par elle, — d'autre part entre eux, car il semblerait que leurs actes puissent être indifféremment attribués à l'un ou à l'autre. De plus, comme les dons ne sont pas exclusivement liés à la foi, puisqu'ils se trouvent dans le Christ et les Bienheureux, il nous faudra aussi montrer quels actes exercent les dons lorsqu'ils se trouvent sans la foi, comme dans la Patrie.

Le don d'Intelligence n'est pas seulement la simple appréhension des termes, il comporte un certain jugement.

[*Exposé des difficultés*]

3. A ce sujet plusieurs conçoivent un doute à cause des paroles de saint Thomas qui, distinguant (q. 68, a. 3) le don d'intelligence d'avec les dons de sagesse et de science, dit que « *l'appréhension* de la vérité, selon qu'elle concerne l'invention dans l'ordre spéculatif, appartient au don d'intelligence, tandis que le don de conseil perfectionne l'intellect dans l'ordre pratique quant à cette même appréhension de la vérité ». En ce qui concerne au contraire *le jugement* de la vérité, saint Thomas dit qu'il appartient « au don de sagesse de le perfectionner quant à l'ordre spéculatif, et au don de science quant à l'ordre pratique. »

4. Mais il ne semble pas que les dons d'intelligence et de sagesse soient suffisamment caractérisés, l'un par l'appréhension, l'autre par le jugement. Car l'une et l'autre fonction peuvent procéder du même *habitus*, et l'appréhension est ordonnée au jugement, s'il est vrai que nous jugeons des choses appréhendées.

C'est ainsi que déjà dans l'ordre naturel par le même habitus des principes nous appréhendons la vérité et nous y donnons à la fois notre assentiment : or assentir c'est juger. Et par un seul et même habitus soit de science soit de sagesse, nous jugeons de la vérité des conclusions et nous appréhendons celle-ci.

Or cela doit être encore plus vrai des habitus surnaturels comme les dons, car, étant d'un ordre supérieur, ils agissent d'une façon plus éminente et avec plus d'unité que les habitus naturels, ce qui apparaît clairement dans les dons de force, de piété et de crainte par exemple, qui unis-

sent en eux les diverses perfections des vertus qui siègent dans l'appétit.

5. Si l'on répond que le don d'intelligence ne fait pas seulement appréhender la vérité, mais fait aussi former un jugement au sujet de cette vérité : — outre que cela est, dit-on, contre saint Thomas, ne tombe-t-on pas encore dans un autre inconvénient, parce qu'alors le don d'intelligence ne pourrait plus être distingué des dons de science et de sagesse ?

Si en effet il appartient au don d'intelligence de juger de la vérité surnaturelle, c'est selon une certaine cause ou de par un certain effet qu'il doit porter ce jugement ; sinon il ne *pénétrerait* pas la vérité, mais jugerait d'une façon toute superficielle ou suspensive.

Or s'il juge par une cause, cause suprême ou cause inférieure, il n'y a rien en quoi il diffère de la sagesse ou de la science, puisque ces dons n'ont d'autre office que de juger des vérités par les causes. Est-ce par les effets qu'il juge? Mais il n'y a pas de raison d'exclure un tel jugement du domaine du don de science, car juger par les effets appartient aussi à la science.

6. Si nous disons après cela que le don d'intelligence juge seulement des principes, non des conclusions ou des vérités connues par leurs causes (il correspond en effet à l'habitus des principes appelé aussi intelligence, et cet habitus a bien pour office de juger et discerner les vérités, mais connues de soi ou par leurs seuls termes), on objecte alors qu'à ce point de vue le don d'intelligence ne différerait pas de la foi.

Car les vérités de la foi, qui ont rôle de principes dans l'ordre surnaturel, ne peuvent être connues en cette vie qu'obscurément, et ainsi l'assentiment et le jugement à

leur sujet doit avoir lieu par la foi elle-même; si donc le don d'intelligence juge et assentit à leur sujet, cela doit se produire ou bien obscurément, et cela a lieu par la foi et alors le don d'intelligence sera la foi elle-même — ou bien clairement, et alors cela ne peut avoir lieu que par la lumière de gloire et dans la Patrie.

7. Si nous répondons que le don d'intelligence n'atteint pas les vérités elles-mêmes de la foi, mais seulement leur crédibilité, ou la convenance des choses à croire, ou leur appréhension quant au sens et à l'intelligence des termes,

8. On réplique que tout cela n'est qu'un préambule à la foi, s'il est vrai qu'il faut d'abord connaître la crédibilité même de la foi et le sens des articles de la foi, et leur convenance pour que s'éveille le pieux désir de croire.

Or les choses qui précèdent la foi ne peuvent dépendre d'un don du Saint-Esprit, puisque au contraire les dons supposent dans l'âme la présence des vertus théologales.

Ajoutons que les motifs formels qui antérieurement à la foi nous font juger de la crédibilité ou de la convenance des choses de la foi ne sont pas toujours surnaturels. Il est clair que beaucoup de ces motifs sont connus par la raison naturelle, car personne ne pourrait croire prudemment sans un motif suffisant de crédibilité. Ces motifs subsistent aussi chez les pécheurs croyants, en qui cependant ne peuvent se trouver les dons du Saint-Esprit.

[*Exposé de la doctrine*]

9. Il faut dire néanmoins que le don d'intelligence ne se trouve pas sans un certain jugement discriminatif de la vérité, bien qu'il lui appartienne aussi de produire dans l'intellect, antécédemment et à titre dispositif, la droite appréhension des termes.

Cela est clairement enseigné par saint Thomas (Ia IIae, q. 68, a. 4; IIa IIae, q. 8, a. 1, etc.). Car saint Thomas dit en effet en cette question 68 que la raison est spéculative et pratique et que dans l'un et l'autre cas il y a lieu de distinguer l'appréhension de la vérité, qui a rapport à la découverte, et le jugement de la vérité. Or pour appréhender la vérité la raison spéculative est perfectionnée par l'intelligence, la raison pratique par le conseil. Et pour juger avec rectitude, la raison spéculative est perfectionnée par la sagesse, et la raison pratique par la science (1).

Mais la vérité n'est pas appréhendée, ni pénétrée, ni connue, si ce n'est par quelque jugement; en effet saint Thomas ne dit pas qu'il appartient au don d'intelligence d'appréhender par mode de simple conception *les termes* eux-mêmes dont sont formées les propositions de la vérité, — laquelle appréhension a rapport à la première opération de l'esprit, — mais il dit : « qu'au don d'intelligence appartient l'appréhension *de la vérité*, qui a rapport à la découverte ».

Or la vérité et son appréhension consistent dans le jugement : la vérité est appréhendée par une énonciation, et par composition et division, ce qui a rapport à la seconde opération de l'esprit, comme saint Thomas le dit Ia, 16, 3.

Et la découverte ne concerne pas la simple appréhension des termes, mais une certaine vérité et les propositions par lesquelles elle atteint celle-ci. En effet il y a des choses que nous apprenons d'autrui, et il y en a que nous découvrons.

(1) Il est vrai que saint Thomas dans la IIa IIae de la Somme, q. 8, 9 et 45, enseigne que les dons de sagesse, d'intelligence et de science perfectionnent également la raison spéculative et la raison pratique (comme la foi elle-même qui non seulement croit, mais aussi opère par la dilection, et ainsi peut être dite pratique). Mais quant à ce fait que le don d'intelligence nous fait appréhender, pénétrer et connaître la vérité, l'opinion de saint Thomas n'a jamais varié.

Or ce que nous apprenons d'autrui, ce n'est pas les simples termes ni leur appréhension, mais des propositions et des vérités; donc de même les choses que nous découvrons ne sont pas seulement les simples termes, ce sont certaines vérités et les propositions par lesquelles elles sont énoncées.

10. Quant à ce que saint Thomas enseigne dans la IIª IIæ sur le don d'intelligence, il en ressort de même clairement qu'à ce don n'appartient pas seulement la simple appréhension des termes, mais aussi le jugement pénétratif et discriminatif de la vérité. Car (q. 8, a. 1, particulièrement ad 1 et ad 2) il compare le don d'intelligence à la lumière des premiers principes qui est aussi appelée intelligence; et ainsi il dit dans l'ad 2um que le discours de la raison commence toujours à une chose appréhendée par l'intelligence et se termine à l'intelligence d'une chose d'abord inconnue. Or il est évident que ce qui dans ce processus a rapport à l'intelligence, ce ne sont pas les simples termes, mais des propositions ou vérités connues de soi dans la lumière des principes, à partir desquelles on parvient par le raisonnement jusqu'à la vérité des conclusions.

11. Le saint Docteur ajoute que « la lumière infuse (portant sur les principes de la foi) est aux choses qui nous sont connues surnaturellement comme la lumière naturelle à la connaissance des premiers principes ». Ainsi le don surnaturel d'intelligence est comparé à la lumière naturelle des premiers principes, et de même que par la lumière des principes non seulement nous appréhendons les termes mais aussi nous jugeons des vérités connues de soi, de même par le don d'intelligence nous jugeons des vérités surnaturelles.

Il dit encore, art. 6, ad 2, que « le don d'intelligence a rapport aux premiers principes de la connaissance de

grâce ». Or les premiers principes ne sont pas des termes, mais des propositions et des vérités.

12. Enfin saint Thomas, expliquant l'acte du don d'intelligence, le fait de telle sorte que celui-ci ne peut être entendu sans un certain jugement et une proposition énonciable. Car dans l'art. 2 il dit « que le don d'intelligence en cette vie ne nous fait pas voir clairement l'essence même de la chose entendue, ni la vérité même de l'énoncé, mais nous fait voir clairement que rien de ce qui apparaît extérieurement n'autorise à s'écarter de la foi ». Ce qui certes ne saurait se produire sans comparaison et jugement.

De même dans l'art. 4 il enseigne : « que l'Esprit-Saint par le don d'intelligence illumine l'esprit de l'homme pour lui faire connaître une certaine vérité surnaturelle ». Or la vérité se connaît par un jugement.

Et expliquant dans l'art. 8 quel fruit correspond au don d'intelligence, il dit que lui correspond le fruit de foi, en prenant ce mot non pas pour la vertu ou l'habitus, mais pour une spéciale certitude de la foi, en tant que l'homme en pénétrant et comprenant les choses de la foi est affermi et stabilisé dans son adhésion et sa croyance, de sorte qu'il n'y ait en lui aucune fluctuation. Et c'est ainsi que saint Thomas dit à l'ad 2 : « que la foi ne peut pas précéder l'intelligence d'une manière universelle, car nous ne pourrions assentir par la croyance à certaines choses proposées, si nous ne les entendions de quelque façon ; mais la perfection de l'intelligence est consécutive à la foi vertu théologale, et à cette perfection de l'intelligence suit enfin une certitude particulière de la foi ». Et c'est cette certitude que saint Thomas donne pour *fruit* consécutif au don d'intelligence. Or, comme la foi nous fait assentir par un certain jugement aux vérités révélées, si le don d'intelligence produit un fruit d'affermissement et d'assurance plus par-

faite, il est évident que c'est par quelque jugement qu'il le fait.

13. La raison de cela est que le don d'intelligence dispose avant tout l'homme à l'intellection droite et pure des choses, sans aucun mélange d'erreurs, et aussi sans immersion dans les images et les choses matérielles qui empêchent de bien entendre ce qui est d'ordre spirituel. Cette intellection pure de tout mélange d'éléments étrangers fait discerner en chaque chose ce qu'elle est, ou au moins ce qu'elle n'est pas, — sinon, la chose, loin d'être entendue, est plutôt rendue confuse et obscure.

Or le don d'intelligence aiguise et perfectionne l'esprit afin qu'il procède sans confusion aucune ni mélange d'erreurs. Et c'est pourquoi parmi les béatitudes c'est la pureté du cœur qui selon saint Thomas (IIª IIªᵉ, 8, 7) correspond au don d'intelligence : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (S. Matth., v, 8). La pureté du cœur signifie ici non seulement la purification des affections mal ordonnées, qui se fait par les vertus et les dons de l'appétit, mais aussi l'éloignement des phantasmes et des erreurs, de telle sorte que les vérités proposées au sujet de Dieu ne soient pas reçues selon le mode obscur de notre imagination, ni selon les dépravations hérétiques.

Il faut donc que le don d'intelligence nous fasse distinguer dans les mystères la vérité de la foi d'avec les erreurs, et la spiritualité des choses divines d'avec les formes corporelles ; autrement c'est d'une manière grossière et avec une sorte d'hébétude, d'obnubilation ou de confusion, que l'esprit les entendrait. Et le don d'intelligence, lorsqu'il illumine et purifie l'esprit, en éloigne précisément cette grossièreté et cette hébétude.

Mais un tel discernement, une telle pénétration ou illumination n'a pas lieu sans comparaison et rapprochement

entre la vérité de la foi et les erreurs qu'elle repousse; ni entre la pureté des choses spirituelles élevées au-dessus de tout l'ordre des sens, et la matérialité des formes corporelles qu'elle rejette comme une lie. Par conséquent le don d'intelligence qui aiguise l'esprit et le dispose à pénétrer les choses et à les connaître limpidement doit être judicatif, car il ne pourrait pas discerner s'il ne savait juger et comparer.

14. *On dira* : L'intelligence ne peut en cette vie se passer (complètement) des images et des formes corporelles, puisqu'il est connaturel à l'âme unie au corps d'exercer l'intelligence en liaison avec les sens. Être dépouillé des phantasmes et des formes sensibles, cela est pour une autre vie, ou bien n'arrive que d'une manière extrêmement rare dans celle-ci, par l'effet de quelque ravissement extraordinaire qui n'est pas nécessairement lié au don d'intelligence, parce que celui-ci est commun à tous les justes.

Ainsi on n'explique pas bien le don d'intelligence en disant qu'il purifie l'esprit des phantasmes et des erreurs, d'autant plus qu'une certaine erreur matérielle est compatible avec la foi (du moment qu'il n'y a pas la pertinacité sans laquelle nul n'est hérétique); par conséquent l'erreur peut coexister avec le don d'intelligence. En effet l'erreur matérielle n'est pas un péché mortel, donc elle peut coexister avec la grâce; et par conséquent aussi avec le don d'intelligence, puisque celui-ci se trouve en tous ceux qui ont la grâce (S. Thomas, q. 8, a. 4).

15. *Réponse* : C'est d'une double façon que l'intelligence peut écarter les phantasmes.

1° de telle sorte que les phantasmes soient évacués, et

que le mode lui-même de connaître ne dépende plus d'eux ;

2° par comparaison de l'objet entendu aux phantasmes eux-mêmes, en reconnaissant que cet objet n'est pas comme les phantasmes, et s'élève au-dessus de tout l'ordre sensible, à la façon dont nous connaissons Dieu et les choses spirituelles dans cette vie, à savoir par voie de négation, parce que, bien que nous connaissions les choses spirituelles par connotation aux choses sensibles, et aux images, cependant nous écartons de Dieu ces images sensibles elles-mêmes, et nous affirmons qu'il ne faut pas penser de Dieu selon ces phantasmes corporels. « La connaissance intellectuelle, dit saint Thomas (IIª IIªe, q. 180, a. 5, ad 2), ne s'arrête pas aux phantasmes eux-mêmes, mais en eux elle contemple la pureté de la vérité intelligible. »

Ainsi donc la délivrance des phantasmes par totale carence et évacuation de ceux-ci n'est pas donnée dans cette vie mortelle, dans laquelle notre intelligence dépend des choses sensibles. Mais la purification des phantasmes par voie de rémotion comparative et par voie de négation, par laquelle on discerne qu'une chose entendue selon le mode des choses sensibles, cependant n'est pas comme les choses sensibles, mais tout à l'opposé, une telle purification des images est possible dans cette vie. Et cette purification n'a lieu que par distinction et comparaison de l'un à l'autre, et par jugement.

16. Que la foi et le don d'intelligence puissent coexister avec quelque erreur matérielle, nous le reconnaissons ; ils sont en effet compatibles avec une certaine ignorance de ce que l'homme n'est pas tenu de savoir dans les choses de la foi. Cela montre que le don d'intelligence n'est pas toujours tellement parfait qu'il délivre de toutes les

erreurs, même de celles qui surviennent accidentellement, car chez les Anges eux-mêmes il arrive que les inférieurs soient purifiés de certaines ignorances par les supérieurs. Mais cela ne prouve pas que le don d'intelligence ne purifie des erreurs formelles, de celles qui comportent l'advertance, et qui, provenant d'une obscurité plus ou moins grande dans la connaissance de certaines vérités, pourraient plus ou moins faire obstacle au salut.

17. *Si l'on demande* : Quel est ce jugement particulier au don d'intelligence, et qui serait distinct de celui de la sagesse et de la science, distinct aussi du jugement de la foi?

18. *Nous répondrons* que nous pouvons juger de deux manières : 1° par un jugement *résolutif* ou *analytique*, lorsque nous jugeons des choses par leurs causes, ou par leurs effets, en les résolvant en ceux-ci, et en raisonnant; 2° par un jugement *simple* ou *discriminatif*, par lequel nous jugeons que ceci n'est pas cela, ou n'est pas comme cela, mais se comporte différemment, — ce qui peut avoir lieu ou bien par une comparaison ou réflexion, comme fait l'intelligence, ou bien selon un mode simple, comme fait le sens, car lui aussi discerne les couleurs, ou les sons, etc.

Or le don de sagesse et celui de science jugent des choses spirituelles ou surnaturelles par mode résolutif : — la sagesse par leurs causes suprêmes, c'est-à-dire en vertu même de l'union intime à Dieu ; la science par les causes inférieures, ou par les effets, en tant qu'elle considère les créatures. Quant à la foi, elle ne juge et n'assentit ni par les causes ni par les effets, mais purement d'après le témoignage de Dieu révélant, et non pas par la pénétration intérieure des causes ou des effets.

19. Mais le don d'intelligence ne juge pas d'une manière résolutive, et en considérant les vérités surnaturelles dans leurs causes ou dans leurs effets; il juge d'une manière simple ou discriminative par un certain instinct intérieur et pulsation du Saint-Esprit; et par sympathie aux choses surnaturelles il discerne les choses spirituelles d'avec les corporelles au moins par voie de rémotion, et sépare les choses à croire des choses à ne pas croire ou des erreurs dangereuses pour le salut.

Et pour former ce jugement il ne requiert ni l'évidence du raisonnement (puisqu'il ne procède ni par les causes ni par les effets), ni la résolution des conclusions en leurs principes, puisque, comme l'habitus naturel des principes dans l'ordre naturel, c'est sur les principes (surnaturels) qu'il porte; mais un tel jugement procède d'une pénétration meilleure et plus aiguë des termes desquels ces vérités sont composées, de leur convenance entre eux et de la disconvenance des erreurs opposées.

Et de même que dans l'ordre naturel certains principes sont connus communément de tous, et sont appelés axiomes, comme : « Toute chose est ou n'est pas »; et d'autres principes sont connus seulement des sages, parce que leurs termes ne sont pas facilement pénétrés par tous, mais seulement par les esprits les plus aigus, comme : « Les substances spirituelles ne sont pas dans un lieu, Dieu seul doit être adoré et il n'y a pas plusieurs dieux », etc.; et cela parce que la perception et la pénétration de ces termes dépend d'une comparaison et d'un rapprochement avec leurs opposés, comme des choses spirituelles avec les corporelles, etc.; et cependant le jugement sur ces principes n'a pas lieu par inférence ni par discours, mais *par la pénétration des termes faite avec un certain rapprochement et comparaison,* — de même le don d'intelligence

aiguise et élève l'intellect, de par l'impulsion et illumination du Saint-Esprit, pour lui faire saisir et pénétrer les termes par lesquels les choses surnaturelles de la foi sont proposées; et de par une telle pénétration il juge que ces vérités doivent être crues, et qu'il s'y faut reposer.

20. *Instance :* Cette pénétration des termes a lieu ou bien avec évidence et clarté, ou bien avec obscurité et inévidence.

Si c'est avec clarté et évidence : alors nous aurions l'évidence des choses surnaturelles, évidence cependant que nous n'expérimentons pas, et qui au surplus n'est pas compatible avec la foi, laquelle est de ce qui n'est pas vu.

Si c'est avec obscurité, alors cette pénétration doit s'appuyer sur le témoignage de Dieu révélant, et elle ne peut en effet dans ce cas avoir un autre motif formel : mais alors elle est substantiellement un acte de foi, et ainsi le don d'intelligence n'est pas distinct de la foi dans son motif formel ni, par conséquent, dans sa raison spécifique.

21. Nous répondons d'après saint Thomas (II^{a} II^{ae}, q. 8, a. 2), que la pénétration et l'intelligence de la vérité peut être ou parfaite ou imparfaite.

Une chose est entendue parfaitement quand l'essence même de la chose est connue (ce qu'est la chose ou comment elle est);

imparfaitement, quand l'essence de la chose n'est pas connue, mais quand pourtant on sait par exemple que rien dans les choses qui apparaissent extérieurement n'autorise à contredire la vérité à laquelle la foi nous fait adhérer.

C'est là une évidence extrinsèque et pour ainsi dire négative, qui n'est pas incompatible avec la foi. Et quant aux choses elles-mêmes transmises (par la révélation), on peut expérimenter avec évidence dans le sentiment intérieur ce

qu'elles ne sont pas, bien qu'on ne puisse voir ce qu'elles sont.

Donc l'illumination du Saint-Esprit peut produire intérieurement, par le don d'intelligence, cette évidence de la *certitude* de la foi, et de sa crédibilité, et ce discernement des choses crues d'avec les erreurs et d'avec les choses sensibles (ce qui est en avoir une évidence extrinsèque et négative), sans pour cela s'opposer à l'obscurité de la foi, qui touche les *objets* de la foi en eux-mêmes, non leur crédibilité ni leur certitude.

Ainsi, bien que dans cette vie nous n'expérimentions pas une évidence positive au sujet des choses mêmes de la foi, dans lesquelles toujours notre œil reste enténébré, cependant au sujet du sens lui-même de l'Écriture, au sujet de la crédibilité des témoignages de Dieu, au sujet de la certitude elle-même de la foi et de son discernement d'avec les erreurs, nous ressentons à certains moments une quiétude telle qu'elle ne pourrait être obtenue sans quelque évidence. Et cependant cette quiétude et cette évidence ne procèdent pas toujours par des raisons et par des discours, mais aussi par une certaine impulsion intérieure, par une certaine illumination au sujet de cette certitude, que ressentent parfois même des hommes simples et illettrés sans le moindre contact avec la science de la théologie.

22. Il suit de là que le don d'intelligence sert particulièrement à la contemplation, parce que par lui le Saint-Esprit aiguise l'intelligence et la rend plus subtile et lui permet de s'avancer dans la lumière, même lorsqu'elle se meut dans l'obscurité divine, c'est-à-dire lorsqu'elle procède dans les ombres de la négation. Transformée de vertu en vertu par l'Esprit du Seigneur, elle pénètre, en contemplant, dans Sa gloire.

Le signe le plus frappant de tout cela, c'est quand la lumière de l'Esprit-Saint se levant au dedans de l'âme, celle-ci éprouve que pour elle Dieu est exalté au-dessus de toute créature. « L'homme au cœur élevé s'avancera, et Dieu sera exalté », dit le psalmiste (Ps. LXIII). Car c'est l'effet propre du don d'intelligence d'élever le cœur, parce qu'il le dresse à sentir et connaître hautement les choses divines, pénétrant et comprenant que ce qui est de Dieu excède tout ce à quoi on pourrait le comparer. Et par cette élévation du cœur est exalté non le cœur lui-même, — comme il arrive par la science acquise, parce que la science enfle, et qu'un cœur enflé est proche de la ruine, n'étant élevé d'abord que pour tomber; — mais par le don d'intelligence le cœur est élevé pour exalter et magnifier Dieu et non soi-même.

[*Réponses aux difficultés*] :

23. En ce qui concerne les textes de saint Thomas dans cette question LXVIII, a. 3, nous avons déjà montré qu'on doit en conclure que le don d'intelligence est judicatif et non pas appréhensif selon le mode simple de la première opération de l'esprit, parce que saint Thomas dit qu'il est ordonné à l'appréhension *de la vérité* (ce qui n'a pas lieu, à coup sûr, sans jugement ou énonciation), laquelle vérité est perçue par une certaine comparaison.

S'il dit que la sagesse est ordonnée spécialement au jugement, c'est au jugement résolutif et par les causes suprêmes, ce jugement n'a pas rapport au don d'intelligence, auquel appartient seulement le jugement discriminatif, — et c'est ce jugement *résolutif* que saint Thomas refuse au don d'intelligence.

24. Il n'appartient pas au don d'intelligence de juger des

choses spirituelles par les causes, mais seulement de pénétrer les vérités en les discernant des erreurs et en dirigeant la perception des choses spirituelles de telle façon que nous n'en jugions pas selon le mode des choses corporelles, sans qu'il assigne pour cela leurs causes et leurs raisons, mais seulement en les comparant entre elles et en les discernant les unes des autres. Et en cela consiste appréhender la vérité comme distinguée d'avec l'erreur, ainsi que la vue discerne les couleurs, sans pour cela en juger par les causes.

25. Et ce serait là une manière imparfaite et superficielle de juger, si le don d'intelligence devait juger par mode résolutif et analytique. Mais il n'appartient pas au don d'intelligence, non plus qu'à l'habitus des principes, qu'on appelle aussi intelligence, d'atteindre les vérités en les résolvant dans leurs causes et leurs principes, étant donné qu'il ne procède pas d'autres principes ; le don d'intelligence doit seulement juger des vérités surnaturelles — qui se comportent comme les principes dans les choses de la foi — de par la pénétration de leurs termes ; en effet comme l'enseigne saint Thomas (II^{a} II^{ae}, q. 8, a. 6, ad 2), le don d'intelligence porte sur les premiers principes de la connaissance de grâce. Et parce que les termes n'en sont pas évidents de soi, et connus de tous, il faut user d'un don spécial pour les pénétrer et les comprendre, en discernant leur vraie signification d'avec les erreurs, et les choses spirituelles d'avec les sensibles, non pas sans doute par une évidence intrinsèque et positive, en connaissant *ce que* ils sont, mais par une évidence extrinsèque et quasi négative, en connaissant ce qu'ils ne sont pas, comme nous l'avons expliqué d'après saint Thomas.

C'est ainsi que dans l'ordre naturel lui-même beaucoup

de principes, qui sont *connus de soi* non pas pour tous, mais seulement *pour les sages*, supposent la connaissance et la pénétration de leurs termes sans discours, certes, mais à l'aide d'un véritable jugement et d'une comparaison faite avec sagesse et pénétrée par un esprit aiguisé : c'est pourquoi ils sont dits connus de soi pour les seuls sages.

26. *Instance.* — Ce jugement appartient à la foi, qui assentit aux principes surnaturels. Et il appartient aussi au don de sagesse, puisque ce dernier juge des choses divines, et les choses qui concernent Dieu sont principes à l'égard du reste.

27. *Réponse :* — Le jugement de la foi se fait par mode d'adhésion et de croyance aux choses mêmes, à savoir aux vérités surnaturelles. Croire, en effet, c'est penser (*cogitare*) avec assentiment, — comme les théologiens l'enseignent en général, d'après saint Augustin. A cause de l'inévidence et de l'obscurité de la foi un certain va-et-vient de l'esprit subsiste comme s'il doutait, non certes quant à la certitude, mais quant à la clarté ; le mot *cogitatio* désigne en effet les fluctuations d'un intellect non encore parfaitement satisfait, la vision seule étant capable de le combler. Et en même temps, quant à la certitude ou à l'assentiment la foi comporte une fermeté qui lui vient non pas de la vision de l'objet, mais du témoignage extrinsèque de Dieu, accepté par la volonté avec pieuse affection.

Au contraire le jugement du don d'intelligence se fait non par mode de croyance, mais par mode d'intelligence : il vient au secours de la foi pour la partie où subsiste cette fluctuation de l'esprit dont nous venons de parler. Le don d'intelligence pénètre les termes dont sont composées les vérités de la foi de telle sorte que par ce don nous voyons

que les choses spirituelles ne se comportent pas à la manière de ce que nous connaissons par nos phantasmes, et que par suite nous devons avoir d'elles des sentiments qui dépassent beaucoup tout ce que nous pouvons voir et connaître ici-bas. Et ainsi par voie de rémotion le don d'intelligence pénètre ces choses tellement qu'il délivre notre esprit des fluctuations qui accompagnent la foi toute seule, et procure à notre âme une certitude particulière et un certain repos dans les mystères de la foi ; c'est pourquoi, parmi les fruits du Saint-Esprit, la « foi » correspond au don d'intelligence comme son effet et son fruit, ainsi que saint Thomas l'enseigne dans la IIª IIªe, q. 8, a. 8. Non que la vertu même de la foi soit le fruit de ce don, mais seulement ce repos et cette quiétude de l'esprit dans la foi.

Nous le répétons, le don d'intelligence ne juge pas comme juge la foi, mais il discerne les choses spirituelles d'avec les corporelles, les surnaturelles d'avec les naturelles, les vérités d'avec les erreurs, ce qu'il peut faire avec une certaine évidence extrinsèque et comme négative, ainsi que nous l'avons expliqué.

Quant à savoir comment le don de sagesse peut juger des mêmes vérités, que la foi croit, nous le dirons plus bas ; et il ne répugne pas en effet que la sagesse juge des principes eux-mêmes, ou de la vérité des principes en défendant celle-ci, comme le fait aussi la théologie.

28. L'évidence des vérités surnaturelles procurées par le don d'intelligence ne supprime pas la foi, parce que, comme nous l'avons dit, le don d'intelligence ne nous donne pas en cette vie l'évidence de ces vérités intrinsèquement et positivement en connaissant ce qu'elles sont, mais d'une manière quasi négative et extrinsèque, et

plutôt en connaissant ce qu'elles ne sont pas, comme saint Thomas l'enseigne, IIª IIæ, a. 7. Ce don fait connaître avec évidence que les choses qui sont proposées au sujet de Dieu ne doivent pas être reçues selon le mode des choses sensibles, ni selon les erreurs des hérétiques, et une telle évidence n'est pas incompatible avec la foi, dont l'inévidence et l'obscurité concernent les objets de la foi en eux-mêmes, et non des conditions extrinsèques et connues par mode de négation.

29. *Objection.* — Cette évidence extrinsèque et qui porte sur la crédibilité de l'objet peut exister sans le don d'intelligence, comme chez le pécheur ayant la foi, ou en celui qui se convertit à la foi, et est arrivé par la raison et aussi par une certaine motion du Saint-Eprit à l'évidence de la crédibilité des objets de la foi. Par conséquent le don d'intelligence précéderait ainsi la foi elle-même, alors que saint Thomas enseigne, IIª IIæ, a. 5, que le don d'intelligence ne se trouve que chez les justes.

30. *Réponse :* L'évidence de la crédibilité des choses de la foi, et cette évidence négative montrant que les choses divines ne doivent pas être entendues selon le mode des choses sensibles ou des erreurs hérétiques, peut avoir lieu de deux façons.

Par l'étude et l'industrie propre. Par l'instinct intérieur et l'inspiration du Saint-Esprit.

Et l'inspiration du Saint-Esprit elle-même peut se produire de deux manières, comme saint Thomas l'enseigne, IIª IIæ, q. 8, a. 5, ad 1 :

Soit communément et imparfaitement, et même chez les pécheurs, comme il est arrivé pour Caïphe, qui put prophétiser, et pour Balaam, qui reçut la lumière prophétique, malgré son iniquité ; soit d'une manière spéciale,

comme cela a lieu dans les seuls justes par l'estimation exacte de la fin ultime ; ils ont alors de Dieu de tels sentiments qu'ils se soumettent à lui, eux-mêmes et tout ce qui est à eux, et se déterminent à ne s'écarter de lui pour rien au monde. Et c'est seulement lorsqu'elle se produit de cette manière que l'illumination du Saint-Esprit a raison spéciale de don d'intelligence, parce que, selon l'enseignement du saint Docteur, l'illumination du Saint-Esprit n'a raison parfaite de don que lorsqu'elle va avec une volonté droite et juste.

31. — Ainsi donc l'évidence extrinsèque et qui porte sur la crédibilité de l'objet procurée par l'étude ou même par une illumination imparfaite du Saint-Esprit, une telle évidence précède la foi et peut demeurer dans les pécheurs. Mais l'évidence produite par une illumination spéciale du Saint-Esprit, et qui est propre aux seuls justes, à savoir qui a lieu avec une droite estimation de la fin dernière, une telle évidence est propre au don d'intelligence, et elle suit la foi et la charité.

Et elle n'est pas dite spéciale comme si elle était extraordinaire ou prophétique, ou propre à des esprits particulièrement brillants, mais elle est dite spéciale, parce qu'elle est donnée avec une estimation telle de la fin ultime, qu'elle ne pourrait se trouver dans les pécheurs : elle est propre aux justes, et c'est pourquoi elle se trouve même chez les simples et les illettrés, dès l'instant qu'ils sont en état de grâce.

(*A suivre.*)

Traduit par Raïssa Maritain.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Notes de Pédagogie Religieuse

Éducation du sens religieux.

Que faut-il entendre par sens religieux ? — Une inclination à rechercher Dieu. Mouvement tout semblable à celui qui porte l'enfant, dès qu'il ouvre les yeux à la lumière, à prendre connaissance de ses parents. « Nous sommes de la race de Dieu », dit saint Paul. Et nous devons l'honorer, selon le même Apôtre, autrement qu'une divinité pareille à un bloc de pierre.

La première œuvre d'éducation religieuse qui s'impose est donc d'inspirer à l'enfant le sentiment d'un Dieu *vivant* et *aimant*, de notre vrai Père qui est au ciel.

Œuvre plus facile qu'on ne croit, quand elle s'accomplit au temps et dans les conditions voulues. Le bouton de fleur, à moins qu'il ne soit grillé par les frimas, s'ouvre d'autant mieux à la chaleur du matin qu'il est plus tendre. Ce n'est point parce que l'esprit de l'enfant est encore inapte à comprendre les choses qu'il reste fermé à la grande chose par laquelle subsistent les autres. Au contraire, la glace polie d'un cœur pur reflète mieux qu'un esprit déjà obscurci la divine image. Il suffit qu'on la lui présente. Une maîtresse de garderie nous montrait récemment ses petits bonshommes de trois ans à qui elle avait recommandé de se tenir bien sages durant sa courte absence, ajoutant qu'elle les confiait à la surveillance du petit Jésus. Pas un ne broncha. Le petit Jésus était là. On cite aussi ce Père blanc qui, réunissant ses petits Arabes à la porte de l'église, faisait un *Pstt...* significatif, ajoutant, d'une voix à peine perceptible : « Mes enfants, le bon Dieu est là. » Chacun joignait ses petites mains et demeurait immobile.

Il s'agit donc d'une présentstion et qui ressemble de très près

à une *révélation*. Si les mères comprenaient ce mystère de leur vocation!

Quand on essaie de se représenter par une image le mode primitif de cette initiation religieuse entreprise par la mère auprès de son enfant dès qu'il est en âge d'entendre les mots, d'articuler une phrase, on se la représente volontiers, fort exactement du reste, sous la forme d'une apparition. Il faut que l'enfant ait la *vision* de Dieu dans les yeux de sa mère. Phénomène d'incomparable beauté, et qui tient à l'ordre providentiel des choses! La révélation miraculeuse ne s'est pas renouvelée un très grand nombre de fois au cours des siècles. Elle se reproduit tous les jours sans miracle par le ministère de la femme chrétienne. Sa voix humaine n'est qu'un écho, mais l'écho fidèle de la voix solennelle de l'Horeb, du Sinaï, du Thabor. Elle est le prolongement, qui atteint chaque homme, de la parole révélée.

Semblable au jeune Moïse, le voici, ce frêle enfant, sauvé des eaux du péché, le voici debout sur ce giron maternel, le lieu de la « grande vision », l'Horeb, « montagne de Dieu. » Devant la physionomie inspirée, souriante et grave, où s'allume la flamme du regard, comme un buisson ardent qui brûle sans se consumer, l'innocente créature, saisie, entre dans le rayonnement de la nuée. Étonnés et fixes, ses grands yeux ouverts contemplent « l'ange de Dieu qui lui apparaît comme un feu », tandis que ses oreilles recueillent la puissante Voix de *Celui qui est*. Tout ce qui vient, son âme neuve l'enregistre. Par une des ces merveilles de grâce, la foi se transfuse de l'un à l'autre, comme le rayon de soleil dans le cristal. L'étincelle jaillie a embrasé le foyer... Et l'enfant redescend de la montagne, comme l'autre Moïse encore, avec un front de lumière. Avec quel amour l'heureuse mère y dépose un baiser, en regardant ces yeux transfigurés qui croient et à jamais!

Voilà ce qui doit être.

Ce qui doit être, c'est que *l'idée* de Dieu vienne à l'esprit de l'enfant par une *image*. Et la *première image* voulue par Dieu comme devant lui être présentée, c'est la physionomie vive et croyante de sa mère.

Encore une fois ce que les mères devraient faire et qu'elles ne font pas, il faut que les catéchistes y suppléent de leur mieux, et, à leur défaut, le prêtre.

Et quelles sont les choses à dire, pour inspirer le sentiment de la divinité à ces enfants qui ne l'ont pas encore, quoiqu'ils n'aient déjà plus deux ans, mais huit ou neuf, hélas?

1. Il importe de frapper l'imagination et la sensibilité par une forte impression de Dieu, de sa majesté, de sa puissance, de sa bonté, de Dieu qui est partout, qui a tout fait, qui peut tout faire, de Dieu qui sait tout, même ce qu'il y a de plus secret dans le cœur de l'enfant sage comme de l'enfant méchant, de Dieu qui s'occupe de l'oiseau dans son nid et du petit dans son berceau, leur donnant à l'un et à l'autre une mère, et, par elle, la nourriture de chaque jour.

D'autre part, le Dieu inaccessible aux sens s'étant rendu manifeste et visible dans son Verbe Incarné, il faut révéler encore aux enfants le petit Jésus dans sa crèche, homme fait sur la croix, le faire vivre à leurs yeux, surtout dans le tabernacle où il réside.

2. Le développement du sens religieux appelle autre chose encore. Ce n'est pas assez de suggérer la foi. Toute tendre qu'elle soit, elle n'est point la foi, si on ne la rend agissante.

La foi se traduit en action dans la prière. Serait bien avisée la mère, bien avisé le prêtre qui, entreprenant d'enseigner à son disciple l'art difficile de la prière, se rappellerait le spectacle de Jésus donnant à ses apôtres la même leçon. Qu'elle dut être ravissante, cette scène du mont des Oliviers où le Sauveur, adossé à quelque tronc d'arbre, au milieu des douze faisant cercle autour de lui, leur apprenait à prier! Ces doigts doucement entrelacés en un geste de supplication, cette physionomie hiératique, ces yeux levés, en lesquels se ramasse toute une âme en prière, et quelle âme! et cette voix sortie d'un abîme de petitesse et de pauvreté consciente, appelant l'abîme de la bonté infinie : « Notre Père, qui êtes dans les cieux... », combien tout cet ensemble est révélateur de la beauté de l'acte à accomplir! Sans autre explication, depuis ce jour sans doute, les Apôtres ont compris ce que c'est que prier.

Ce sera le geste, l'attitude, le ton de voix, l'expression de visage, le sentiment de fond à utiliser par la mère, sans affectation ni pose, le tout émanant, le plus naturellement du monde, d'une âme aussi sincèrement croyante que profondément aimante.

Voilà *comment* on enseignera à l'enfant, par la méthode

vivante, à prier, soit mentalement et avec le cœur tout seul, soit vocalement en lui faisant retenir par cœur et répéter quelque brève formule adressée à Jésus, à Marie, au bon ange. Puis, dès qu'il sera en mesure de les comprendre, on lui suggérera, en les lui expliquant, les actes des vertus théologales. Mais on lui révélera aussi *pourquoi* on doit prier : pour faire plaisir à Dieu, pour obtenir tout ce qui nous manque.

De ce qui vient d'être dit, se dégage une double conséquence.

Qu'il soit question de la mère ou de la catéchiste ou du prêtre, ce ministère de révélation, gardons le mot, demande d'abord, on le comprendra, une certaine préparation immédiate, faite de recueillement, d'union à Dieu et de prière. Pour communiquer réellement le fluide, il faut une prise de courant, La foi ne se transmet que grâce à un contact avec le ciel.

Or cela suppose des habitudes de sérieuse piété. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Comment une mère donnerait-elle le sentiment de Dieu, si elle n'en est pénétrée profondément? Mais que l'éducatrice en soit habituellement animée, elle le traduira à tout propos; et l'initié sera conquis par la plus vivante des leçons. Plus d'une fois par jour, il sera frappé par l'image révélatrice, et il s'endormira le soir dans le sentiment de Dieu.

Car, à l'heure mystérieuse de la nuit, il ne sera pas, avant de fermer complètement ses paupières, sans apercevoir l'ombre de sa mère qui, tout en bordant sa couchette, trace comme furtivement sur lui un long signe de croix. Touché par cette puissance supérieure, plus haute que la fragile créature qui en est l'instrument, il va s'endormir dans le sentiment du divin. Le sommeil qui grave les impressions burinera en lui la foi. Alors, il s'éveillera demain à la lumière de la raison, articulant la prière spontanée : « Mon Dieu, je crois en vous de toute la force de mon esprit! mon Dieu, je vous aime de toute la tendresse de mon cœur! »

L'éducation du sens moral.

L'idée et le sentiment de Dieu viennent dans l'esprit et le cœur de l'enfant, nous l'avons dit, par une image. Et cette image vivante, parlante, est la physionomie grave et souriante de sa mère.

Pourquoi y a-t-il des enfants incrédules, ou, si l'on veut, non croyants, qui, sans avoir la malice de l'incrédulité, dénotent à

neuf ans un esprit si fermé qu'on aura grand peine à le rouvrir, et encore pour un temps bien éphémère? Parce que, hélas! la *révélation* ne s'est pas faite sur leur berceau. C'est le contraire, peut-être, qui est arrivé : négations, blasphèmes, mépris pratique, voilà ce qu'ils ont retenu touchant l'idée divine, la première fois qu'ils l'ont entrevue. Et la place restera au premier occupant.

Nos adversaires le savent si bien qu'ils veulent prévenir l'action de la mère et celle du prêtre, soit en détruisant la famille, soit en laïcisant l'école, ces deux premières étapes de l'enfance, avant la troisième qui est le catéchisme. Rappelons-nous la parole significative de Gambetta, en 1881, lors de l'inauguration de ce régime qu'on a appelé d'un euphémisme la neutralité scolaire : « Les citoyens n'auront pas besoin de se faire à eux-mêmes leur libre pensée; *ils l'auront sucée avec le lait de leurs mères et la parole de leurs maîtres.* »

Voilà qui en dit long sur la thèse qui nous occupe, à savoir le rôle décisif de l'éducation maternelle par rapport à la foi ou à l'absence de foi.

Revenons au sujet. La mère a su inspirer à son enfant une haute idée et un très doux sentiment de Dieu. Elle va maintenant lui apprendre à *se conduire* d'après cette idée, en éveillant son sens moral. En d'autres termes, elle lui révélera (car la révélation continue) la chose que le bon Dieu aime, et c'est le bien qu'il faut faire; puis la chose qu'il déteste, et c'est le mal qu'il faut éviter.

Qu'on veuille le remarquer, l'idée du bien et du mal se rattache étroitement à l'idée de Dieu, et il faut qu'on l'y rapporte avec le plus grand soin. Car nous n'avons pas à former des consciences laïques à base de morale indépendante, pure chimère, mais des consciences surnaturelles.

Éveiller la conscience de l'enfant, se résout donc par le travail suivant, très élémentaire au fond : 1. *qualifier* le bien et le mal, en employant des exemples; 2. attacher à l'un et à l'autre l'idée d'une *sanction*; 3. *rattacher à Dieu* même la notion du bien et du mal; 4. inspirer le désir de l'un, l'horreur de l'autre.

Pour peu qu'on veuille élargir les horizons et les éclairer d'une splendeur qui est celle de la vérité, il est bon de se représenter ce travail d'éducation, comme la marche exactement suivie par Dieu lui-même, lorsque, à l'apparition des premiers

êtres humains sur la terre, il se fait l'éducateur de leur sens moral. D'abord il distingue le bien et le mal : « Si tu fais bien..., si tu fais mal... », dit-il à Caïn. A Adam, il a déjà dit : « Tu peux manger..., tu ne mangeras pas... ». De plus, il ajoute l'idée d'une sanction : « Le jour où tu en mangeras (du fruit défendu), tu mourras certainement », dit-il à Adam. Et à Caïn : « Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas la récompense? Et si tu fais mal, le péché (avec toutes ses horribles conséquences) ne sera-t-il pas aussitôt à ta porte? » En troisième lieu, c'est à son propre jugement que Dieu rapporte la distinction à établir entre le bien et le mal. Ève fait cette juste réplique au serpent : *Dominus dixit... C'est Dieu qui a dit* : Tu peux manger..., tu ne mangeras pas. C'est Lui qui a dit : Si vous mangez du fruit défendu, vous mourrez. — Enfin le désir du bien, comme la détestation du mal, est suggéré par Dieu. Avant la faute, il menace du châtiment; après la faute, il détaille les épouvantables conséquences, et en fait immédiatement sentir l'horreur par ce geste d'impitoyable expulsion hors du jardin de délices.

Ainsi donc est-ce encore et toujours la grande voix de Dieu dont la mère va se faire l'écho auprès de la timide oreille de cet innocent qu'elle porte dans ses bras.

Expliquons brièvement ces éléments par parties.

1. *Qualifier le bien et le mal.*

Rien de plus facile à faire entendre que la différence de l'un et de l'autre. Il s'agit d'une idée innée, assoupie dans l'intelligence et qui s'éveille pour ainsi dire spontanément. « Il faut faire le bien et éviter le mal », vérité de l'ordre moral évidente, principe premier qui ne se démontre pas. Ajoutez-y que, par la grâce du baptême, l'âme sanctifiée est tout inclinée à repousser le mal et à rechercher le bien.

Il suffira donc, pour être compris, de proposer les deux notions en les concrétisant dans des exemples : C'est mal d'être désobéissant, menteur, gourmand, paresseux; c'est beau et bien d'être sage, obéissant, doux et gentil.

De plus, en présentant la notion du mal qu'il faut appeler de son nom le péché, ce ne sera point assez de le stigmatiser en bloc. On doit encore apprendre à l'enfant à distinguer, au moins d'une façon générale, entre gros péché et petit péché, soit afin d'aider à la formation de sa conscience, soit pour lui

inspirer de bonne heure la détestation du péché même véniel, quoique véniel. Voler mille francs est un grand mal, prendre quelques sous n'est qu'un mal léger, mais c'est un mal, et d'autant plus que celui qui le commet est fort tenté ensuite de recommencer.

Montrer enfin la différence qu'il y a entre péché involontaire et volontaire. Celui qui fait gras le vendredi sans savoir que c'est vendredi a-t-il commis un péché? Non, parce qu'il ne l'a pas fait exprès.

2. *Attacher au bien et au mal l'idée de récompense et de châtiment.*

Ne séparons pas ce qui est essentiellement uni. Le bien et le bonheur, comme le mal et le malheur, s'appellent nécessairement. Tant qu'Adam et Ève ont été obéissants, ils étaient heureux dans le paradis terrestre. La souffrance a suivi la désobéissance. Où vont-ils ceux qui meurent avec de gros péchés? Dans le lieu des supplices qu'on appelle l'enfer. Et ceux qui meurent avec de petits péchés? au purgatoire. Et ceux qui n'ont fait que du bien? Au ciel, lieu de délices, où l'on sera toujours parfaitement heureux.

3. *Rapporter à Dieu la notion du bien et du mal.*

Ceci est bien parce que le bon Dieu l'aime bien, ceci est mal parce que le bon Dieu le déteste. Tel est le sens de la véritable éducation surnaturelle : tout rapporter *au jugement de Dieu* d'après lequel il faut modeler nos propres jugements.

Notre moderne libre-pensée prétend garder la distinction du bien et du mal moral. Mais elle en fait une création de l'esprit de l'homme, se réservant d'appliquer chacun de ces concepts à ce qu'elle a librement pensé et décidé. Anatole France veut que la joie — entendez le plaisir le plus grossier — soit le bien.

Nous disons, nous : Il n'y a de bien que ce que Dieu *juge* bon, et de mal que ce qu'il regarde comme mal. Nous n'avons qu'à penser *comme* lui. Rien de plus simple, puisque, par bonheur, nous connaissons la pensée de Dieu.

Donc, mon enfant, pourquoi ceci est-il mal? Parce que c'est défendu par le bon Dieu.

Et si nous voulons non seulement atteindre l'esprit de l'enfant, mais aller jusqu'à son cœur, ajoutons : Pourquoi faut-il

ne pas commettre ce mal? Pour ne pas faire de peine au bon Dieu.

4. Enfin, pour mieux faire entrer la notion du bien et du mal, s'adresser aux passions de l'enfant.

Ces passions sont si vives, nous l'avons dit, qu'elles ne demandent qu'à être provoquées dans le bon sens.

Efforçons-nous donc d'attacher à l'idée du mal une impression de laideur, comme au bien l'impression du beau. L'enfant, qui n'est que sensation, saisit fort ce langage appuyé sur des exemples. Le mot *vilain* est un de ceux qu'emploient plus fréquemment les mères. Et il est toujours compris.

La *haine* et l'horreur du péché mortel, la *crainte* même du péché véniel, le *désir* de ce qui est bon et bien, voilà les sentiments à exciter.

L'horreur du péché grave. Nous connaissons ces exemples de saints qui avaient le frisson à la seule idée d'un péché mortel. Blanche de Castille a formé à cette école le plus saint de nos rois. Les vraies mères savent insinuer ce contre-poison d'une sainte horreur dans le cœur de leur enfant.

La crainte même d'un péché léger. N'allons pas faire entendre que ce qui est léger est grave. C'est un travers dans lequel tombent certaines éducatrices malavisées qui brandissent à tout propos l'épouvantail de l'enfer : procédé de discipline trop commode et inefficace. Mais qu'elles prennent garde à l'excès opposé et ne laissent pas croire qu'un petit péché, ce n'est rien. Et c'est ici qu'un grand art se découvre, riche en industries, chez les femmes surtout, si aptes à nuancer les riens qui déplaisent et les riens qui font plaisir. Si elles transposaient cette délicatesse au regard de Dieu!

Désir du beau et du bien. Nous y reviendrons à propos de la formation aux vertus. Les exemples abondent dans la vie des enfants, et ce sont ceux-là qui les frappent davantage.

Éducation du cœur et de la volonté.

Nous avons toujours en vue la formation des catéchistes et des mères.

Qu'elles aient souvent en mémoire quelque beau modèle, comme la mère de Dom Bosco dont on a écrit la vie, comme

sainte Chantal, comme Marie Beluse qui nous a donné notre curé d'Ars.

« La vertu, disait celui-ci, passe naturellement du cœur des mères dans le cœur des enfants qui font volontiers ce qu'ils voient faire. » Ce qu'ils *voient* faire. Voilà qui s'accorde bien avec ce que nous avons dit. Les enfants ouvrent les yeux d'abord. Et l'image vivante, l'exemple parlant qui les frappe, c'est ce modèle de mère vertueuse qu'ils copieront en *faisant* ce qu'ils ont *vu*.

« Un enfant ne devrait pas pouvoir regarder sa mère sans pleurer », ajoutait le saint curé. Peut-être devinerons-nous, à travers ces paroles, l'affinité qui existe et que nous devons mettre entre la vertu et les émotions du cœur. Aussi plaçons-nous sur le même plan éducation du cœur et de la volonté, de la volonté par le cœur, du cœur comme moyen, de la volonté comme fin, ce qui est tout l'objet de ces lignes.

Quel but en effet se propose d'atteindre une mère, après qu'elle a révélé à son cher enfant la majesté de notre grand Dieu qui est au ciel, éveillé dans sa conscience le discernement du mal que ce Dieu condamne et du bien qu'il approuve? — Faire passer aux actes, faire accomplir des efforts de vertu.

Mais il y a la façon de s'y prendre.

Ce serait une erreur de croire que, parce que l'enfant n'a pas encore l'usage de sa raison, il soit prématuré de lui demander un acte généreux, sous prétexte qu'il n'est pas encore en état de se rendre compte des motifs qui le légitiment. D'où la conduite fâcheuse de tant de mères qui gâtent leurs jeunes idoles en les abandonnant à tous les caprices de leurs passions naissantes. « L'enfant laissé à lui-même devient inconsidéré, dit le Sage; caresse-le, il te fera trembler..., et à la fin tu grinceras des dents. » Combien la criminalité précoce actuelle est la justification de cette sentence!

Quand on parle de passions *naissantes*, il faut bien s'entendre. Les passions, en tant que mouvements de sensibilité indifférents de soi, ne sont pas, dans le cœur de l'enfant, comme si elles ne faisaient que commencer d'exister; elles existent au contraire en plénitude, exubérantes, bouillonnantes, à l'état de volcan, Dieu sait! toujours en éruption. Mais nous disons que ces mouvements commencent de *naître* quand ils prennent une direction positive dans le sens du bien ou du mal, ce qui arrive peu à peu, et dès le plus bas âge.

Or voici le nœud du problème : puisque les enfants ne peuvent pas encore être dirigés vers le bien ou contre le mal par la raison raisonnable qu'ils n'ont pas, il faut les y mener par l'exploitation des magnifiques ressources qu'ils ont, très développées et très précoces, nous voulons dire les passions, à commencer par la première de toutes qui est l'amour et qui servira à régler les autres. En sorte que le jeu de l'éducateur va être double : mettre en branle le sentiment de l'amour; puis, à l'aide de ce levier, soulever la montagne de la volonté en vue de l'acte vertueux.

Et voilà peut-être la vraie formule qui est celle de saint Paul : « Élevez vos enfants dans la discipline. »

La discipline, qu'est-ce? Saisir les enfants par où ils donnent prise, c'est-à-dire par la maîtresse passion de l'amour; ensuite, à travers ce charme, nous dirions volontiers, ces incantations de l'amour, entraîner la volonté.

Ainsi, mères chrétiennes, enchanteresses mystérieuses, premièrement allumez, entretenez, attisez dans le cœur de votre enfant le feu sacré de la sensibilité aimante; secondement demandez à sa volonté tout ce qu'il vous plaira.

Éveillez l'amour d'abord, attendrissez ce petit cœur de chair à la mesure de vos attendrissements. Le Curé d'Ars disait que le cœur, par la grâce, devient liquide. Saint Thomas emploie exactement le même terme. Le Livre des Cantiques aussi. La liturgie nous demande de ne pas endurcir nos cœurs, et le Psaume 21e constate que par la pénitence ils deviennent *tanquam cera liquescens*, comme une cire fondue. Le cœur de votre enfant, c'est cela, une cire molle, un métal en fusion, qui prendra toutes les formes de l'acte de vertu pratique dans lequel vous allez le couler.

Mais entendons-nous encore sur la portée de cette expression : éveiller l'*amour*. Qu'est-ce que l'amour? Ce n'est pas un pur sentiment qui existe dans le vide et sans objet, mais une inclination très douce à s'oublier soi-même au profit des autres, à désirer que les autres soient bien contents.

Par exemple, vous inspirerez de bonne heure à votre enfant une tendre compassion pour les pauvres et pour les infirmes, vous lui ferez concevoir le désir de leur procurer un peu de bonheur. Nos grand'mères, dans la conversation banale, exprimaient religieusement ce sentiment de compassion, par quel-

qu'un de ces mots dont l'usage a disparu comme beaucoup d'autres bonnes choses, tant l'esprit public était imprégné de je ne sais quel culte de pitié pour les malheureux : « sans reproche », ajoutait-on, lorsque d'aventure on faisait allusion à un pauvre estropié ou contrefait. « Dieu vous assiste », ne manquait-on pas de dire lorsqu'on croyait devoir refuser l'aumône à un mendiant. « Que Dieu ait son âme », formulait-on encore, quand il arrivait de prononcer le nom d'un défunt — cet autre pauvre si digne de commisération. Les générations d'alors étaient élevées dans la crainte de Dieu, dans le sentiment du respect envers les déshérités de ce monde. Espiègle, l'enfant ne saisit d'abord que le côté plus ou moins ridicule de leurs infirmités; il prend parfois un malin plaisir à leur tendre des pièges. L'éclair de vos grands yeux silencieux arrêtera l'étourdi sur la pente et l'aura vite ramené au sentiment de la réalité.

Pieuses mères, modelez votre amour compatissant sur celui de Dieu même se faisant l'éducateur de Moïse : « Tu ne moissonneras pas jusqu'à la limite extrême de ton champ, et tu ne ramasseras pas ce qui reste à glaner derrière le moissonneur... Tu ne recueilleras pas les fruits tombés dans ton verger; tu laisseras cela au pauvre et à l'étranger... Ne va pas proférer une malédiction contre un sourd, ni mettre devant l'aveugle quelque chose qui le fasse tomber » (*Lévit.*, XIX, 9, 10, 14).

Vous cultiverez de la même manière les autres amours. Vous inclinerez l'enfant à faire plaisir à son petit frère, à ne pas taquiner au delà des bornes sa petite sœur; vous lui prêcherez la sagesse pour que son papa soit content, pour que sa petite maman qui a tant de chagrin soit consolée et heureuse.

Par la même voie et par-dessus tout l'amour de Dieu. Ceux qui obéissent promptement font un plaisir infini au petit Jésus, qui les voit et leur sourit de contentement du haut du ciel.

Alors tout est prêt pour les exécutions de la volonté.

Lorsque vous aurez ainsi « liquéfié » le cœur, déjà si tendre par nature, de cet innocent, pensez-vous que ses petites mains aient beaucoup de peine à lâcher le sou dans la sébille du pauvre mendiant ?

Demandez donc tout ce que vous voudrez : que, pour faire plaisir à sa maman et au bon Dieu, il évite un mensonge, ne

se venge pas, ne garde pas rancune, ni ne soit jaloux de ce que les autres ont de meilleur; qu'il offre de ses bonbons aux petits amis, leur prête ses jouets, qu'il étudie, qu'il prie, oui, vous obtiendrez tout cela de votre enfant touché au bon endroit.

Rêve et chimère! dira-t-on. C'est très beau de prendre par le sentiment ces jeunes natures; mais, quand elles sont rétives, rien ne remplace la crainte du châtiment; l'éducation de la volonté n'est une musique entraînante qu'avec accompagnement du martinet.

Sans aucun doute la crainte, au défaut de l'amour inopérant, est le ressort qui doit jouer. Et dans le chapitre de l'Ecclésiastique cité tout à l'heure, l'auteur inspiré recommande l'usage de la verge. Mais la règle reste la règle, à savoir que l'amour est le grand moteur de la nature humaine et de l'âme en état de grâce.

Même quand la crainte doit sévir, elle sévira, mais réglée et tempérée par l'amour.

C'est ainsi que Madame Acarie, avant d'être carmélite, a élevé ses six enfants, dont plusieurs étaient difficiles. Quand l'un d'eux avait commis une faute qui méritait la verge, la pieuse mère attendait d'abord, soit pour ne pas obéir à l'impulsion de la colère, soit pour donner à la grâce du repentir le temps d'opérer sur l'âme coupable; après quoi, le délinquant comparaissait, récitait une prière à genoux, baisait l'instrument du supplice et subissait la peine. L'histoire ne dit pas s'il fallut recourir souvent à ce système de la bastonnade. Il est probable que non. En tout cas c'est à croire que le système prédominant de l'amour ne réussit pas trop mal, puisque les trois filles de Mme Acarie, carmélite elle-même, furent carmélites, dont l'une, la seconde, l'admirable Marguerite du Saint-Sacrement, si appréciée de sainte Chantal, le devint à quinze ans. « Il faut nous oublier nous-mêmes pour l'amour de Dieu », écrivait cette dernière. Ce programme de vie parfaite qu'elle prétendait tracer en deux mots, et qui vient si bien à ce que nous disons, tant les extrêmes se touchent, évidemment elle en avait épelé les première syllabes sur les genoux de sa mère...

Mgr L. Paulot.

Pour la Liturgie

Une collection.

Puisque les profanes en usent — et en abusent —, pourquoi pas nous? Une idée est une puissance qu'il faut de temps à autre rajeunir. Lorsque la synthèse en est arrivée à son meilleur dessin, elle se cristallise et dès lors nous paraît étroite et incomplète; on sent le besoin de reprendre ses pièces, de les démonter et de les ouvrer mieux. Ainsi naissent les monographies dont nous voyons aujourd'hui tant de spécimens presque parfaits; ainsi naissent les collections qui mettant bout à bout les acquisitions sûres, les détails vrais, acheminent vers une synthèse moins décevante.

Ce n'est pas que l'apostolat liturgique ait besoin de moyens factices pour s'affermir ou s'étendre. Il a pour lui une jeunesse que connaissent bien tous ceux que la liturgie a conquis et que l'esprit liturgique pénètre. Il a — mais on ne le sait pas assez, et nous le répétons à dessein — il a ce charme unique de la liturgie qui lui vient de la suavité des mœurs de l'Église. Il a enfin, et c'est ce qui répond au désarroi des âmes désormais conscientes de la fragilité d'une piété tout individualiste, la force des institutions authentiquement fondées, la garantie de ce qui dure. Contre l'isolement et la fantaisie de l'individualisme, sa réaction est bien engagée, dans un mouvement profond et irrésistible.

N'aurait-il pas à son acquit d'autre résultat général que d'avoir ramené beaucoup d'âmes à une réelle intelligence de la sainte messe, centre du culte, ce serait déjà une victoire considérable sur l'affaiblissement du sens chrétien. Grâce à lui pour une bonne part, la notion capitale du Sacrifice s'éclaire peu à peu. Grâce à lui principalement, on prend conscience de cette grande réalité qu'est la cohésion du Corps mystique du Christ. L'admirable doctrine paulinienne, si familière aux fidèles durant tant de siècles, s'éclipsa, peut-on dire, simultanément avec la liturgie. Elles reprennent faveur ensemble. On se rapproche de l'autel; on réapprend à s'adapter aux devoirs collec-

tifs d'une vocation qui est de travailler à la construction d'un édifice. On se prête à l'action de l'Église, qui est d'en ajuster les pierres, de donner sa forme à ce grand Corps, de lui faire atteindre, par nous, sa mesure. On comprend que cet édifice de perfection est voué à la gloire de Dieu, et qu'il n'aura son harmonie que si chacun y tient sa place, et qu'il n'est, au fond, qu'un sacrifice commun de louange, dans celui du Christ, qu'une œuvre plénière de vie, dans sa vie. Et cela, c'est l'œuvre liturgique de l'Église. On voit alors que, par ces conditions d'interdépendance et d'entr'aide, l'idéal proposé et le moyen de développer sa vie ne saurait être une pure imitation solitaire du Seigneur, « une assimilation extérieure de notre activité à la sienne, mais le fruit d'un développement intérieur et spontané, le témoignage de ce que nous sommes en lui ». Entés à ce Corps, nous devons passer par ses états. Et cela, c'est toute la vie spirituelle, orientée par la liturgie.

Il y a vingt ans, la perspective d'une rééducation à faire effrayait les plus intrépides. Cette rééducation, est-il trop paradoxal de dire qu'on ne la discute plus? La liturgie n'a donc qu'à se montrer dans toute sa vérité pour être acceptée, pour être aimée. Encore faut-il qu'elle soit vue exactement. Pas de contrefaçons. Écueil facile à éviter, puisque les contrefaçons depuis longtemps sont démasquées. Pas de diminutions. Et voilà peut-être le point délicat.

Un des avantages solides de la liturgie étant le lent apport traditionnel dont les siècles l'ont enrichie avec l'assistance discrète de l'Esprit de Dieu, un grave danger qu'elle peut courir est de se voir coupée de son passé, présentée sèchement telle que trois siècles froids l'ont engourdie, l'ont amoindrie. Pour l'ignorant, ses rites sont jalonnés de mystères, d'inutilités, d'illogismes.

C'est tout autre chose en effet, si l'on veut se rendre compte par exemple de l'unité de l'Action eucharistique, que de suivre le Canon actuel, avec ses interversions et ses brisures, ou de se reporter à la Prière eucharistique de jadis, tout d'un seul jet. De même il est fort instructif d'étudier les modifications considérables qu'ont subies les grandes fonctions du Pontifical. L'ordination sacerdotale, la dédicace, avaient dans le haut Moyen-Age un rituel très noble, mais certes moins compliqué que de nos jours. En passant par la liturgie gallicane, celle de

Rome s'enrichit et s'alourdit singulièrement. La théologie sacramentaire se doit d'étudier ces évolutions qui peuvent souvent la renseigner. La simple prière liturgique ne peut que gagner à les connaître.

Car, s'il est bien entendu que la vertu enseignante n'est qu'une prérogative secondaire de la liturgie, et surtout qu'aucune préoccupation didactique ne doit lui être supposée, il n'en est pas moins vrai que l'étude archéologique, jointe à la patiente méditation des textes, a seule permis de rendre aux mystères liturgiques la plénitude de leur richesse théologique. A travers l'archéologie et la patrologie, on a pu faire dire au missel romain le sens du Carême antique, ou plutôt : le vrai sens liturgique du Carême. Par les mêmes moyens, la liturgie a rejoint les Épîtres de saint Paul et nous a rappelé que le mystère pascal a besoin de trois jours pour se dérouler. Ces trois jours seraient-ils séparés, la liturgie y perdrait son équilibre, la doctrine paulinienne une grande part de sa force, l'histoire de l'Église primitive sa justification, et notre prière actuelle une part de sa paix, si tant est que l'Église elle-même ne veut pas faire entrer, sans un certain contrepoids, dans notre prière un excès de tristesse ou un excès de joie.

Après avoir choisi un titre excellent : *La prière et la vie liturgiques*, cette collection, que nous annonçons volontiers, se propose de le justifier de la façon que nous avons dite. Malgré qu'elle ne cherche qu'une sérieuse vulgarisation, elle veut faire appel à des spécialistes. Nous souhaitons franchement qu'elle s'en tienne là ; c'est la condition du bien réel qu'elle ambitionne. Que veut-elle, en vérité? Redire aux prêtres qu'ils sont ici les acteurs principaux et que vivre de la liturgie, qu'ils donnent aux autres, est pour eux obligatoire. Montrer aux religieux que leur profession est toute sous la garde de la vertu de religion et que leur culte doit être d'autant plus pur. Apprendre aux fidèles la beauté du culte chrétien, l'adaptation pratique de la liturgie à leurs besoins d'âme, le cadre dans lequel leur existence doit logiquement se mouvoir. C'est-à-dire, d'un mot : prier avec l'Église, vivre dans l'Église.

Au lieu de susciter une Revue nouvelle — la Revue a ses avantages, mais elle est passagère, elle morcelle son enseignement, elle disperse l'attention —, on a préféré recourir aux petites monographies. La première sortie des presses est signée

de l'abbé Cristiani, elle a pour titre : *La sainte Communion dans la liturgie catholique* (1).

En un sens, le titre adopté nous donne bien l'idée de ce travail : suivre le rite de la communion sacramentelle au cours de vingt siècles, depuis la « fractio panis », dont parle l'Apôtre, jusqu'à l'usage actuel de la Communion sous une espèce ; depuis les formules de la *Didachè* jusqu'aux Postcommunions qui sont les authentiques actions de grâces du missel romain. Le lecteur qui n'a pas grande idée de cette histoire si instructive la trouvera nettement tracée dans ses lignes maîtresses.

Tout en louant sept des huit chapitres de l'ouvrage, nous nous permettrons d'appeler une petite réserve sur le premier, celui même qui les oriente. L'auteur entend suivre et commenter les livres liturgiques, les documents d'après lesquels se reconstitue la Synaxe, autrement dit : le saint Sacrifice de la Messe. Il est clair également que l'auteur ne méconnaît point la supériorité objective du point de vue du Sacrifice dans la célébration de l'Eucharistie. Néanmoins, parce que, « subjectivement, le point de vue de la communion sacramentelle lui paraît plus frappant », il exclut délibérément de son livre l'idée du Sacrifice. Il la laisse de côté ; c'est exact ; et on le regrettera. Sans doute l'Eucharistie-communion, plus adaptée à notre faiblesse, nous fait sentir plus profondément l'infinie miséricorde de Dieu ; elle est notre bien propre ». Sans doute « l'homme est fait pour communier, et c'est là son unique moyen de salut ». Sans doute « le but subjectif de la religion est de nous unir à Dieu ».

Mais, si la « manducation eucharistique comble divinement des instincts essentiels à notre nature », elle est ordonnée à nous conserver la vie, à l'accroître en nous. Quelle vie ?... Comment, pauvres humains, pouvons-nous nous assimiler cette vie divine ?... Les théologiens peuvent prouver que l'Eucharistie est le point de convergence de tous les sacrements, et d'ailleurs l'étudier, abstraction faite du sacrifice. Les liturgistes ne le peuvent pas, sans oublier leur propre point de départ.

(1) Chez Aubanel aîné, Avignon, 1926. Sans être aucunement désagréable, la présentation de ce petit volume nous semble laisser quelque peu à désirer. Typographie, papier, couverture, il faudrait que, pour de tels sujets, tout fût à la fois sobre et distingué.

Dans la liturgie, dont le cœur même est le sacrifice, par lequel « *opus redemptionis exercetur* », la communion ne peut être considérée que comme la conclusion de la Synaxe, comme l'union au Sacrifice du Seigneur. Car, on peut bien le dire après Jésus lui-même, cette chair sacrée nous est donnée par l'Église pour nous entretenir en vie. Rendus au Baptême « *consortes divinae naturae* » lorsque la rédemption a fondu sur nous et nous a pénétrés, nous recevons à volonté le bienfait permanent de cette rédemption par la vertu du Sacrifice.

Et cette parole du Seigneur, que sa chair sera donnée pour la vie, où la trouvons-nous? Dans le chapitre VI de saint Jean, dont l'auteur nous dit à plusieurs reprises (p. 9, p. 30, etc.) que « le Christ y a mis l'accent sur l'Eucharistie-communion » ou qu'il y « laisse entièrement de côté l'idée du Sacrifice ». Or le chapitre de l'Eucharistie peut être situé dans le temps. Il suit l'épisode de cette multiplication des pains, où le Seigneur accomplit son miracle en rompant les pains. Ce geste-là n'est-il pas un indice? De plus, cet épisode doit être rattaché à la date de Pâques. La coïncidence est-elle fortuite? Enfin le texte lui-même porte, au moins au ℣. 51, une allusion grave et formelle à la Passion. « Le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair », transpose fortement le Sinaïticus. Comment ce pain sera donné ; comment cette vie nous sera possible ; comment la « communion » sera vitale, nous le savons. Et que l'auteur pardonne une réserve, qui laisse à son ouvrage de réelles qualités et qui n'empêche pas les vœux les plus sincères pour la bonne marche et pour le succès de la collection.

Un missel.

L'embarras d'un choix ne vient pas tant de la quantité des objets dont on dispose que de leurs qualités respectives. L'embarras est ici celui de la critique. Que dire, après avoir présenté tant de missels, sans paraître les comparer? Que dire d'un missel qui s'autorise du nom de Dom Cabrol? (1) Le plus grand défaut, peut-être, de ce livre serait de nous arriver le dernier.

(1) *L'office liturgique de chaque jour : le Missel.* Mame, Tours, 1926. On peut dire que la présentation, les caractères, le papier, le format, donnent toute satisfaction.

Si nous en croyons la renommée, ce défaut n'est pas pour lui nuire. Que dire alors? Qu'il fut commencé avant les autres, comme on nous l'apprend? Cela montre, du moins, qu'il ne doit pas avoir été traduit hâtivement.

Dom Cabrol s'est adjoint deux collaborateurs; une artiste lui a donné de très nombreuses illustrations liturgiques. Les dites illustrations ont été diversement appréciées, qui s'en étonnerait? Leur genre point banal ne nous déplaît pas; sa sobriété, un peu froide, un peu terne parfois, nous paraît habituellement bien adaptée à ce qu'on veut traduire en images discrètes. Plus d'une pièce — mais pas toutes — est « composée ». Mais pourquoi ce visage, si peu éclairé, du Seigneur?

Dom Baudot a contribué sans doute à la rédaction des notices et à l'ordonnance, très simple, de l'ouvrage. Une introduction générale — très générale évidemment — donne en 25 pages les notions essentielles pour la connaissance et l'usage du livre d'Offices. Puis, c'est le missel romain et sa traduction et de brèves notices, *sine addito*. Cette discrétion dans l'organisation du livre est mille fois louable : elle nous laisse entendre que c'est à l'Église de disposer, même dans ses détails, le plus cher de ses livres et à nous de l'utiliser tel quel pour y retrouver sa prière. Et la prière sacrée des oraisons nous est, en somme, bien traduite par le second collaborateur : M. Dumaine. Nous disons : bien traduite, purement, et sauf quelques exceptions, adéquatement.

Ce missel ne s'est pas compliqué d'un Vespéral — cela est très défendable, à condition de ne pas chercher avant tout la simplification rapide et le moindre effort (du fidèle). L'Église, bien longtemps, a multiplié ses livres d'Office; aujourd'hui encore elle distingue les principaux. On ne peut être blâmé d'agir comme elle.

Un psaume.

« Ayant entendu la parole avec un cœur bon et excellent, nous lui faisons porter du fruit par la constance. » N'est-ce pas le secret du bonheur que d'être docile et d'être simple dans l'obéissance et paisible dans l'espérance et persévérant dans la foi?... Il nous semblait, en lisant ce curieux et vivant commentaire, que de page en page se répercutaient les échos d'une noble vie chrétienne. L'amour pieux de l'Écriture et l'amour

fervent des Pères sont au petit livre ce qu'ils paraissent être à la vie : un charme incessant, un secret de liberté douce. « Promenade » ou « Causerie », le card. Mercier, dans son aimable préface, avait prononcé les deux mots. Et ils sont vrais tous deux. C'est sans efforts, entretenus de remarques très fines, de réflexions souvent profondes, que l'on avance par cette atmosphère loyale. Le bonheur, on en voit les conditions et les causes, on en voit le prix.

Le Dr Gorce — un laïc, et ce n'est pas pour amoindrir son autorité — convie ses pairs à tenter l'expérience. Si le Royaume s'étend en vous, leur dit-il, ce Royaume qu'il leur a bien défini, « *omnia quaecumque faciet prosperabuntur* ». Il leur parle le langage de la tradition et celui de la foi. Ce livre est bon. Qu'il se répande et que, grâce à lui, beaucoup d'hommes, heureux pour avoir craint, heureux pour avoir cru, puissent répéter au Seigneur : « *Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum* (1). Le livre des psaumes s'ouvre sur une page où la jalousie de la charité divine est déjà nettement marquée; le Dr Gorce l'a compris, ce semble, avec le sens d'un contemplatif.

Une paroisse.

L'esprit paroissial sera une des plus authentiques manifestations de l'esprit liturgique. Dieu sait avec quelle insistance les apôtres de la liturgie se sont appliqués à le dire et à le redire. La paroisse, cellule complète du Corps mystique, doit savoir retenir tous ses membres, les intéresser, les occuper, les sanctifier. Elle aura pour cela « ses œuvres », et ce n'est presque jamais ce qui lui manque, et c'est quelquefois ce qui l'encombre. Elle a nécessairement, et d'abord, son prêtre et son église. Le curé est son chef, le ministre de la hiérarchie visible dont la mission essentielle est d'assimiler les âmes à Jésus par le culte de l'Église de Jésus. Plût à Dieu que la France ne manquât pas cruellement de prêtres!... L'église particulière est le centre autour duquel elle se groupe. Si les « œuvres » en sont le portique, c'est pour y conduire les âmes — et si elle-

(1) « *Beatus vir*... Méditation de la Loi et Bonheur chrétien. » Desclée, Paris, 1926, par le Dr Denys Gorce. L'auteur vient de publier un intéressant ouvrage sur la *Lectio divina* au temps de saint Jérôme.

même est belle et spacieuse, c'est pour embrasser tous ses fidèles, pour les serrer autour de son autel.

Idées qui nous sont familières. Mais quelle saine joie de les trouver, non voilées, non défigurées, dans un volume alerte et sensé, plein de bonhomie, plein d'ordre, plein d'expérience sacerdotale, qui ne prétend pas être un livre d'apostolat liturgique, et qui l'est un peu, ni un livre de vie spirituelle, et qui l'est un peu tout de même. Au titre à effet : *Mon curé chez lui* (1), qui claque comme un coup de fouet, parce qu'il fallait chasser les marchands du temple, nous préférons ici le sous-titre : « Notes sur l'organisation d'une paroisse ». Ces notes, rédigées avec entrain — le lecteur attentif n'y prendra pas le change —, sont véritablement précieuses pour ceux, prêtres et fidèles, auxquels l'auteur les destine. Une fois le ton accepté, ton que le but apologétique justifie, rien qui ne doive être pris au sérieux. Les idées sont si justes, les expériences si fécondes dans cette paroisse presque idéale! Nous n'aurions que deux remarques à faire. La première est celle-ci : puisque cet homme de Dieu, qu'est le curé de Sainte-Marie, attire volontiers toute sa paroisse à sa messe, pourquoi n'essaie-t-il pas, nonobstant les difficultés, d'obtenir que les paroissiens, leur élite du moins, y communie? Une messe paroissiale du dimanche qui serait ainsi complète, avec sa liturgie chantée par tous, avec son enseignement homilétique (2), avec sa communion imposante, quelle belle réussite de la liturgie! Et le curé modèle, « qui pulvérise allègrement l'objection œuvres », tout en aimant d'amour ses œuvres, sait bien qu'à une telle œuvre de vie la paroisse ne perdrait rien.

(1) René Cardaliaguet, *Mon curé chez lui*. Bloud et Gay, 1926.

(2) Outre les idées excellentes sur la prédication homilétique — qui fait corps avec la liturgie —, jetées rapidement dans ce livre, on en trouverait de non moins bonnes dans la petite brochure l'*Homélie* du curé Malherbe (Vromant, Bruxelles). De son côté, le P. Ignace Beaufays nous offre une réalisation qui a été déjà fort appréciée : un *Homiliaire pour les évangiles* dominicaux et un *Commentaire des évangiles* de l'année liturgique (2 vol., Vromant, 1926). L'abbé Delmotte et Dom Grégoire ont composé un *Homiliaire sur les épîtres* dominicales (Vromant, 1926). Nous regrettons que leur bibliographie ne mentionne même pas Dom Delatte parmi les commentateurs de saint Paul — c'est là une lacune qu'il leur faudra combler.

Autre petite remarque : ce livre étant destiné à franchir le seuil de tous les presbytères, on y voudrait une bibliographie doctrinale moins sommaire et quelques pages de plus, sur l'amour de la forte doctrine qui doit animer le prêtre, sur l'étude qu'il en doit faire.

Mais à cela près, nous le répétons, étant donné la nature et le but de cet ouvrage, il n'y a qu'à souhaiter sa plus large diffusion. La division elle-même du livre est suggestive : 1° une vue générale où est exposé le caractère et le rôle du prêtre; 2° la parole de Dieu chantée, ou la prière liturgique; 3° la parole de Dieu parlée; 4° la sacristie; 5° les œuvres. La hiérarchie des valeurs est observée, on le voit. Il n'est pas jusqu'aux initiatives... audacieuses de ce curé qui ne soient intéressantes. Non content d'expliquer la messe à ses ouailles, n'a-t-il pas réussi, de la façon la plus simple du monde, à ressusciter le catéchuménat et même les scrutins! Ce curé qui aime le plain-chant de Solesmes, qui aime les ornements de bon goût, qui nous montre enfin son esprit liturgique, ne conviendra jamais que la liturgie soit une institution surannée...

***

La proximité de la Semaine Sainte ne permet pas de laisser attendre davantage la dernière brochure du R. P. Thibaut : *Ordre des Offices de la Semaine Sainte à Jérusalem* du IV° au X° siècle. Le précédent ouvrage du docte Assomptionniste sur les origines de la « liturgie romaine » avait éveillé une attention sympathique. Celui-ci trouve la même sympathie et peut-être plus de créance. Il s'appuie sur des documents déjà connus, et en particulier sur cette fameuse « *peregrinatio Etheriae* », ou plutôt « *Eucheriae* », puisque le P. Bouvry superpose un troisième baptême à celui de Dom Férotin. Mais le P. Thibaut, examinant de plus près les données, propose des modifications topographiques que les savants ne semblent pas pressés de contester, et qui ne sauraient être sans importance quand il s'agit de lieux qui ont vu la Passion de notre Sauveur et de siècles qui l'ont presque immédiatement suivie.

La composition du recueil n'a pas grand agrément. On suit l'office stationnal des grands jours de la Sainte Semaine, et on reprend avec chaque document les parties de l'office et l'itiné-

raire. Du moins on n'avance qu'à coup sûr, et l'on recueille beaucoup en avançant. Outre la *Peregrinatio*, sont utilisés le « lectionnaire arménien » et deux « ordines » de Jérusalem, du VII[e] et du VIII[e] siècle. Les plus curieuses identifications topographiques portent sur la *Via Crucis* et l'église de Gethsémani. (Paris, Bonne Presse, 1926.)

*
* *

Dom van Houtryve a déjà donné de courts opuscules sur divers temps liturgiques, — et une série d'études doctrinales sur la vie spirituelle et la liturgie qui a pour titre la *Vie dans la Paix*. La nouvelle série qu'il publie : « *Via vitae* » (Action Catholique, Bruxelles, 1926), se présente sous forme de méditations et d'exhortations. La doctrine en est toujours sérieuse et nourrissante : la liturgie, la sainte Écriture, la théologie et surtout saint Thomas, ont donné l'ossature de ce petit traité de la perfection et de la béatitude.

Dom J. DE VATHAIRE.

Pour la vie spirituelle dans la paroisse

Recrutement paroissial des vocations sacerdotales

Laissons à d'autres chroniques le récit des congrès, Marseille et autres. Citons les industries de M. l'abbé Pyotte, directeur honoraire au collège N.-D. des Dunes, de Dunkerque.

D'abord le curé doit prier et faire prier (*Rogate Dominum messis*), spécialement aux Quatre-Temps, le premier vendredi du mois, au prône, aux réunions pieuses (communions pour les prêtres défunts). Établir une journée des vocations (messe dominicale, rappel des prêtres qui travaillèrent ou naquirent dans la paroisse, prières publiques tirées du manuel des Ordinations, conférence avec projections, etc.). Établir la Croisade eucharistique des enfants (siège : 9, rue Montplaisir, Toulouse), dont l'expérience affirme les étonnants résultats.

Puis, rechercher les vocations. Prêcher la nécessité et les joies des vocations sacerdotales et religieuses. Plutôt, faire prêcher par un « étranger », un spécialiste. — Instruire les mères et les jeunes filles de leurs devoirs et possibilités en ce sens, soit par des conférences données par des laïques, soit par des articles du bulletin paroissial, soit par des tracts, fournis par le *Recrutement sacerdotal* (19, rue Tolosane, Toulouse), le *Prêtre Éducateur* (27, rue Championnet, Paris-18e), les *Éditions Spes* (17, rue Soufflot, Paris-5e), etc. — Instruire les enfants : pendant leurs retraites, — en classe, par images, feuilles, etc. — Envoyer des comptes-rendus de fêtes, succès, essais, à la *Semaine religieuse* et aux journaux catholiques locaux.

Après ce travail général, discerner les vocations, soit au catéchisme, soit par les catéchistes volontaires ou les séminaristes, soit dans les patronages et cercles, ou dans les groupes des enfants de chœur, ou dans les familles nombreuses et plus chrétiennes.

Trouver des ressources matérielles, bourses ou trousseaux (1).

Enfin, il convient de suivre les collégiens et les séminaristes avec une attention effective, tant pendant les vacances qu'au cours de l'année scolaire.

Bouquet spirituel : le mot de feu Mgr Landrieux, évêque de Dijon : « Ce n'est pas dans les paroisses les moins chrétiennes qu'on trouvera le moins de vocations : le succès dépend du chercheur. »

Exposition paroissiale

La paroisse du Saint-Sépulcre, à Roubaix, avait préparé une « Exposition paroissiale » d'une conception très originale, dont les résultats n'auraient pas été à dédaigner et dont l'exemple aurait entraîné. Par malheur, le dévoué curé, M. l'abbé Marichelle, mourut subitement le jour même de la grande manifestation des 70.000 hommes catholiques : d'où retard. M. l'abbé Desreumaux, nouveau curé, reprend le projet, qui mérite d'être connu.

Le titre exact : « Exposition rétrospective, familiale et paroissiale du quartier de l'Épeule, paroisse Saint-Sépulcre de Roubaix. » Le but : « Représenter les différents aspects de notre vie familiale et paroissiale. »

Comité d'hommes et comité de dames s'occupent de trouver

(1) A ce propos, citons l'appel de M. le chanoine Buléon, curé de la Cathédrale de Vanves, dans son Bulletin paroissial d'octobre 1926 : « La vie est devenue si chère que les petites quêtes que l'on fait « deux fois par an dans les paroisses, avec des résultats presque déri- « soires, sont absolument insuffisantes pour faire face à tous les frais.

« *Ici je m'adresse aux cultivateurs :*

« *Mes chers paroissiens, dans cinq ou six diocèses de France, les évêques,* « *à bout de ressources, ont demandé pour leurs séminaristes des offrandes* « *en nature, du blé, des pommes de terre..., tout ce qui sert à l'alimenta-* « *tion. Les cultivateurs leur ont largement donné.*

« *Ne voudriez-vous pas vous-même porter, chacun de vous, quelques* « *offrandes de ce genre, grandes ou petites, au grand séminaire de Vannes?...*

« Peut-être obtiendrez-vous ainsi la grâce d'avoir le vicaire qui « nous manque depuis plusieurs mois, et que Monseigneur ne peut « pas nous donner en ce moment. »

des particuliers ou des groupements qui prendront en charge la réalisation d'un stand : ces alvéoles multiples, concentrées dans le même effort, constitueront l'image réduite, mais vraie et aussi complète que possible, des foyers et de la paroisse ; pour leur formation, toutes les activités se mobilisent. Une grande salle, avec dégagements faciles, est offerte par de généreux catholiques. A l'orée, les plans de la paroisse. En 1826, coin de campagne verte, quelques grands champs et prairies, partagés entre peu de fermes et d'habitants ; en 1926, quatre ou cinq mille parcelles, avec quatre mille maisons. Quinze à vingt kilomètres de rues pavées ont remplacé les rares sentiers d'autrefois. Des vues perspectives animent l'ensemble.

Plus loin, les statistiques, datées : quand chaque rue fut ouverte, chaque maison bâtie et rebâtie, quel nombre de baptêmes, pour arriver aux 13.000 habitants actuels.

Une maison ouvrière (chambre et cuisine) montre comment le plus modeste logis peut devenir agréable.

Les médecins organisent un concours de bébés et fournissent des statistiques de l'état démographique, sanitaire et hygiénique des principales rues.

La paroisse datant de 1875, le « stand des anciennes familles et anciens paroissiens » rassemble les portraits des habitants fixés dès lors sur le territoire de Saint-Sépulcre. En face, photographies sans nombre des enfants et des familles nombreuses. Ainsi le passé, le présent et l'avenir se rejoignent et témoignent de l'unité paroissiale.

Le Stand missionnaire donne les photographies des apôtres nés sur la paroisse, avec celles de leurs maisons et des contrées qu'ils évangélisent. Nombre de documents peuvent y être consultés.

Les pasteurs défunts sont honorés dans un stand important, qui rappelle leurs travaux aux anciens et les apprend aux jeunes : esprit de clocher ? non, esprit paroissial, c'est-à-dire catholique. En outre, toutes pièces d'archives et documents privés relatent les circonstances de la fondation de la paroisse.

Les œuvres paroissiales présentent le résumé de leur activité, en la rattachant à l'organisation diocésaine, régionale ou nationale dont chacune est la filiale, et qui fournit elle-même d'intéressants documents. Tant d'œuvres s'occupent du bien de la famille, qui trouvent la place normale dans un stand particulier !

La vie paroissiale pendant la guerre et l'invasion, la vie commerciale, la vie corporative, la vie scolaire, les jeux populaires... en vérité quelle admirable initiative, et combien féconde! Ainsi les paroissiens prennent « plus nettement conscience d'être, non pas de vagues individus sans passé comme sans avenir, mais à la fois les héritiers d'hier et les responsables de demain », et voyant « l'église mêlée si intimement à la vie de leur familles depuis un siècle, désormais ils se sentiront enracinés plus profondément au sol de leur quartier, où les fixent des autels et un foyer ». Lorsque les familles auront mis en commun leurs trouvailles, si chères parce que tous y seront allés de leurs recherches et de leur peine, elles comprendront mieux que des devoirs mutuels les obligent, elles sentiront plus ardemment la réalité de cette entité vivante qu'on appelle paroisse. Si ailleurs on peut gémir de n'obtenir qu'une poussière d'individus, pratiquants ou non, l'Exposition paroissiale de Saint-Sépulcre développera puissamment l'esprit de chrétienne collectivité, le sens catholique.

Le cinéma paroissial

L'heure n'est plus de discuter sur les avantages ou les inconvénients du cinéma : il s'impose. S'il faut exprimer un regret, nous dirons que, sur ce terrain, depuis quinze ans les catholiques ont piétiné sur place, et que si les paroisses et les œuvres « tournent » enfin, nous devons rougir de n'avoir que des organisations cinématographiques trop pauvres et trop peu assurées d'un débit suffisant. Mais laissons le rétrospectif.

Comme le disait M. le chanoine Dequin (Journée diocésaine des projectionnistes à Chauny [Aisne], 27 octobre 1926), « nous ne sommes pas libres de choisir les terrains sur lesquels il faut porter la lutte », et la mode est au ciné; les propagandistes anticatholiques le savent!... Heureusement, des films « catholiques » sortent enfin, dignes de la cause : faut-il citer celui du Drac, « les Religieux à l'œuvre », la « Vie Catholique au Maroc » demandé par Mgr Dreyer au même opérateur, R. P. Daniou, le « Désert Blanc », présenté par l'abbé Le Floch, les productions de la Bonne Presse, de l'Étoile-Film, etc.?...

Nous connaissons des prêtres qui ont si bien concurrencé les... autres, qu'ils les ont distancés et, ici ou là, forcés à fer-

mer. Est-ce un résultat assez intéressant?... Et si vous voulez le témoignage d'un chroniqueur dont le cléricalisme, je pense, est tout à fait au ralenti, lisez ces lignes de G. London (vous estomperez les traits trop appuyés) :

« L'exemple le plus logique... est donné par un prêtre de Vannes. L'abbé Guillaume, encouragé du reste par son évêque, est devenu directeur d'une salle de cinéma... Homme de goût, mécano, familier du système D..., il s'exprime avec la liberté d'un curé qui sait mal farder la vérité... Producer, metteur en scène (il a tourné lui-même des actualités), directeur, censeur, l'abbé Guillaume est aussi opérateur.

« De temps à autre, juché sur sa cabine, il arrête le moteur pour lancer vers les spectateurs la bonne parole évangélique, à propos de quelque épisode du film. Peu lui importe les murmures des « clients pas contents ». Tant pis pour les esprits forts, les socialos...

« L'abbé Guillaume, au surplus, a déjà eu l'occasion de récolter le bon grain qu'il sème. Un militant communiste, sur le point de mourir, résistait à sa femme qui le suppliait de voir un prêtre à son chevet. Finalement, le farouche anticlérical murmura : — Va chercher le directeur du Cinéma... »

Plus admirable qu'imitable, pensez-vous? Évidemment la mise de fonds n'est pas possible partout. Mais partout où elle est possible, elle est... obligatoire.

Mentionnons les œuvres diocésaines du Cinéma ambulant : par exemple à Moulins, les « Journées de Lourdes », congrès marials très populaires, les Congrès catholiques cantonaux ou paroissiaux, les Journées de presse, etc., ne s'y conçoivent plus sans le spectacle d'un film.

Enfin, n'oublions pas les innombrables cinémas scolaires, fournis aux institutions laïques à des prix dérisoires (à nos frais). Leurs programmes ne sont pas toujours sans danger, même les numéros dits pédagogiques, même les éditions de petit format. Telles quelles cependant, ces séances attirent le public, grandes personnes comme petits élèves, catholiques comme adversaires. Des communes peu importantes sont dotées de l'engin de guerre; d'autres ont recours au « Ciné scolaire cantonal ».

En face qu'avons-nous? Certes les « curés à la soutane verdie » sont impuissants, laissés à eux-mêmes. Mais en se grou-

pant par doyennés? mais en profitant des services assurés par les inspections diocésaines de l'Enseignement libre?

L'enjeu, ce sont les âmes.

Les projections fixes

Vues sur verre, vues sur bandes, vues sur papier, appareils de tous prix et de toutes lumières, œuvres diocésaines ou grandes maisons d'éditions, — projections de corps opaques, de cartes postales, de gravures, — en vérité les facilités sont offertes par des mains si prodigues, qu'il nous faut bien souscrire aux paroles de M. l'abbé Godard, directeur diocésain des Projections, à Langres : « Il ne devrait plus y avoir, dit-il, une seule paroisse privée de cet auxiliaire et de cette source d'apostolat qu'est la projection fixe. »

Qu'elle ne supplante pas le cinéma, on le comprend. Toutefois, projectionniste de la première heure (un vieil Hélios au pétrole, qui n'est pas encore admis aux Invalides), nous avons savouré la joie, plus d'une fois, d'entendre des spectateurs nous dire :

— Oui, bien sûr, le cinéma!... tout de même les images fixes, surtout les vues fondantes, c'est plus beau, allez !

Plus beau, nous le croyons sans peine, — du moins pour les séries vraiment artistiques, surtout en couleur : et il faut nous attacher à un choix judicieux, parce que le beau élève non seulement les esprits, mais les âmes. Sans conteste, le tableau fixe est extrêmement plus éducatif que le film (le film pédagogique ne nous paraît pas encore au point, en général, — bien que des séries documentaires soient remarquables). Du reste les éditeurs n'ont-ils pas soin de nous vanter leurs bandes que l'on arrête, jouant ainsi le rôle de vues fixes?

Tous nos lecteurs connaissent les grandes firmes de la partie, et la plupart disposent des locations diocésaines. Nous n'insisterons donc pas sur la manière de se procurer des vues « omnibus ».

Mais il nous semble utile d'appuyer sur l'intérêt des vues « locales » au point de vue paroissial. Monuments, paysages, documents de bibliothèques et d'archives, résurrection du passé lointain et souvenir des fêtes actuelles, religieuses et profanes, photos d'amateurs ou clichés de professionnels (qui n'ont pu

servir pour cartes postales), nous ne devons pas négliger cette mine très riche, merveilleuse amorce à tous les développements oratoires que nous voudrions.

Vous citerai-je un exemple de « projections paroissiales » bien comprises, — simples catéchismes illustrés, à vrai dire, — qui attirent un public très nombreux, et divers : à telles enseignes que les programmes polycopiés portent cette curieuse annonce : — « Une tenue très respectueuse est exigée non seulement pendant les séances, mais aussi au moment de l'entrée et de la sortie, sous peine de suppression des séances. »

Du 21 octobre 1926 au 7 avril 1927, M. l'abbé Piriou, vicaire à la Cathédrale de Quimper, ne projette pas moins de 2250 vues, en 45 séances ! Vingt-quatre séries illustrent le Catéchisme, la Bible, l'Histoire de l'Église. La Liturgie n'exige pas moins de 250 vues. Les Œuvres (Propagation de la foi, Sainte-Enfance, Tiers-Ordre, Apostolat de la Prière) « passent » en quinze soirées. Est-ce trop ? Le public en redemande ! Donc !...

Mais le catéchiste lui-même, n'est-il pas surmené ? Eh ! le prêtre qui ne s'épuise pas, est-il prêtre ? — Mais a-t-il le temps de préparer, un ministère de Cathédrale n'étant pas toujours un simple office de chanoine ? Tout est préparé — écrit — pendant les vacances. Comme repos... évidemment !...

M. l'abbé Gilmaire, curé de Revin (Ardennes), a inventé — par hasard ou Providence — la projection à domicile. Il avait une lanterne, mais pas de local. Il essaya de sa chambre, de son grenier, de sa cave... finalement une vieille chapelle retirée se prêta tant bien que mal : toute la paroisse en parla. Un « esprit fort », qui allait mourir, n'acceptait pas « les paroles d'édification », oh ! non... mais il voulait bien regarder les belles images du curé, sur son mur. Vous devinez la suite, et que la lanterne envoya ce malheureux en paradis. Depuis, dans cette paroisse de socialistes et de communistes, la projection à domicile est en grand honneur. Les hommes « qui croiraient se salir les mains en touchant un bon journal » acceptent la vérité sous cette forme, — et la grâce agit à son heure.

Retraites fermées

A la *Journée des cadres de la Fédération des patronages* (16 octobre), M. le chanoine Gerlier concluait ainsi : « Vous comprendrez l'importance de vos responsabilités, au-dessus de

la politique, dans l'ordre professionnel, familial et sportif. Vous êtes catholiques ; vous avez une doctrine, et l'on vous juge. Vous êtes comptable de valeur morale, puisque nous affirmons la supériorité de notre morale... En dehors de votre cercle, vous devez prêcher l'exemple. »

De même, la *Journée des Patronages* de Paris regarde les services profanes comme des moyens indispensables, qui doivent être des foyers d'apostolat. La *Journée d'Œuvres* de Nancy réclame, « à côté des exercices physiques, et par eux, l'éducation intellectuelle et spirituelle des Jeunes ». Le Congrès de l'*Union des Œuvres*, à Vannes, traitant de la formation de l'élite, aboutit à développer le syndicalisme chrétien, défense des Jeunes catholiques et pépinière d'apôtres.

Mais Nancy et Paris et Vannes et tant d'autres déclarent que le « roi des moyens » de formation, pour l'élite, dans les œuvres, c'est la *retraite fermée*, source et soutien de toute action catholique et sociale. Les exemples de la Belgique et de la Hollande sont assez probants ! Tous les meneurs catholiques y ont été « mis au point et chauffés à blanc » par ce moyen. Chez nous, Albert de Mun déclarait devoir sa vie intérieure, si profonde, à ses retraites et récollections. Qu'on ne nous accuse pas de déprécier les retraites paroissiales : nous en avons assez donné ! Nous croyons seulement, après expérience faite, que l'élite profite davantage des retraites fermées.

Prêtres Communautaires

S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles, affirme que le salut de l'Église de France dépend de l'institution de la vie en communauté, de la restauration du pastorat communautaire, si l'on préfère cette expression.

De bons esprits croient constater que « la forme de l'apostolat curial « moniste » donne dix, pendant que les adversaires gagnent vingt... et davantage », tandis que « la forme de l'apostolat communautaire a l'efficacité inverse ». *Positis ponendis*, et à condition de ne généraliser pas à l'excès, nous pouvons prudemment conclure que, pour le prêtre et pour la paroisse, la vie communautaire offre de très grands avantages.

On trouvera dans la *Vie Spirituelle* du 2 novembre 1921 un article très étudié de M. Rivière sur la question. Il rappelle l'*Exhortation au clergé* de Pie X (4 août 1908) : « Les annales de l'Église nous témoignent de grands fruits que la vie com-

mune établie parmi les prêtres répandit dans la société. Pourquoi ne pourrait-on pas ramener quelque chose de semblable parmi nous, en l'adaptant aux temps et aux circonstances?... Mutuel secours dans les épreuves, pour sauvegarder la dignité sacerdotale et l'intégrité du ministère, pour développer le zèle des sciences sacrées, enfin et surtout pour maintenir dans la sainteté de la vocation, et rendre plus efficaces, en les unissant, les projets et les efforts en vue du salut des âmes. »

C'est pourquoi Dom Gréa fonda les chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, auxquels Benoît XV confia l'érection d'une basilique à « Regina Pacis », dans la paroisse en fondation au Monteverde. C'est pourquoi Mgr Lebeurier, de sainte mémoire, avait fondé l'*Union apostolique*, et le vénérable abbé Chaumont les *Prêtres de Saint François de Sales*. Tandis que les groupes autonomes se créaient et se recréent ici et là, qui ne connaît les presbytères de Saint-Paterne d'Orléans, de Notre-Dame du Rosaire de Paris-Plaisance, des Saints-Donatien-et-Rogatien de Nantes, etc... ?

Bien loin de s'arrêter depuis la guerre, le mouvement s'est accentué, selon le vœu de Pie XI disant à S. G. Mgr Rivière, archevêque d'Aix, le 29 juin 1922 : « Je désire que ce genre de vie se répande en France et dans le monde entier. »

En France, une quinzaine de diocèses, nous dit-on, auraient actuellement des groupes de prêtres communautaires, sans parler des fondations ébauchées ou seulement désirées. Nous citerons les réalisations de Ham et de Miramas, filiales de l'Union apostolique, et de Lyon, filiale de Miramas.

Ham, au diocèse d'Amiens : quatre prêtres au presbytère, desservant dix paroisses qui occupaient sept prêtres avant la guerre, Ham a voulu réaliser l'adaptation la plus parfaite possible de la vie religieuse au ministère paroissial. La vie religieuse, en effet, par l'utilisation des compétences et des aptitudes, permet à chacun de donner son maximum de rendement : les forces unies ne s'additionnent pas, elles se multiplient. Et les régions dévastées ont assez besoin de tonique ! Les prêtres de Ham récitent en commun les Petites Heures, Matines et Laudes, et chantent Complies. L'examen particulier et la lecture spirituelle se font en commun. Coulpe hebdomadaire. Retraite du mois avec d'autres confrères. Rien de difficile, on le voit.

Les résultats? En 1925, 16.600 communions ont été distribuées. Le Bulletin interparoissial, le *Renouveau de Ham et de la région* (un modèle, entre parenthèses), tire à 2200 exemplaires

utiles, après sept ans d'existence. Certes tous les paroissiens ne pratiquent pas encore ; mais le courant intense de vie spirituelle, lancé par ces quatre apôtres avec autant de bonne humeur que de puissance, finira bien par tout entraîner.

Miramas (diocèse d'Aix), qui date de 1908, veut obéir au canon 134, qui favorise si nettement la vie communautaire. Ils pratiquent celle-ci selon l'esprit du Vén. Holzhauser, mettant en commun leurs biens matériels, vaquant en commun à l'oraison, à la lecture spirituelle, à la préparation de l'oraison, au bréviaire, et s'adonnant à toutes les œuvres au gré de l'Ordinaire.

Du 15 août au 1er novembre 1908, aucune communion dans l'église croulante, En 1922, treize mille communions dans l'église neuve, flanquée de locaux spacieux pour les œuvres et le presbytère. La Croisade Eucharistique fleurit. Cent dames font partie de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement. Vingt hommes rivalisent de piété avec elles. Quinze latinistes à l'école presbytérale, six élèves au Petit Séminaire (9 octobre 1923). Le groupe compte dix-sept prêtres, dont onze vivent ensemble et forment cinq communautés (en 1923 : les documents reçus fin 1926 ne fournissent pas de détails plus récents). D'autres se préparent.

L'originalité de la communauté lyonnaise est notable. C'est un séminariste qui, prisonnier de guerre avec M. l'abbé Chalve, de Miramas, fut gagné par lui à l'œuvre et la lança, au Séminaire, dès que parut le règlement aixois. Deux prêtres seulement adhérèrent, auxquels se sont depuis ajoutés les huit jeunes ordonnés (novembre 1926), et vingt séminaristes. Le bureau sacerdotal, constitué en juin, s'occupe d'obtenir l'approbation officielle de l'Ordinaire, d'ailleurs très favorable. Quatre des prêtres ont été placés dans un rayon de vingt kilomètres, pour faciliter les efforts préliminaires. Plusieurs confrères attendent la parole « constitutive » de l'autorité pour se joindre au petit groupe.

Un certain esprit de sacrifice est évidemment nécessaire aux confrères qui choisissent et embrassent ce genre de vie. Tous n'y sont pas appelés : la santé, à tout le moins, peut être un obstacle invincible ; mais le désir de l'Église est trop net, les encouragements des évêques trop formels, pour que nous ne regardions pas avec sympathie le mouvement... sauveur.

René Cardaliaguet.

Pour la lecture spirituelle

La connaissance de Marie (1).

« Tous les jours nous parlons de Marie ; nous nous pressons autour de ses autels ; nous nous glorifions d'être ses enfants et de faire partie des associations plus spécialement consacrées à son culte ; mais c'est à peine si nous la connaissons, si nous soupçonnons ce qu'elle est pour Dieu et pour nous dans l'ordre de la foi. » C'est par ces mots que le fondateur de la Société de Marie, le vénérable Chaminade, commence son *Petit traité de la connaissance de Marie*, se proposant de nous montrer le rôle de Marie pour aller à Jésus et faire notre salut, nous rappelant les enseignements de tous les siècles chrétiens et des grands Docteurs de l'Église, en particulier de saint Bernard.

Le pieux auteur (dont on nous donne un court aperçu de la vie) retrace brièvement les scènes de la vie de la très sainte Vierge, puis nous fait contempler Marie, Mère de Dieu, préparée et choisie par la Trinité sainte pour être le sanctuaire de la Divinité. Marie, nouvelle Ève, coopère à l'œuvre du nouvel Adam, Jésus-Christ ; elle est vraiment la mère des vivants ; Marie, mère des chrétiens, leur donne la foi, les enfantant spirituellement ; Marie remplit envers nous tous les devoirs de Mère, nous communique la grâce, nous conforme à notre divin modèle, par ses exemples, par sa médiation.

On aime à retrouver dans ces pages la doctrine exposée par le Bienheureux Grignon de Montfort, que cependant le Vénérable Père Chaminade ne connaissait pas, mais c'est de la même source que procède cette pieuse doctrine, la pure doctrine catholique. Ce petit traité se termine en exaltant les grandeurs de Marie. Les éditeurs ont ajouté quelques aperçus sur l'oraison en union avec Marie d'après les écrits du vénérable fondateur, et aussi des notes sur le vœu de stabilité dans la Société de Marie, et l'esprit de cette Société.

(1) *Petit traité de la connaissance de Marie*, par G.-J. Chaminade. Téqui, 1927. 3 fr.

Mieux connaître Marie pour mieux l'imiter, c'est encore le but que nous indique le R. Père Alexis de Barbezieux (1) dans ses *Lectures évangéliques pour tous les jours du mois de Marie.* Il retrace les diverses scènes évangéliques auxquelles Marie fut mêlée, ou aurait pu l'être ; partant de cette page d'Évangile, l'auteur nous parle d'une foule de choses très pratiques et très utiles pour les âmes auxquelles s'adresse cet ouvrage. C'est une œuvre de vulgarisation, un livre de lecture spirituelle pour ceux qui sont trop peu instruits de notre sainte religion. Composés d'extraits puisés dans ses précédents écrits, l'auteur a eu le louable désir de rendre attrayants « ces aperçus sommaires » : récits populaires, données historiques, morale pratique, pieuses imaginations, émaillent cette œuvre qui intéressera ceux qui ne cherchent pas des exposés méthodiques. Regrettons seulement que la sainte Vierge ne soit pas toute l'âme de cet ouvrage, et que les instants où « nous laissons Marie de côté » soient trop fréquents. Une remarque historique aussi : l'auteur, parlant de la communion fréquente, dit que pendant sept ou huit siècles la plus grande partie des religieux et des religieuses ne furent tenus qu'à trois ou quatre communions annuelles, et il déplore la tiédeur universelle du Moyen-Age. Ce jugement paraît hâtif et sévère.

Les faits de Lourdes nous font connaître aussi Marie et sa bonté pour les malades. Les pèlerins enthousiastes de ces dernières années et tous ceux qui aiment à entendre raconter ces récits émouvants des guérisons de Lourdes ne manqueront pas de lire la *Nouvelle série de guérisons enregistrées au Bureau médical de 1923 à 1925* (2). Œuvre posthume du Docteur Marchand qui retrace les faits avec toute l'exactitude et les détails d'une conscience de croyant qui veut montrer la vérité simplement.

C'est encore Lourdes qui fait l'objet du livre de M. Brejon (3).

(1) *Lectures évangéliques pour tous les jours du Mois de Marie,* par le R.P. Alexis de Barbezieux. Téqui, 360 pages, 10 fr.

(2) *Les faits de Lourdes. Nouvelle série de guérisons, 1923-1925.* 2e édition. 12 fr. — Paris, Téqui ; et Lourdes, Bureaux de la Grotte.

(3) *Notre-Dame de Lourdes avant les apparitions de 1858,* par E. Brejon, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux. Aubanel frères, Avignon. Un vol. de 190 pages.

Il nous retrace un chapitre d'histoire tombé en oubli, et répond à la question : Pourquoi Lourdes en France? Rappelant la tradition, la légende, et l'histoire, l'auteur nous montre Lourdes, fief de la Vierge : Depuis Charlemagne le seigneur du lieu payait à Notre-Dame du Puy, sa suzeraine, une redevance annuelle. Cet hommage de la terre de Lourdes, puis de tout le comté de Bigorre, à Notre-Dame du Puy, fut reconnu plusieurs fois dans le cours des siècles par des actes authentiques. Les revenus annuels ayant cessé d'être payés à la Révolution, la Vierge a revendiqué elle-même ses droits en 1858. Ce petit ouvrage est attrayant, bien écrit, et présenté avec goût.

M. l'abbé Favier nous présente une thèse destinée à promouvoir la définition dogmatique de l'Assomption de la très sainte Vierge (1). Cet ouvrage est un résumé des travaux du R. P. Guido Mattiusi, qui succéda au Cardinal Billot à l'Université grégorienne. Montrer l'universalité de la croyance en l'Assomption de Marie, rechercher à travers les âges l'origine de cette tradition universelle, scruter les textes de l'Écriture, donner les convenances de la raison et établir sa *définibilité*, tel est le but de l'auteur. Sa thèse est développée logiquement, les objections ne manquent pas, et les réponses contribuent à donner plus de relief à la thèse. Félicitons l'auteur de la louable tâche qu'il a entreprise, et souhaitons que son œuvre contribue à amener la définition solennelle d'une croyance que tout le bon peuple de France et du monde entier tient déjà, en pratique, pour un dogme.

Fr. S. Bézine, O.P.

*
* *

Méditations sacerdotales (2).

Le R. P. Lambert a déjà beaucoup écrit sur la sainte Eucharistie; il vient de nous offrir un nouvel ouvrage sur cet inépuisable sujet. Ce sont des méditations, plutôt des considéra-

(1) *L'Assomption corporelle de la Mère de Dieu*, par Marius Favier, aumônier du lycée de Toulon. Éditions Spes. 130 pages. 6 fr. 50.

(2) J.-M. Lambert, *O res mirabilis*, Méditations sacerdotales sur la divine Eucharistie d'après saint Thomas d'Aquin. Un vol. 362 pages,

tions ou élévations, dont le thème est emprunté à saint Thomas. Heureuse inspiration de demander au grand Docteur, « chantre de l'Eucharistie », la substance de cette oraison du matin qui sera toujours pour le prêtre la meilleure des préparations à la messe. Successivement nous entendons saint Thomas — pieusement et solidement commenté — nous inviter à considérer la place de l'Eucharistie dans l'économie des œuvres divines et ses fins, l'Eucharistie et le sacerdoce, l'auguste sacrifice, la sainte communion, les effets de l'Eucharistie, l'Eucharistie et la vie chrétienne. Méditées au pied du tabernacle, ces pages ne peuvent que faire du bien, beaucoup de bien. On les propose aux prêtres. Nous les recommanderions volontiers aux fidèles, mais il faut bien les avertir que les nombreux textes latins n'y sont pas traduits.

M. VINCENT.

*
* *

Sur le « Magnificat ».

M. le Chanoine Fassy, archiprêtre de la Cathédrale d'Aix, vient de publier un excellent ouvrage : *Le Magnificat*, notes et commentaire (1). Solide et pieux commentaire du *Magnificat*, ce petit livre peut faire beaucoup de bien. Il expose comment le cantique de la Vierge fait connaître à la fois Dieu et Marie. C'est comme une petite somme de théologie mariale. Sa lecture fait comprendre la place de la Mère de Dieu dans notre vie spirituelle et l'union intime et continuelle de Marie avec Jésus dans le mystère de notre salut.

13 fr. 50. A l'Œuvre des Prêtres éducateurs, 27, rue Championnet, Paris.

(1) Jules Fassy, *le Magnificat*, notes et commentaire. Chez l'auteur, archiprêtre de la Cathédrale, Aix-en-Provence. Franco, 3 fr. 50.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † AUGUSTINUS, episc. Forojul.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN. — LIGUGÉ (Vienne)

Courrier de la Revue

Action de grâces.

La *Vie Spirituelle* achèvera bientôt sa huitième année. Remercions la Providence. Que de difficultés depuis la fondation ! Mais le secours a toujours été plus fort que l'obstacle, et l'œuvre n'a fait que grandir, grâce à nos éminents et dévoués collaborateurs et à de nombreux amis qui veulent bien regarder La *Vie Spirituelle* comme « leur » revue, ainsi qu'ils se plaisent à nous l'écrire, et qui n'épargnent rien pour la faire connaître des âmes capables d'en tirer profit.

Ce succès nous encourage à aller de l'avant, malgré les difficultés de l'heure. Ce n'est pas le moment de supprimer notre témoignage. Nous vivons à une époque où les idées les plus funestes se traduisent dans les faits avec une prodigieuse et violente célérité. Raison de plus de redoubler d'ardeur pour distribuer largement la vérité : aucun remède ne pourrait guérir le trouble de ce temps mieux qu'une doctrine exacte et lumineuse. Éclairer les âmes, c'est les protéger contre l'erreur et ses illusions, c'est leur rendre plus difficiles et souvent impossibles certaines défaillances, c'est leur donner le moyen de faire de l'ordre en elles et autour d'elles, en un mot, c'est les tourner vers Dieu.

Dans quelle mesure avons-nous atteint le programme fixé il y a huit ans ? Il ne nous appartient pas de le décider. Ce n'est d'ailleurs qu'un commencement. Et, au surplus, nous servons une cause qui, heureusement, n'a pas besoin de nous. Plaise à Dieu que la *Vie Spirituelle* ait été utile ! Elle l'a été si, une fois ou l'autre, quelque erreur a été dissipée, quelque vérité mieux connue ; si, après l'avoir lue, quelques âmes sont devenues plus désireuses de servir Dieu et de sauver leurs frères.

Une lettre précieuse.

Nos lecteurs forment une grande famille : ils nous l'écrivent fréquemment, et rien ne saurait nous faire plus de plaisir. Ils nous sauront gré de leur communiquer la lettre que notre Directeur vient de recevoir du Révérendissime Père B. de Parédès, Maître Général de l'Ordre de Saint-Dominique :

« Roma (5), 7 mars 1927,
en la fête de saint Thomas.

« Mon Révérend Père,

« La publication des œuvres scripturaires de saint Thomas, que vous avez entreprise dans la pensée d'être utile aux âmes soucieuses de leur progrès spirituel, m'est une occasion, que je saisis volontiers, de vous dire toute ma pensée sur l'œuvre que vous avez réalisée.

« J'ai été, dès le premier jour, un lecteur assidu de la *Vie Spirituelle*, et à aucun moment elle n'a déçu l'espoir que j'avais mis en elle lors de son apparition. Elle est venue à son heure, appelée par un besoin général que ne peut satisfaire la nourriture creuse demandée à la philosophie, à l'éthique et à la sociologie modernes. Une élite, parmi nos contemporains formés sans aucune préoccupation de Dieu, est revenue et revient tous les jours plus nombreuse à la source de toute vérité : ce Dieu inconnu pour eux, qui s'est révélé dans le Christ adoré, aimé, imité, défendu par ces milliers de Saints qui sont les sommets de l'humanité. Cette élite demande, avec beaucoup de catholiques jusqu'ici tièdes ou ignorants, qu'on lui montre comment cette révélation divine comble tous les désirs de l'âme, développe sa vie et augmente chaque jour sa conscience et sa capacité de vivre.

« Vous avez, pour votre part, su répondre à son attente : de la pure science mystique peut instruire, mais ne suffit pas à qui veut se sanctifier; de la piété toute sentimentale donne le change, mais ne mène pas loin à la suite du Christ; de la controverse sur des idées personnelles n'édifie guère. Vous avez évité la vaine science, les variations sentimentales sur les sujets de piété, la discussion inutile et dangereuse pour la charité. Avec le concours de rédacteurs, venus de tous les points de l'horizon catholique, à qui vous ne demandiez que la compétence et la volonté de faire du bien aux âmes, vous avez créé, développé et sans cesse amélioré une revue, où une réserve inépuisable de principes et d'exemples s'ouvre aux âmes qui veulent s'instruire de Dieu pour se mieux adapter à sa grâce, et où s'entasse une mine de documents qui, mieux que tant d'autres, donnera la vraie physionomie de notre époque, parfois ravalée bien bas par ses passions, mais souvent relevée par de si généreux sursauts vers le vrai. Le Christ disait de lui-même : *Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.* Parce que le Christ apparaît à chaque page de votre Revue comme la Voie, la Vérité et la Vie, on peut dire d'elle : Si quelqu'un a soif de vérité qui sanctifie, qu'il ouvre la *Vie Spirituelle*, il trouvera de quoi se satisfaire.

« Aussi, je la bénis au nom de saint Dominique, et je prie Dieu qu'il lui accorde par cette bénédiction une prospérité toujours plus grande. Continuez à chercher, avant tout, la sanctification des âmes, c'est la gloire de Dieu. Continuez à éclairer les esprits pour émouvoir les cœurs; continuez à fermer votre porte à toute vaine controverse.

« Je sais toute la faveur qui accueille vos éditions, si attrayantes, des œuvres maîtresses de l'ascétique et de la mystique de toutes les époques. Je vous approuve très particulièrement de mettre à la portée de tous, sous un format propice aux heures de méditation, les œuvres scripturaires du Docteur Angélique. Tout ce qui est sorti de la plume de saint Thomas illumine l'esprit, mais possède aussi une vertu très spéciale pour diriger vers Dieu la volonté et le cœur. Ses commentaires sur saint Matthieu, saint Jean, saint Paul, ont le triple mérite que le saint Docteur lui-même reconnaît aux Épîtres de l'A-

pôtre des Gentils (Prolog. in Epist.) : ils enseignent la sagesse, ils font goûter la charité, ils initient à toutes les vertus. Aussi, âmes des cloîtres, ouvriers de la parole évangélique, simples chrétiens qui veulent user de ce monde sans s'y attacher, tous trouveront dans vos petits volumes le fidèle écho de la parole qui est esprit et vie.

« Que Dieu donc bénisse vos travaux, que je suivrai avec un particulier intérêt.

« fr. Bonaventure G. Parédès,
« Maître Général des Frères Prêcheurs. »

Au nom de la famille entière de la *Vie Spirituelle*, nous prions le Rme Maître Général d'agréer l'expression de notre respectueuse et vive gratitude pour sa bénédiction paternelle et sa précieuse approbation. Rien de plus encourageant, pour les modestes ouvriers que nous sommes, de savoir que notre effort est approuvé et béni de ceux qui ont grâce pour nous diriger.

Les chefs-d'œuvre de la spiritualité.

Par la lettre du Rme Père Maître Général on a vu que nous préparons la publication des œuvres scripturaires de saint Thomas. Depuis un an, la *Revue des Jeunes* poursuit la publication de la *Somme Théologique* avec un succès dont nous nous réjouissons fraternellement. Il nous semble que le public catholique accueillera avec une égale faveur une autre œuvre de saint Thomas, beaucoup moins connue, extrêmement précieuse pourtant : son œuvre scripturaire, en particulier les commentaires des évangiles et des épîtres. Qui connaît ces commentaires ? Qui les lit ? Il faut l'avouer : presque personne. Ils sont cependant parmi les plus belles œuvres du saint Docteur. Nous sommes certains que nos lecteurs nous sauront gré de mettre à leur portée cette œuvre si belle. Nous publierons ces Commentaires, ainsi que les « chefs-d'œuvre » qui ont précédé, en petits volumes de format commode et de prix réduit. La *Vie Spirituelle* ne tardera pas à annoncer les premiers volumes consacrés au Commentaire de l'Évangile selon saint Jean.

Puisque nous en sommes à exposer nos projets, qu'on nous permette d'annoncer les deux suivants, entre plusieurs autres : une édition de l'œuvre de Jean Tauler, attendue et préparée depuis longtemps ; et une édition du Cantique de saint Jean de la Croix, texte espagnol avec traduction française. Nous croyons que ces deux éditions feront époque.

Nous n'avons, d'autre part, qu'à nous réjouir du succès des diverses éditions de la *Vie Spirituelle* dont le but, on le sait, est de compléter la revue par la publication des œuvres des Saints, et par des exposés, simples et solides, de la doctrine spirituelle traditionnelle. Nous nous sommes particulièrement réjouis de l'accueil fait au beau livre de notre éminent collaborateur, Mgr Paulot, l'*Esprit de Sagesse*,

qui devrait être dans toutes les bibliothèques chrétiennes. *La gracieuse histoire de la petite Anne de Gaigné* du P. Lajeunie en est déjà à son 38e mille. A son 65e mille, la brochure du P. Bernadot, *De l'Eucharistie à la Trinité*. Et n'est-ce pas un bon signe pour la piété de nos contemporains que la diffusion si rapide, si aisée pourrait-on dire, des œuvres des saints, jusqu'ici trop négligées en faveur d'une littérature dont nous ne voulons rien dire ? Nous allons donc poursuivre notre tâche en multipliant le plus possible ces petits volumes qui apporteront à la foule chrétienne ces œuvres essentielles jusqu'ici trop souvent retenues dans les bibliothèques savantes.

Missionnaires et prêtres pauvres.

Depuis longtemps nous désirions remercier les généreux amis qui nous permettent d'offrir gratuitement la revue à des prêtres pauvres et à des missionnaires. Ah ! la belle charité ! l'intelligente charité ! L'Évêque d'un diocèse montagneux, dont le clergé est aussi courageux que pauvre, nous écrit :

« Dans leur isolement, nos chers prêtres ont plus besoin encore de l'aide spirituelle que du secours matériel. Je suis très sensible à votre générosité et je bénis de tout cœur les bienfaiteurs qui vous permettent d'offrir ce réconfort au clergé. »

Le curé d'un modeste village : « Vous ne sauriez croire combien votre revue me fait du bien et me rend service pour mon ministère. Nous sommes si seuls et nos ressources sont si modiques ! Je serais obligé à de difficiles calculs s'il fallait payer mon abonnement. »

Quant aux Missionnaires en pays païen, ils nous envoient des remerciements émouvants : « Perdu dans l'immense brousse indienne, toujours au même poste depuis vingt et un ans, comment se fait-il que votre bonté ait découvert mon gîte ? Soyez remercié et béni, et que Dieu vous rende en bienfaits spirituels ce soutien si fraternel qu'apporte au missionnaire lointain la chère et bénie *Vie Spirituelle*. — De Ban Bua : « Merci aux bienfaiteurs qui vous permettent de soutenir les missionnaires. Je puis vous dire que par mon intermédiaire votre chère revue atteint même les Laotiens ; je m'inspire de vos beaux articles pour leur parler du bon Dieu... » — D'une mission au Tonkin : « ... Votre revue me donne la nourriture substantielle dont mon âme a besoin. Elle est vraiment l'amie des missionnaires. En reconnaissance, je vous promets un souvenir au saint sacrifice de la messe, ainsi que pour les bienfaiteurs qui vous permettent de nous aider... »

Nous pourrions en citer bien d'autres, tout aussi émouvantes. Aussi espérons-nous que nos lecteurs plus fortunés nous enverront encore quelques offrandes, aussi modestes soient-elles, pour que nous puissions continuer le service de la revue à ces missionnaires et à ces prêtres qui, dans la pauvreté, travaillent à étendre le royaume de Dieu. En février, nous avons reçu à cette fin 850 francs.